

Tourisme



La France à notre porte

En juillet et août, rien de tel qu'une visite aux Îles Saint-Pierre et Miquelon à une heure d'avion de Sydney et à 25 kilomètres des côtes de Terre-Neuve pour se plonger dans la France des croissants, du bistrot, de la conversation et de l'excellente cuisine.

— page 8



La Roumanie des vacances

Entre Ionesco et Nadia Comaneci, la Roumanie n'est pas le vide mais un extraordinaire pays à découvrir depuis sa capitale jusqu'aux magnifiques plages sur la mer Noire via l'urbanisme moderne, l'histoire d'un passé mouvementé et l'accueil chaleureux des roumains.

— page 9

AU SOMMAIRE

■ Le Solliciteur n'aurait pas été prévenu des opérations de la GRC

— page 2

■ Cossette-Trudel: le juge reporte sa sentence au 7 août

— page 3

■ À la remorque du Front commun: un éditorial de Lise Bissonnette

— page 4

■ Trois autres bombes explosent en Espagne

— page 7

■ La Banque Nationale aura 150 succursales hors du Québec

— page 11

chez VITO

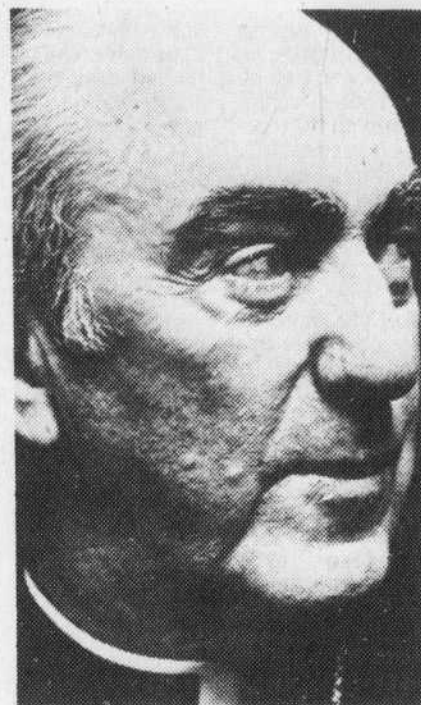
Cuisine Italienne authentique

La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE

735-3623

5412 Côte des Neiges Montréal



Mgr Emmett Carter

Mgr Emmett Carter

Le Canada anglais a aussi son mot à dire

par Patricia Dumas

correspondance particulière

TORONTO — Beaucoup d'anglophones ne comprennent pas et n'acceptent pas la thèse des deux peuples fondateurs: c'est encore le grand problème du Canada aujourd'hui, déclare Mgr Emmett Carter, cardinal-archevêque de Toronto, qui ajoute qu'il n'appartient toutefois pas à l'Eglise de s'impliquer dans le débat référendaire, son rôle étant plutôt de rappeler les principes de justice et de charité, puis de laisser aux gens le soin de prendre leur décision politique.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR, le nouveau cardinal de Toronto

a fait une analyse de la conjoncture sociale et politique au Canada à la lumière de la longue expérience qu'il a acquise au Québec. Montréalais d'origine, le prélat s'exprime spontanément en français quand il s'entretient avec des francophones. Il a bien connu le régime Duplessis, ayant été membre sous le règne de l'ancien premier ministre du Comité catholique de l'instruction publique. Il reconnaît qu'à cette époque l'Eglise a fait l'erreur de se lier trop étroitement au pouvoir civil.

« Alors, quand les choses ont explosé à la fin des années cinquante, le pouvoir civil, très dominateur sous Duplessis, a été identifié à l'Eglise: on les a mis tous les deux à la porte. »

Bien que le nouveau cardinal ne veuille pas s'impliquer dans le débat politique actuel en tant que représentant de l'Eglise, il exprime sans crainte et avec conviction ses propres sentiments, tout en reconnaissant que son rang lui donne une autorité d'influence, considérable auprès de ses fidèles.

Certains aspects de l'évolution de l'histoire du Québec lui sont particulièrement pénibles et se retrouvent surtout dans des clauses de la loi 101: « Le fait qu'on a tellement réprimé, restreint, le droit des parents à choisir les écoles selon la langue, je n'aime pas ça du tout. La question des affiches par exemple, et la question de forcer les gens, même à l'emploi d'une compagnie anglaise, à parler français, je

trouve ça franchement désagréable. »

Quant aux droits des francophones hors Québec, le cardinal Carter croit qu'à certains endroits, l'assimilation serait préférable. « Parfois, dit-il, c'est mieux de s'adapter. Si on veut garder sa langue, c'est bien, mais on peut la garder comme deuxième langue. »

En Ontario, cette prise de position épiscopale vis-à-vis de l'assimilation est remarquablement libérale. Car l'histoire veut que vers 1911, l'évêque irlandais de London, Mgr M.F. Fallon, ait réussi à obtenir du gouvernement provincial de mettre pratiquement la langue française hors la loi.

Le cardinal Carter soutient qu'on a créé

Voir page 6: Mgr Carter

La reprise des exportations fait monter le dollar

OTTAWA (d'après CP) — À la suite de l'annonce de la remontée de la balance commerciale du Canada au cours du mois de mai, le dollar canadien a connu hier une bonne journée clôturant à \$0.8610 US.

Après avoir ouvert à la baisse sur les marchés des changes hier matin, la devise canadienne a repris au cours de la journée 36 centimes pour se hausser à 23 centimes au-delà du plafond atteint mercredi

et se stabiliser en haut de \$0.86 US, près de la valeur moyenne qu'attribuent les économistes au dollar canadien en 1979, c'est-à-dire \$0.87 US.

C'est néanmoins la situation du dollar canadien qui a joué de façon déterminante dans la remontée de l'excédent de la balance commerciale canadienne au cours des derniers mois.

Au cours du mois de mai l'excédent canadien des exportations sur les importations a grimpé de \$216 millions par rapport au mois d'avril selon les données de statistique Canada.

Après avoir fléchi de 6,9% en avril, les exportations ont progressé de 5,4% (262 millions), en mai, pour atteindre \$5.13 milliards. Les importations ont augmenté de 3,4%, soit \$1.61 milliards, et elles sont passées à \$4.91 milliards, après avoir chuté de 9,4% en avril.

Cependant, à long terme, la croissance des importations poursuit son ralentissement, même si elle dépasse toujours celle des exportations. Elle est passée de 3,5%, en novembre 1978 à 2,5% en décembre, pour glisser à 2% en janvier 1979, puis à 1,1% en mars.

La reprise des exportations en mai a touché les matières brutes, les matières travaillées et les produits finis. Les produits chimiques, le fer et l'acier, les métaux non ferreux et les pâtes de bois figurent parmi les principaux responsables de cette hausse.

Les exportations de matières brutes ont progressé de 9,3%, soit de \$90 millions, et elles ont ainsi atteint \$1.06 milliard. Les minerais métalliques et le pétrole viennent contribuer à cette hausse.

Après avoir diminué de 6% en avril, les exportations de produits finis ont monté de 3,7%, soit de \$60 millions, pour passer à \$1.68 milliard. Les produits automobiles, qui ont chuté de 15,4% en avril, ont

Voir page 6: Dollar



Bianca Jagger, ex-femme du célèbre chanteur des Rolling Stones Mick Jagger, a visité hier un des principaux centres d'accueil de la Croix-Rouge à Managua, où vivent dans des conditions alimentaires dramatiques des milliers de réfugiés. La jeune femme, qui se trouve au Nicaragua, dont elle est originaire, pour tenter d'obtenir un visa de sortie pour sa famille, a assuré qu'elle utiliserait toutes ses relations pour obtenir de l'aide internationale.

(Photolaser AP)

Selon le secrétaire général de l'ONU

La conférence sur les réfugiés se limitera à l'aspect "humanitaire"

GENÈVE (par AFP) — La conférence internationale sur les réfugiés indochinois, prévue à Genève le 20 juillet, traitera strictement de l'aspect « humanitaire » du problème et non de l'aspect politique.

Cette précision a été apportée hier par M. Kurt Waldheim qui a également révélé que l'URSS n'avait pas encore été officiel-

lement invité, ce pays n'étant pas partie prenante au problème, mais qu'elle serait la bienvenue si elle désirait apporter sa contribution. A cette occasion, le secrétaire général de l'ONU a déclaré que le prince Sihanouk, qui souhaite participer à la conférence, ne serait pas non plus invité, ne représentant officiellement que lui-même.

Abordant l'ordre du jour de la conférence, M. Waldheim a souligné que celui-ci ne comportait que les aspects strictement humanitaires du problème des réfugiés, à savoir l'accueil des réfugiés, leur sauvetage en mer, les conditions sûres et ordonnées de leur départ, l'aide matérielle et financière, la réinstallation des émigrés. Le secrétaire général a précisé que la conférence n'adopterait pas de résolution mais qu'il ferait lui-même un résumé de ses travaux et de ses décisions.

M. Waldheim a de nouveau souligné que les problèmes politiques n'étaient pas inscrits à l'ordre du jour. « Sans doute, a-t-il dit, il y a des causes politiques à la situation actuelle des réfugiés, mais elles ne peuvent être traitées par des échanges d'accusations et des débats acrimonieux. Il existe d'autres moyens de résoudre les problèmes politiques tels que les contacts directs ».

À Moscou, la question de la participation éventuelle de l'Union soviétique à la conférence a vraisemblablement été abordée lors de la visite du premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong. Le communiqué publié mercredi s'est borné à mentionner l'examen, au cours des entretiens, de « la situation en Asie du Sud-Est ».

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a estimé hier à Sydney où il faisait escale, qu'il y avait encore au Vietnam 700.000 réfugiés

« potentiels » et qu'une solution devait être trouvée à Genève.

À Canberra où ils se sont réunis, les pays de l'ANZUS (Etats-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande) ont lancé un nouvel appel à la communauté internationale pour des secours urgents aux « boat people ». Ils ont dénoncé également le Vietnam comme étant le responsable de « ce tragique flot de réfugiés ».

Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a

Voir page 6: Réfugiés

Le cabinet Lévesque n'a pas abordé la «question»

par Jean-V. Dufresne

QUÉBEC — Tandis que la question elle-même n'a pas été abordée, le premier ministre René Lévesque s'est dit fort réjoui des travaux du conseil des ministres qui a examiné hier surtout — ils s'étaient réunis mercredi — l'ensemble de la démarche référendaire dont l'échéance ultime, on le sait, a été fixée au printemps: « on avait l'impression de se retrouver en pleine période de militantisme », a

déclaré le chef du gouvernement au sortir du long huis-clos.

« Mais quant à la question elle-même, elle sera abordée lorsqu'on sera rendu là », a-t-il souligné sans préciser davantage.

C'était au Château Bonne-Entente, à Sainte-Foy, la cinquième rencontre « hors les murs » du gouvernement péquiste depuis son accession au pouvoir en novembre 76. Les ministres ont surtout consacré la première journée de leurs entre-

tens à la préparation du calendrier législatif pour la rentrée d'octobre, examiné la situation économique, discuté notamment des négociations dans le secteur public, mais aussi du dossier Asbestos Corporation dans l'attente d'un jugement aujourd'hui même, sur la requête en injonction sollicitée par la compagnie pour stopper sa mainmise par l'Etat.

On s'est penché, bien sûr, sur les élections partielles de septembre dont on

Voir page 6: Lévesque

Rôtisserie

Au Poulet Doré
340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

Le spectacle du Vieux port "Incroyable" qu'on ait banni le nom du Canada

Selon un porte-parole du secrétariat d'État, il est « incroyable » que des artistes engagés pour un spectacle dans le Vieux port de Montréal, à l'occasion de la fête de la Confédération, aient pu obtenir la garantie que le nom de cette fête ne serait pas soulevé durant la soirée.

Le secrétariat d'État et Loto-Canada ont versé \$207,000 pour ce concert, qui a été annulé deux fois à cause du mauvais temps.

Trois des quatre vedettes engagées par les bons soins de l'agence Kébec-Spec avaient demandé que le contrat stipule que la nature de cette fête ne serait pas mentionnée une seule fois de la soirée. Robert Charlebois, Claude Dubois, Diane Dufresne et Nette Workman ont chacun touché \$7,000 pour leur spectacle annulé.

« Nous avons été aussi surpris que n'importe qui de

voir Kébec-Spec signer un contrat pareil avec les artistes, soit que le spectacle serait appelé Fête dans le Vieux port, sans mentionner le lien avec la fête de la Confédération », a affirmé M. Gary McKeehan, attaché de presse du secrétaire d'État, David MacDonald.

Le directeur régional du Secrétariat d'État, M. Pierre Aumont, a affirmé de son côté: « Nous avons contacté Kébec-Spec parce qu'ils sont les seuls capables d'organiser un spectacle de cette envergure. Quelles que soient les clauses du contrat entre eux et les artistes, elles relèvent de leur responsabilité. »

M. Guy Latraverse, de Kébec-Spec, a déclaré que le spectacle avait d'abord été prévu pour les 27 et 28 juin, afin d'éviter tout lien politique, et que, ensuite, Festival Canada avait demandé de le tenir durant la fin de semaine.

Goyer exige des excuses de Radio-Canada

OTTAWA (PC) — L'ancien ministre libéral dans le cabinet Trudeau, M. Jean-Pierre Goyer, veut que le réseau anglais de Radio-Canada lui présente des excuses.

M. Goyer prétend que la so-

ciété d'État a agi de façon libelleuse et diffamatoire en lui prêtant un accent très lourd lorsqu'il parle anglais.

L'avocat de M. Goyer, Me Yves Fortier, a confirmé à la Presse canadienne, qu'il a fait parvenir une mise en demeure en ce sens au président de la société Radio-Canada, M. Al Johnson. Il lui a demandé de faire en sorte que M. Goyer reçoive des excuses dans des délais raisonnables.

Le Concorde à \$1,069

TORONTO (PC) — La société British Airways a mis en vente 75 billets pour un vol spécial Toronto-Londres à bord du supersonique Concorde, le samedi 1er septembre.

Ce sera le premier vol commercial du Concorde à partir du Canada. Il en coûtera \$1,069 chacun aux amateurs pour un aller simple, alors qu'Air Canada demande \$496 pour le même voyage. Concorde doit auparavant être présenté à l'Exposition nationale canadienne (CNE).

L'appareil devrait atteindre Londres en quatre heures car il doit attendre d'être au-dessus de l'Atlantique pour aller plus vite que le son.



Le général Michael Dare, responsable des services de sécurité de la GRC, est resté impassible, hier, alors que l'avocat de la Gendarmerie, Pierre Lamontagne, (au premier plan) est venu dire à la Commission McDonald que M. Dare n'élaborerait pas davantage sur les tables d'écoute que le corps policier canadien aimerait installer dans certaines ambassades d'Ottawa. (Photolaser CP)

Fonctionnaires: Macdonald est déçu pour les femmes

par Claude Turcotte

OTTAWA — M. David Macdonald, ministre fédéral chargé de la condition féminine, se dit déçu par le rapport annuel pour 1978 de la Commission de la fonction publique, qui indique, explique-t-il, que la situation de la femme par rapport à l'homme n'a pas changé pour la peine.

« Les femmes se retrouvent toujours, pour la plupart, dans les échelons inférieurs de la fonction publique, dans des espèces de ghettos où la rémunération est la plus faible et où les chances d'avancement sont les plus minces », affirme le ministre dans un communiqué.

Les progrès, dont fait état le rapport présenté avant-hier, sont considérés comme tout à fait insuffisants par le ministre: « Vu la situation tellement défavorable où se trouvaient les femmes auparavant, il faut vraiment établir de bons programmes pour redresser les choses et pour donner aux femmes la place qui leur revient. L'idée de l'égalité des chances ne semble pas avoir fait son chemin aussi loin qu'on l'aurait voulu, ce qui fait que la situation de la femme dans la fonction publique ne s'est guère améliorée. »

Comme ministre chargé du statut de la femme, M. Macdonald se donne comme pre-

Participation de la GRC aux opérations Ham et Bricole Au courant, Dare et Starnes ne l'ont pas dit au ministre

par Patricia Poirier
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le directeur du service de sécurité de la GRC, le général Michael Dare, et son prédécesseur, John Starnes, savaient que la police fédérale avait participé au cambriolage de l'APLQ (Agence de presse libre du Québec), ainsi qu'à l'opération visant à faire main basse sur les listes de membres du Parti québécois, mais ils n'en ont pas informé le gouvernement.

C'est ce qui ressort du témoignage rendu hier par le général Dare devant la commission McDonald qui fait enquête sur les activités répressives, voire illégales, de la GRC.

Le grand patron des agents du service de sécurité, qui n'a pas demandé la protection de la Loi de la preuve du Canada, comme l'ont fait tous les autres membres de la GRC depuis le début des audiences, a expliqué que ces événements s'étaient produits avant son entrée en fonction, et qu'il n'avait pas voulu faire une enquête sur ses prédécesseurs.

Le cambriolage de l'Agence de presse libre du Québec, (opération Bricole) a eu lieu en octobre 1972 et l'obtention des listes de membres du PQ (opération Ham), en janvier 1973, alors que M. Dare n'est devenu directeur du service de sécurité qu'en mai 1973.

En apprenant que la GRC avait participé à la perquisition de l'APLQ, le procureur a demandé à M. Dare pourquoi il n'en avait pas averti le ministre alors en poste, soit M. Warren Allmand. M. Dare a répondu que ce n'était pas sa responsabilité.

Il a indiqué qu'il faisait rapport au commissaire, M. Maurice Nadon, et que ce dernier pouvait voir le ministre.

C'était M. Jean-Pierre Goyer qui occupait le poste de solliciteur général en 1972, lors de l'opération Bricole.

Lorsque l'ancien agent Robert Samson révéla tout de cette affaire, en 1976, (comme l'avait craint la haute direction de la GRC dans un rap-

port secret d'août 1974), le ministre Warren Allmand a réclamé des explications.

« De source sûre, on m'informe que le commissaire de l'époque (W.L. Higgin) fut mis au courant de l'affaire, et comme cela aurait pu placer le solliciteur général (Jean-Pierre Goyer) dans une situation intenable, il appert que le directeur-général (John Starnes) ne lui a pas révélé comme il avait d'abord songé à le faire », a écrit M. Dare au ministre, le 1er avril 1976.

Qui était cette source sûre? A demandé le procureur.

Le témoin a répliqué que ces renseignements lui venaient de M. John Starnes, avec qui il s'était entretenu au téléphone.

M. Starnes a déjà dit qu'il serait surpris s'il n'avait pas mis M. Goyer au courant de l'opération Bricole, en 1972.

Le juge McDonald est intervenu pour dire que ce document du 1er avril 1976 n'était plus disponible depuis long-

temps et c'est pourquoi la commission n'avait pu s'en inspirer lors de l'interrogatoire de M. Starnes.

Pour ce qui est de l'opération Ham, c'est-à-dire l'obtention des listes de membres du PQ, M. Starnes était au courant, puisqu'il l'avait approuvée, a rappelé M. Dare.

M. Dare fut également mis au courant de cette opération, lorsqu'il devint le chef du service de sécurité, mais là encore, de son propre aveu, il n'a pas cru bon d'en informer son patron, le solliciteur général, M. Warren Allmand, ni son successeur, M. Francis Fox.

D'ailleurs, a aussi dit le responsable des agents secrets, M. Fox n'a pas paru surpris en apprenant les détails de l'opération Ham, le 31 octobre 1977.

« Rien n'échappait à M. Fox », a-t-il déclaré.

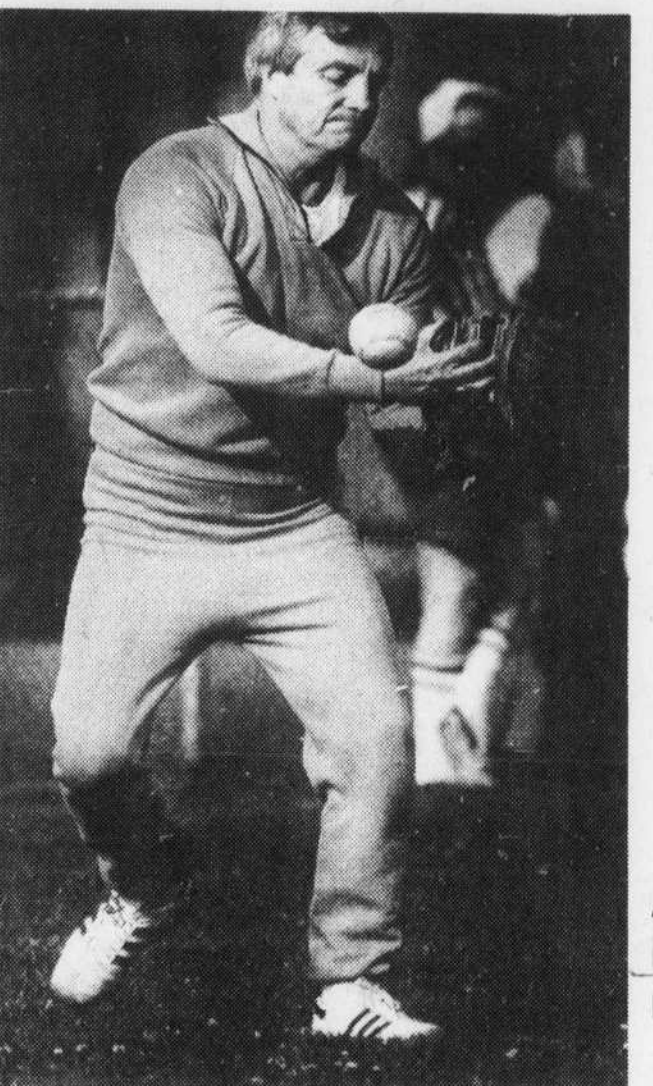
De plus, M. Dare a affirmé qu'il ne croyait pas, à l'époque, que les opérations Ham et Bricole étaient illégales bien qu'il ait changé d'avis depuis.

Dans une lettre adressée à M. Allmand par le commissaire Maurice Nadon, le 23 avril 1976, celui-ci l'assurait que l'affaire de l'APLQ était un incident isolé.

« De l'avis du directeur général actuel du service de sécurité (M. Dare), je suis à même de vous assurer sans équivoque qu'il n'existe aucun précédent de perquisition et saisie effectuée par le service de sécurité de Montréal, soit seul ou de concert avec d'autres services de police, et qu'il n'a pas réitéré ce genre d'actions », affirmait M. Nadon.

Interrogé sur la véracité de l'affirmation faite à l'époque, M. Dare a soutenu qu'il était vrai que c'était le seul incident du genre à Montréal et qui impliquait une perquisition et une saisie.

Selon lui, l'opération Ham était différente puisque les listes de membres, emmagasinées sur des rubans d'ordinateur aux Messageries dynamiques, avaient été empruntées, copiées et puis remises en place, et non pas « saisies ».



Plus familier avec un autre jeu qui consiste à renvoyer la balle à quelqu'un d'autre, le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, a raté celle qu'un journaliste a frappé dans sa direction lors d'un match qui opposait, à Edmonton, les députés de cette province aux correspondants parlementaires. (Photolaser CP)

Argentine: Mme MacDonald ne promet rien

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures n'a rien promis aux représentants syndicaux et religieux qui lui ont demandé de mettre fin à la vente de technologie nucléaire à l'Argentine, parce que les droits de la personne y sont violés.

Tout ce que Mme Flora MacDonald a dit, c'est que la question sera étudiée au cabinet.

À l'issue de la rencontre, Mme MacDonald a expliqué aux journalistes que la non-prolifération nucléaire devrait être discutée au niveau international et non local.

Les délégués représentaient le Congrès du travail du Canada, plusieurs syndicats et l'Église unie du Canada.

Cette rencontre faisait suite à une manifestation des débardeurs de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, qui ont refusé de charger le cargo « Entre Rios » d'eau lourde, à destination de l'Argentine, pour usage dans un réacteur nucléaire canadien Candu.

Des économies de paperasse à la tonne

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Revenu espère épargner des millions de dollars et éliminer plus d'un million de formules de douanes, en réduisant les tracasseries administratives qui assaillent tant les fonctionnaires du gouvernement que les importateurs et exportateurs, a déclaré un porte-parole du ministre.

Cette mesure, rétroactive au 1er juillet, devrait accélérer le mouvement de biens importés ou exportés.

Un des changements les plus importants, a déclaré dans un communiqué le ministre du Revenu, M. Walter Baker, touchera 1,3 million d'envois annuels. Ainsi les expéditions commerciales de marchandises, dont le coût est inférieur à \$500, pourront entrer au pays sans permis d'entrée de marchandise (formule B-3) ou de facture de douane.

Antérieurement, les règlements obligeaient les importateurs à obtenir un permis et à s'acquitter de la facture de douane. Dorénavant, les importateurs de petits envois n'ont qu'à remplir la formule B-8, formule d'importation de

marchandises ordinaires (Casual Import Entry Form).

De plus, le communiqué du ministre précise que les courtiers ou les agents de change peuvent agir à titre d'importateurs, ce qui constitue une innovation.

Les formules de déclaration d'exportations ont également été abolies pour les envois inférieurs à \$500. La feuille de route ou le bordereau d'expédition peuvent tenir lieu de déclaration. Cette modification permettra d'éliminer 300,000 formules par année.



COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
GARCIA, Fernando "Laboratoires Fer-Aur Compagnie Ltee/Fer-Aur Laboratories Company Ltd"	Centre d'Achats Langelier, 7373, Boul. Langelier, St-Léonard 4449, Mentana, Montréal	Épicerie
GOYETTE, Lise	6325 est, Sherbrooke, Montréal	Épicerie
GÉLINAS, Irène "Placements Delac Inc" (suite à une vente)	6343, Boul. Robert, St-Léonard	Épicerie
MANNO, Paolo	16211 ouest, Boul. Gouin, Ste-Geneviève	Restaurant
LABROSSE, Rita Poirier	1420 est, avenue Laurier, Montréal	Épicerie
PEREIRA, Antonio de Jesus	487 ouest, Jean-Talbot, Montréal	1 Restaurant - 1 Bar
THEODOSIOU, Konstantinos (suite à une vente)	4211, de la Roche, Montréal	1 Épicerie
FARAND, Lucien	7297, Casgrain, Montréal	1 Épicerie
MIRZA, Georges "Jeanne Dark Mirza" (suite à une vente)	197, Place du Marché du Nord, Montréal	1 Épicerie
PIAZZA, Antonio "Marché Général Piazza Inc."	5333, Sherbrooke est, Montréal	1 Épicerie
LAPOINTE, Guy "Régie des Installations Olympiques"	2080, Union, Montréal	Autorisation d'oeuvres musicales dans la Brasserie et mezzanine.
JOLY, Jacques "Les Services Hôtelliers Le Houbion Inc."	4885, Jean Talon est, St-Léonard	Autorisation de spectacles dans le Bar avec danse.
GERVASI, Paolo "Castel Tina Ltee"	1902, Masson, Montréal	1 Restaurant avec oeuvres musicales.
BERTHELOT, Micheline	675, Cadillac, Montréal	1 Épicerie
DUCHARME, Jean-Louis	5176, Reine Marie, Montréal	1 Restaurant
NAAMANI, Maher "Restaurant E H M Inc."	1155, Fleury est, Montréal	1 Épicerie
RASCHIELLA, David (suite à une vente)	4771-73, des Sources, Pierrefonds	1 Restaurant
FONG, Sew Lind "Kuo Yen Lee" (suite à une vente)	1033, 90e Avenue, LaSalle	1 Restaurant
ZAVERIDINOS, Sotiris "Z Dimitrios Louloudis" (suite à une vente)	5231, Bélanger est, Montréal	1 Épicerie
SANSALONE, Giovambattista (suite à une vente)	2200-2204, Ste-Catherine ouest, Montréal	1 Restaurant - 1 Bar avec danse
HILL, Cecil "Café Gigolette Inc."	1, Place du Commerce, Ile des Soeurs, Verdun	1 Restaurant
MILONAS, Charalambos "Le Restaurant Mironas Inc. Mironas Restaurant Inc." (suite à une vente)	2077, Stanley, Montréal	1 Restaurant
KRICHEVSKI, Vitali "Restaurant Médaille d'Or Inc"	2109, boul. Laurentien, St-Laurent	Demande additionnelle d'un Bar - Changement de capacité du Restaurant.
ADAMOPOULOS, Adam "Restaurant les Quatre Frères Inc./Four Brothers Restaurant Inc."		

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6



Classique Peter Jackson

du 23 au 29 juillet
au Club de golf
de la Vallée du Richelieu

Depuis Arnold Palmer,
le golf professionnel n'avait connu
de vedette avec autant
de magnétisme
que Nancy Lopez.
Vous serez envoûtés
par cette merveilleuse golfeuse.



Nancy Lopez

Les billets sont en vente aux magasins Eaton de la région métropolitaine et au Club de golf de la Vallée du Richelieu.

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial. Pour informations:

Swissca Incorporée
866-9237

Penser ne suffit pas! Il faut penser à quelque chose.

(Jules Renard 1864-1910)

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



Les Galeries St-Paul

3 Principales Nord, Sutton, 538-5154 538-3540

Oeuvres récentes:
Huiles, pastels, gravures,

GILLES E. GINGRAS

du 7 juillet au 30 juillet 1979
ouvert samedi et dimanche de 12 heures à 16 heures



VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE ENLÈVEMENT DES DÉCHETS

À compter du 9 juillet 1979, l'enlèvement des déchets dans la Ville de Montréal débutera à 18 h 00 au lieu de 19 h 00, soit 1 heure plus tôt qu'auparavant.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des déchets sont priés de déposer leurs poubelles une (1) heure plus tôt qu'auparavant.

Toutefois, on ne doit pas déposer les poubelles avant 17 h 00.

MARC BOYER,
LE GREFFIER DE LA VILLE.

Les Cossette-Trudel

La sentence est remise au 7 août

par Bernard Morrier

Le jeune couple Cossette-Trudel ne connaîtra sa sentence que le 7 août prochain.

D'abord prévu pour hier, le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions, a dû différer son prononcé en raison d'une mortalité survenue parmi ses proches et qui l'a empêché de terminer la rédaction de sa sentence.

On se souviendra que Louise et Jacques Cossette-Trudel avaient reconnu leur culpabilité, il y a quelques semaines, à des accusations relatives à l'enlèvement et à la séquestration du diplomate britannique James Richard Cross, en octobre 1970.

D'abord exilé à Cuba, au début de décembre 1970, le couple avait vécu par la suite en France, pour finalement rentrer volontairement au Québec peu avant Noël. Les Cossette-Trudel avaient immédiatement été cités devant les tribunaux

et le juge en chef Mayrand leur avait accordé des cautionnements, en attendant la tenue de l'enquête préliminaire, puis celle du procès. Cette dernière procédure n'est jamais survenue, les accusés ayant décidé de reconnaître leur culpabilité.

Dès leur plaidoyer enregistré, leur procureur Me Serge Ménard avait suggéré comme sentence l'imposition de travaux communautaires, voyant là un châtiment positif, surtout après leur exil de huit ans.

Pour sa part, Me Jean-Pierre Bonin, au nom de la Couronne, sans proposer de période ferme d'incarcération, avait rappelé que les crimes reprochés au couple ne devaient pas rester impunis, afin qu'on sache à travers le monde que tout représentant étranger ici peut être protégé contre les actes de terrorisme.

Hier, les Cossette-Trudel ont donc regagné leur domicile, toujours sous les mêmes conditions de leur cautionnement.



Jacques et Louise Cossette-Trudel à leur sortie, hier, du palais de justice de Montréal. (Photolaser CP)

Marche anti-nucléaire de Montréal à Québec

par André Tardif

Parti de la métropole mardi, un peloton de cinq marcheurs antinucléaires doit atteindre Contrecoeur aujourd'hui, dans le cadre d'une marche de 150 milles en 25 étapes qui se terminera le 27 juillet prochain devant l'Assemblée nationale à Québec.

Les marcheurs réclament notamment un moratoire permanent sur tous les projets nucléaires au Québec, un débat public sur le sujet par le biais d'une commission d'enquête sur l'énergie, et une meilleure information à la population sur les coûts de l'énergie, en particulier sur les revenus et dépenses de l'Hydro-Québec.

« Cette marche a été organisée un peu à la hâte par le Front commun antinucléaire, mais à mesure qu'elle progresse, l'intérêt va croissant et nous prévoyons que de plus en plus de sympathisants se joindront au peloton », a dit hier au DEVOIR M. Lior Sénécal, l'un des organisateurs de la manifestation.

Il signale que dès hier soir à Verchères,

après des arrêts à Boucherville et Varennes, les marcheurs tenaient leur première assemblée publique pour informer les gens sur les divers aspects de l'énergie nucléaire. Grâce à des chargés d'étapes, ils entendent tenir une réunion semblable dans chacune des municipalités qu'ils visiteront au cours des prochains jours, entre autres Contrecoeur ce soir, Saint-Ours-sur-Richelieu demain et Sorel dimanche.

La semaine prochaine, ils visiteront respectivement Yamaska, Pierreville, La Visitation, Nicolet et Sainte-Angele avant d'atteindre Gentilly, le 15 juillet prochain, site des premières installations nucléaires au Québec. Par la suite, le peloton se dirigera vers la Vieille capitale via Trois-Rivières, en empruntant la rive gauche.

Le Front commun antinucléaire voudrait que la commission d'enquête sur l'énergie étudie l'ensemble de la problématique énergétique, qu'elle fasse enquête sur tout aspect de la question énergétique qui mérite d'être éclairci, qu'elle tienne des audiences publiques régionales afin que la population puisse se faire entendre, et qu'elle soumette au gouvernement un rapport final sur les grandes orientations énergétiques au Québec dans une perspective d'au moins 50 ans.

« Nous sommes conscients qu'après avoir déclaré un moratoire de deux ans l'an dernier sur les projets de développement nucléaire, le ministre d'État à l'Énergie, M. Guy Joron, s'est personnellement déclaré en faveur d'un moratoire permanent, au cours d'une entrevue récente avec votre journal », ajoute M. Sénécal.

« Mais nous aimerions que le gouvernement se prononce définitivement sur la question, et ce sera le but de la démonstration devant l'Assemblée nationale qui mettra un terme à notre marche. »

Il incite entre-temps tous les sympathisants à se joindre au peloton des marcheurs à raison de 10 à 15 milles par jour, selon la période de temps dont ils peuvent disposer. Quant à ceux qui ne peuvent le faire, il les invite à faire parvenir un témoignage personnel de leur appui, sous quelque forme que ce soit, aux Amis de la terre, C.P. 689 Hauteville, Québec. Ces témoignages seront déposés lors de la démonstration de clôture.

Charette est libéré

Jean-Pierre Charette, ex-membre du Front de libération du Québec qui a passé 10 années de sa vie en exil à Cuba, a été libéré sur parole ces jours derniers après avoir purgé environ trois des six mois de prison auxquels il avait été condamné pour trois attentats à la bombe en 1968.

Me André Williams, l'avocat de Charette, a révélé hier que son client avait été libéré d'une prison provinciale juste avant la Fête nationale le 24 juin dernier, sans toutefois préciser une date. Il a ajouté qu'il se comportait très bien et qu'il avait écrit un livre sur ses 10 années d'exil.

Charette, 35 ans, avait été condamné, le 26 mars dernier, à six mois de détention et à trois années de bonne conduite. Il devenait admissible à une libération conditionnelle le 22 juin, après être volontairement revenu de la Havane dans la métropole le 14 janvier dernier. Trois mois plus tard, il plaiderait coupable à une accusation de trois attentats à la bombe, lesquels visaient notamment des locaux du Parti libéral du Québec, de l'Union nationale et de la Société des alcools.

Hôpitaux: encore plusieurs points de divergence entre la FQII et le CPNAS

par Paule des Rivières

Après plus de 10 mois de négociation, la Fédération québécoise des 7.000 infirmiers et infirmières (FQII) et les représentants du ministère des Affaires sociales et des hôpitaux demeurent diamétralement opposés sur les points les plus chauds de leurs rapports de travail.

Ces points sont les clauses touchant la promotion et le transfert, la mobilité et la sécurité d'emploi, le statut des infirmières sans permanence, les primes de soir et de nuit, la disponibilité du personnel sur appel, les congés annuels et sans solde. Les conditions salariales ont à peine été abordées de sorte qu'on ne peut dire qu'elles expliquent le durcissement du conflit actuel même s'il existe des écarts importants entre les demandes syndicales et les offres patronales initiales.

D'abord la promotion et le transfert. À l'instar de la grande majorité des autres syndicats, la FQII — qui est présente dans 36 hôpitaux dont la moitié à Montréal —

soutient que l'ancienneté est LE critère devant régir les transferts et les promotions et elle propose que l'employé qui change de poste ou de département soit soumis à une période d'essai variant de 30 à 40 jours.

De son côté, le Comité patronal de négociation des Affaires sociales (CPNAS) que préside M. Jacques Nadeau « préconise la priorité de la compétence tout en laissant une large place au facteur ancienneté ». « Quelle définition fait le comité patronal de la compétence » rétorque la présidente de la FQII, Mme Ginette Gosselin.

Dans un document ayant pour but de faire le point sur une négociation qui s'embourbe, le président du CPNAS dit: « Si la FQII est d'opinion que la formule patronale laisse trop de place à l'arbitraire, nous sommes prêts à examiner avec la FQII d'autres formules qui permettront d'objectiver davantage le processus d'octroi des postes ».

Une profonde divergence existe égale-

ment en ce qui a trait aux horaires de travail des infirmières de soir et de nuit. La FQII revendique la semaine de 28 heures, réparties sur quatre jours, pour ceux et celles travaillant après le coucher du soleil et un salaire équivalent à ceux travaillant le jour, soit 35 heures. La partie patronale est disposée à augmenter de \$2.29 à \$2.54 la prime accordée pour chaque nuit ou chaque soir et estime que la demande syndicale aurait pour effet d'accroître de 20% la masse salariale des salariés de soir et de nuit.

Très peu de discussion sur les primes ont eu lieu jusqu'à présent, l'une comme l'autre partie jugeant apparemment que la position de son vis-à-vis défie tout bon sens.

Il y a également à ce chapitre le problème de rotation du personnel (jour-soir-nuit) et la demande du syndicat d'obtenir pour ses membres la fin de semaine aux 15 jours. À ce dernier sujet, le CPNAS dit: « Nous sommes prêts à examiner les implications de façon positive lorsque la FQII nous aura démontré qu'elle est prête à négocier véritablement. »

Autre point chaud: la question des infirmières temporaires dont la FQII ne veut pas entendre parler, arguant que l'officialisation d'un tel statut donnerait le feu vert à l'employeur soucieux d'économiser sur les avantages sociaux.

La FQII préfère parler d'employé régulier qui obtient sa permanence ou sécurité d'emploi après deux ans alors que l'employeur lie la notion de permanence à la détention d'un poste. « La simple logique est à l'effet qu'il ne peut y avoir deux titulaires pour un même poste », dit le CPNAS.

La FQII de son côté insiste pour que les employés réguliers mais non permanents puissent bénéficier d'une certaine priorité sur les fameuses listes de rappel ou de disponibilité auquel l'employeur fait appel en cas de manque de personnel imprévu.

Ceci conduit à la disponibilité du personnel sur appel que l'employeur souhaite voir mieux régie en s'assurant que le salarié inscrit sur la liste de rappel devra effectivement respecter la disponibilité qu'il aura lui-même exprimée.

La partie patronale argue en effet qu'il faut corriger un problème fréquent dans le réseau hospitalier: le nombre d'infirmières prêtes à respecter de façon systématique la disponibilité peut, dans un établissement donné, correspondre à 25% des noms inscrits.

La FQII présente le point de vue suivant: la pratique n'est pas très humaine qui consiste à exiger d'une infirmière en disponibilité qu'elle attende perpétuellement un coup de téléphone à toute heure du jour ou de la nuit. D'autant plus, soutient la FQII, que certains employeurs ont tendance à compter beaucoup sur la liste de rappel dont les adhérents peuvent

avoir des salaires moins élevés. Il y a trop d'absences répond l'employeur.

Pour pallier cet état de choses, la FQII propose, à l'instar de la Fédération des Affaires sociales (CSN), la mise sur pied dans chaque établissement, d'équipes volantes, polyvalentes, dont les membres auraient justement pour tâche de combler les postes vacants ou d'aller renforcer un département très occupé.

Ces équipes existent dans un petit nombre d'hôpitaux à l'heure actuelle mais le CPNAS n'est pas intéressé à les instaurer de façon systématique.

Les deux parties ne s'entendent pas non plus sur les congés: les infirmières veulent que les congés annuels soient pris à l'intérieur de la période estivale de quatre mois, la partie patronale étend cette période à six mois.

L'employeur estime que dans certains cas il aurait à fermer des unités durant l'été s'il accédait à cette revendication. La présidente de la FQII note pour sa part qu'il s'agit tout simplement d'inclure dans la convention collective une disposition qui prévaut largement.

La FQII est une centrale syndicale indépendante regroupant 7.000 membres répartis dans six unités de Montréal, d'Amos, de Grand-Mère, de Shawinigan, de Joliette et de Sherbrooke. Elle est la seule à s'être fait imposer un décret en 1976.

Débrayages moins intenses

La Fédération québécoise des infirmiers et infirmières (FQII) poursuit ses débrayages rotatifs mais à un rythme moins intensif que celui du mois dernier: environ cinq des 36 établissements où elle est présente sont touchés quotidiennement.

Un certain nombre d'hôpitaux seront en conséquence affectés aujourd'hui par des débrayages de 24 heures, dont les noms doivent être rendus publics dans la matinée.

Hier, les hôpitaux suivants étaient le théâtre de débrayages: Charles-Lemoyne, l'Institut de Cardiologie de Montréal, Valleyfield, le Centre hospitalier de Sainte-Eustache et l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Il s'agissait d'un premier débrayage pour le personnel infirmier de l'Institut de cardiologie et de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Ces deux unités se sont en effet récemment affiliées à la FQII et ont le droit de grève depuis le premier juillet.

Par ailleurs, le service d'urgence de l'Hôpital Saint-Luc de Montréal demeure fermé, la direction estimant qu'elle ne pourrait « en temps de grève » accueillir plus de patients; 352 des 660 lits de l'établissement, soit 53%, sont occupés. La direction s'attend à un débrayage ce soir à minuit et juge que la menace de grève suffit à commander la fermeture de son urgence.

La FQII et le Comité patronal de négociation des Affaires sociales négocient sans succès depuis un an pour le renouvellement d'une convention collective échue depuis le 30 juin 1978 et visant 7.000 syndiqués.

La ville d'Ottawa parraine 4,000 réfugiés

OTTAWA (PC) — Projet 4.000, un programme d'accueil de réfugiés vietnamiens mis en place par les autorités municipales d'Ottawa, suscite des réactions diverses: la population semble partagée entre les sentiments humanitaires et des préoccupations d'ordre pratique.

Bien que le conseil municipal et plusieurs groupes de pression soient heureux de cette initiative, certains citoyens ont fait savoir qu'ils s'opposaient à ce que des étrangers viennent prendre les emplois des Canadiens.

Un des principaux problèmes auxquels font face les organisateurs est de trouver le moyen de maintenir l'intérêt de la population jusqu'à l'arrivée des réfugiés.

Ce projet d'accueil du maire, Mme Marion Dewar, est dirigé, temporairement, par un ancien coordinateur à l'accueil des réfugiés pour les Nations unies, M. Michael Lubbock.

M. Lubbock se dit indigné de ce que certaines personnes croient que ces réfugiés vont prendre les emplois des Canadiens. « En fait, il est évident qu'ils vont occuper les emplois que les Canadiens vont refuser », dit-il.

Cependant, un porte-parole d'un centre privé de la main-d'oeuvre d'Ottawa, M. Sig Schmidt, croit que la capitale fédérale pourrait accueillir, au maximum, de 400 à 500 réfugiés.

« Nous ne devrions pas laisser nos sentiments l'emporter sur la raison », a-t-il déclaré.

Pour pouvoir parrainer un réfugié, le centre d'accueil d'Ottawa recommande aux citoyens d'avoir en banque au moins \$3.000.

Contre la hausse

Les groupes de consommateurs qui se sont opposés à une augmentation réclamée par les producteurs de lait nature, lors de récentes audiences de la Régie des marchés agricoles du Québec, ont reçu l'appui de Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières.

Dans un télégramme qu'elle faisait parvenir au président Benoît Lavigne, Mme Payette dit son assurance de voir la Régie « favoriser une mise en marche ordonnée, efficace et juste des produits agricoles et, à cette fin, de collaborer avec les associations de consommateurs, en accordant toute l'attention et la considération nécessaires aux remarques et arguments que ces groupes ont formulés au nom des consommateurs du Québec ».

Cols bleus: négociations prématurées

Six mois avant l'échéance de leur contrat de travail, les 8.000 cols bleus de la ville et de la Communauté urbaine de Montréal ont déposé hier leur projet de convention collective, « dans le but de bénéficier d'un délai raisonnable pour négocier et éviter les conflits ».

Affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, les cols bleus, par la voix de leur président, M. Réjean Gauthier, affirment que cette façon de procéder a été accueillie favorablement puisqu'une rencontre préliminaire de négociations a été fixée pour le mois d'août prochain.

« Le syndicat veut que les autorités de Montréal et de la CUM soient bien conscientes, comme nous, de l'importance de la présente négociation, compte tenu des différents changements administratifs qui ont été fait ou tendent à se faire depuis quelques années », indique M. Gauthier dans un communiqué.

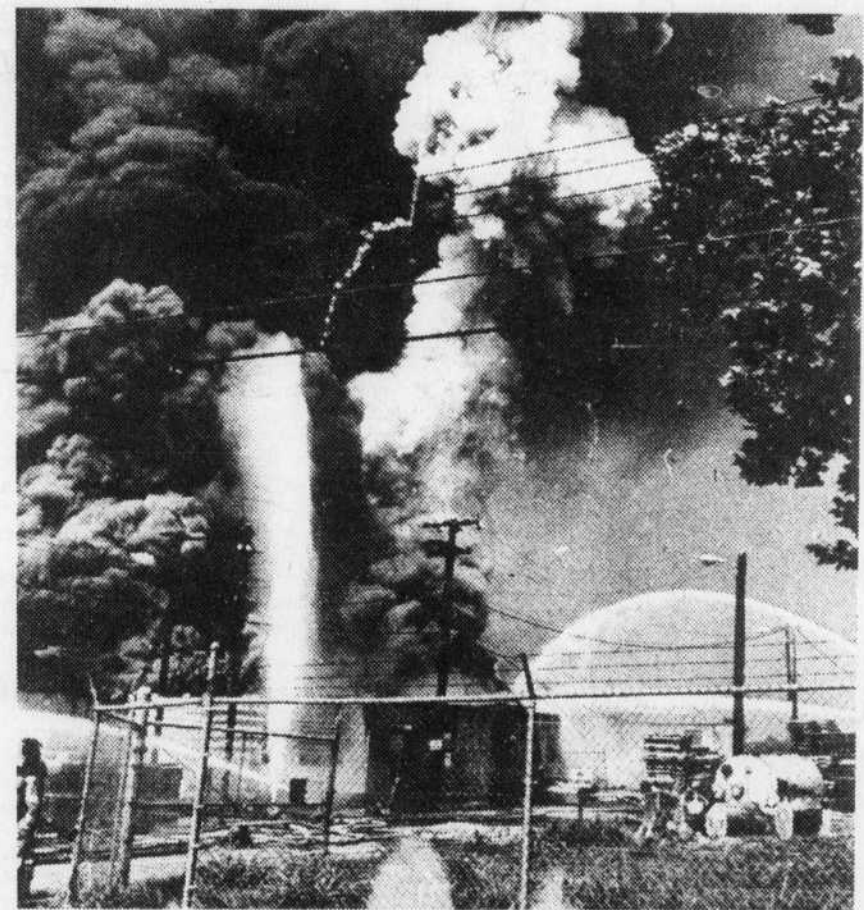
« Cette négociation prématurée aura pour effet de ne pas négliger le petit groupe de travailleurs cols bleus, et pourra trouver des solutions à leurs problèmes au même titre que les gros groupes. Nous aimerions que la prochaine convention collective soit signée dans le délai le plus rapproché possible de l'échéance de la convention actuelle le 31 décembre prochain. »

Le projet des cols bleus, au chapitre de la sécurité sociale, traite surtout de rétrogradation médicale, d'assurance-salaire et de fonds de pension. Quant à la promotion, ils demandent la mise sur pied d'un système d'apprentissage, l'amélioration des mécanismes de promotion ainsi que le regroupement de certaines fonctions.

Au niveau de la sécurité d'emploi, le syndicat demande l'abolition quasi complète des contrats à forfait, la diminution des mises en disponibilité et le rappel des auxiliaire par ancienneté générale. Quant à la sécurité au travail, il réclame la mise en place des mécanismes pour réduire les accidents et incapacités partielles permanentes.

Enfin, notant que le syndicat a actuellement plus de 600 griefs en suspens, M. Gauthier dit que les cols bleus souhaitent trouver, en cours de négociation, une façon de régler les griefs plus rapidement grâce à des mécanismes accélérés.

Tout en faisant savoir hier aux autorités de Montréal et de la CUM dans quel cadre ses demandes salariales s'inscriront, le syndicat a précisé qu'elles seraient déposées plus tard durant les négociations.



Des milliers de travailleurs et de résidents, qui se trouvaient à proximité de cette usine de produits chimiques de Memphis, ont été évacués hier quand un incendie a détruit le secteur de production de pesticides. Les nuages de fumée qui se dégagent du brasier contenaient une substance toxique. (Photolaser AP).

Un commerçant des Terrasses exige \$1,309,000 de la gérance

(par Bernard Morrier) — Pour avoir toléré et provoqué une détérioration constante de l'ambiance et avoir permis des opérations marginales, qui ont empêché la compagnie Promore Colonials Limited d'exploiter une boutique fashionable, comme le laissait entendre le bail pour la location d'un espace aux Terrasses (un

centre commercial voisin d'Eaton, dans le centre-ville), la compagnie Rouse Québec Limitée, qui gère ce centre commercial, devrait être tenue de verser au locataire une indemnité de \$1,309,000.

C'est là l'essentiel d'une poursuite intentée et déposée hier, devant la Cour supérieure, par Promore, administrant la boutique Harmonie 1979, propriété de M. Raymond Bitton.

La requête mandate que le bail d'une durée de 10 ans, débutant le 1er septembre 1977, mentionnait que le locataire avait promis à M. Bitton que le troisième étage des Terrasses, où se trouvent les lieux loués, serait consacré exclusivement à des magasins de mode de grand luxe et de très grande qualité et qu'on y trouverait également des magasins portant des noms aussi prestigieux que Balmain, Nina Ricci, Charles Jourdan et Lily Simon. Réciproquement, le bail imposait à M. Bitton l'obligation de ne vendre que des produits de luxe.

En bref, les lieux auraient été consacrés à l'établissement de boutiques de grand luxe et auraient constitué en fait un centre commercial consacré exclusivement à la mode de luxe.

M. Bitton soutient dans sa requête que Rouse Québec Limitée n'a tenu aucune des promesses et aucun de ses engagements et la gestion de cette entreprise a abouti au désastre le plus complet, les

boutiques aux noms prestigieux n'étant jamais venues, 20 commerces sur 30 étant fermés.

Tout en accusant Rouse d'avoir détruit son commerce et ruiné sa réputation, M. Bitton affirme que l'administration des Terrasses a décidé de transformer le troisième étage de façon à rendre les lieux loués complètement inutilisables pour lui, notamment en entreprenant des travaux pour installer en face de sa boutique une patinoire à glace.

Finalement, M. Bitton soutient que Rouse a tout mis en oeuvre pour essayer de récupérer les lieux loués, dont elle a apparemment besoin pour les travaux en cours. Et, tôt hier matin et en l'absence de M. Bitton, un représentant de Rouse aurait pénétré sans autorisation dans les locaux de Harmonie 1979, se serait emparé de tout l'inventaire qui occupait le magasin, de tout le mobilier et de toutes les améliorations locatives, aurait démonté les installations de M. Bitton et aurait laissé son commerce littéralement en ruine.

Pour toutes ces raisons, M. Bitton réclame \$109,000 pour perte des améliorations locatives, \$200,000 pour perte de l'inventaire en magasin et \$1 million pour perte de profits et d'achalandage depuis le début du bail jusqu'à son expiration. M. Bitton demande en outre l'annulation du bail convenu avec son locateur.

AUJOURD'HUI

A compter d'aujourd'hui, et jusqu'au 10 septembre, exposition du Conseil de la sculpture du Québec, au Centre d'Art du Mont-Royal, 1260 chemin Remembrance.

A compter d'aujourd'hui, et jusqu'à dimanche, exposition de la Relève photographique 1979, à l'hôtel Holiday Inn du centre-ville de Montréal.

Jusqu'à demain se poursuit la Semaine de la sécurité nautique, organisée par le Conseil canadien de la sécurité.

Les collectes itinérantes de la Croix-Rouge sont: au Centre récréatif de Saint-Adolphe d'Howard, de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h; au centre commercial Duvernay, 3100 boul. de la Concorde, à Laval, de 15 h à 20 h 30; et dans le gymnase de la Gendarmerie royale du Canada, 4225 boul. Dorchester ouest, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

À la remorque du Front commun

Le blocage de quelques services informatiques, la soudaine gratuité de l'accès aux autoroutes, la perturbation de la circulation interne du courrier entre officines gouvernementales, tout cela ne saurait émouvoir le public comme le font les débrayages qui continuent dans les hôpitaux. Encore qu'il soit curieux d'entendre les dirigeants du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) affirmer, pour mieux faire accepter ces grèves temporaires et sectorielles, qu'elles ne cherchent qu'à « bloquer les rouages administratifs » et non à « pénaliser la population ». Si l'administration publique est par définition au service du public, la suspension d'un service ou l'autre affecte la population. A moins que les fonctionnaires qui débraient n'occupent pas de fonctions vraiment utiles, ce que le SFPQ ne voudrait certes pas reconnaître. Des dossiers importants se trouvent donc freinés, des allocations n'arrivent pas à leurs bénéficiaires, des émissions de permis sont bloquées, etc.

Mais ce que le public est désormais en droit de se demander, au-delà de ces désagréments mineurs ou non, c'est la raison de l'éclosion de pareil conflit à ce moment-ci. Il y a désormais plus d'un an que la convention collective liant l'Etat aux 36.000 membres du SFPQ est échue. Les négociations entre les parties ont commencé en mars 1978. Force est de constater que le gouvernement péquiste, qui n'avait pas tari de griefs envers son prédécesseur sur ce dossier particulier, est à son tour aux prises avec l'enlèvement devenu classique des négociations dans le secteur public.

Les réformes adoptées pour le cadre de négociations dans les secteurs public et parapublic en juin 1978 ne touchaient pas ces employés de l'Etat, et le SFPQ n'est pas associé au « Front commun » CEQ-CSN-FTQ qui regroupe les syndicats des affaires sociales et de l'éducation. En morcelant ainsi son approche, le gouvernement a cru pouvoir s'en tirer plus facilement. Mais il appert aujourd'hui que ce syndicat et les autorités gouvernementales n'ont d'autre stratégie que conque en fonction du Front commun. C'est poudre aux yeux que de prétendre le contraire, et c'est ce qui fait, fort coûteusement pour les contribuables, traîner de façon inacceptable les pourparlers.

Si les fonctionnaires refusent de signer une

nouvelle convention collective, c'est essentiellement à cause des conditions salariales qui leur sont offertes, notamment de la clause d'indexation, devenue cruciale en cette ère d'inflation installée à demeure.

Dans le cas du SFPQ, la première année de la convention, c'est-à-dire l'année 1978-79 déjà écoulée, devrait apporter, d'après les offres gouvernementales, des augmentations de 11% ou 13% environ, selon les catégories. Voilà une progression plutôt confortable, si on la compare au sort de l'ensemble des travailleurs canadiens qui, pour la même année, n'ont vu leurs salaires moyens augmenter que de 7.7%, tandis que le coût de la vie faisait très officiellement un bond de 9%, ce qui signifie une perte nette de pouvoir d'achat. Mais si le SFPQ a droit à un tel traitement, c'est pour respecter la parité avec les syndicats du « front commun » qui avaient arraché ces augmentations en 1976 pour 1978-79. En leur cas, c'était la dernière année de la convention. Autrement dit, les fonctionnaires, restés cois en 1976, ont ramassé les bénéfices des luttes du Front commun.

Pour l'année 1979-80, la seconde de leur future convention collective, les choses ne se présentent pas aussi bien, et la formule d'indexation que leur propose le gouvernement ne protège même pas, en bien des cas, le pouvoir d'achat des syndicats. Les augmentations offertes sont de 4% ou de 6.5% selon les catégories, et les salaires ne seront indexés que pour la partie de la hausse du coût de la vie qui dépassera 6.5%. Il s'agit en quelque sorte, pour le gouvernement Lévesque, de tenter d'éponger quelque peu de cette deuxième année ce qu'il perçoit être les « extravagances » consenties par le gouvernement Bourassa pour 1978-79.

Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont mécontents de ces offres, en effet plus que maigres, que les fonctionnaires protestent maintenant et ont entrepris un chapelet de moyens de pression. C'est aussi qu'ils ont tout intérêt à faire durer le conflit jusqu'à ce que se dessinent mieux les offres plus « finales » qui seront faites aux grandes centrales syndicales probablement au début de l'automne. Autrement dit, il leur serait bien de réitérer pour 1979-80 l'opération bénéfique qu'ils ont faite en 1978-79.

Heureux de voir ce genre de groupe se tenir loin du Front commun, le gouvernement joue

le jeu à sa façon et accepte aussi ce que l'on nomme maintenant des « clauses taxi », celles par lesquelles un syndicat signe une convention avec l'assurance de rajustements si d'autres syndicats réussissent plus tard à délier un peu mieux les cordons de sa bourse. Ainsi les salaires de l'année 1980-81, pour les fonctionnaires, seront-ils renégociables en fonction des futurs gains CEQ-CSN-FTQ.

Même si ce genre de pratique est perçu comme étant de bonne guerre au cours des marchandages des grandes nuits de négociation, il n'est pas très éthique. Le SFPQ, notamment, a érigé cette méthode confortable en instrument régulier de ses gains. Il tente rarement de faire lui-même des percées, il laisse aux grandes centrales l'odieuse des vastes débrayages et la réputation qui les accompagnent. Le harcèlement qu'il pratique maintenant en tout confort, avec un fonds de grève dépassant les \$3 millions, sert plus à meubler le temps en attendant de voir ce qui se passera à la table centrale qu'à faire vraiment pression en vue d'un règlement.

Puisque et le gouvernement et les syndicats qui ne se trouvent pas à la table centrale n'osent à peu près plus entreprendre des pourparlers sur les clauses salariales sans savoir ce que la force de frappe du Front commun obtiendra, il serait plus juste et plus franc de revoir la loi-cadre des négociations dans le secteur public en tenant compte de cette réalité. Les échéances des conventions devraient coïncider, les négociations avoir lieu au même moment plutôt que de traîner en longueur quasi, comme dans le cas du SFPQ, jusqu'à aboutir à des contrats rétroactifs. On pourrait même envisager d'associer les syndicats indépendants d'une façon ou d'une autre à la table centrale, pour éviter les duplications coûteuses et inutiles. Le gouvernement, qui n'a jamais eu de penchant irrésistible pour les pourparlers à cette table à lui-même ouverte la voie à une telle centralisation. Le ministre de la Fonction publique a reconnu récemment que ses propositions salariales étaient faites en fonction des offres au Front commun. Si la politique salariale est globale, et nul ne doute maintenant que ce ne soit le cas, il est vain de faire semblant de la négocier de façon différente en cinquante-six endroits.

Lise BISSENETTE

LE TRES AU DEVOIR

■ Le traitement de faveur fait à Israël

Nous venons d'assister à un acte de haute voltige, triste mais combien ironique, d'opportunisme politique et d'amatuerisme diplomatique, mis en scène par notre nouveau premier ministre, M. Clark.

La promesse de démentir l'ambassade canadienne de Tel Aviv à Jérusalem ne sera donc pas un ballon politique. Des dizaines d'éditoriaux et d'articles ont allégrement relevé la malhabileté de ce geste.

Cet incident, qui a failli être un accident diplomatique mérité qu'on s'attarde à deux points de vue qui y ont été fréquemment exprimés.

— dans un premier temps, malgré leurs critiques, les médias et certainement tous les médias anglophones ont tenu à réaffirmer dans leur préambule un appui quasi total à Israël, réduisant ainsi cette question à une mauvaise synchronisation dans le temps, (les négociations en cours...) et finalement à un geste maladroit.

— Un second type de préoccupation, consistait à calculer les cents et les dollars qui seraient peut-être perdus, pour en arriver à souligner l'irresponsabilité de M. Clark.

Où sont passés les beaux principes démocratiques du Canada? Pourquoi cet appui si total et cette immense solidarité à l'Etat d'Israël? C'est un honneur que même les E.-U. ne revendiquent pas. L'Etat d'Israël n'a jamais

été un condensé de moralité, il n'est pas dirigé par des saints, pas plus qu'il n'est l'incarnation de l'âme de millions de Juifs qui ont péri victimes du fascisme raciste.

Israël est un Etat qui devait être traité à la lumière des droits et des devoirs de tout autre Etat.

De plus, c'est un Etat qui en 31 ans de pratique de souveraineté a violé avec constance toutes les stipulations du droit international et la charte des Nations unies relative aux conflits internationaux: annexion des territoires occupés, châtiment collectif des populations civiles sous l'occupation, modification des caractères culturels et démographiques des territoires, torture des prisonniers politiques... la liste est longue et bien documentée pour l'énumérer dans sa totalité (voir la condamnation d'Israël par les neuf membres de la CEE; LE DEVOIR, 19 juin 1979). C'est un Etat théocratique, exclusif, qui n'est pas plus sacré que l'Arabie saoudite dans ce contexte.

Pourquoi le Canada s'oppose-t-il à la domination d'une puissance étrangère, militaire et coloniale sur un peuple, sauf lorsqu'il s'agit de la domination coloniale israélienne sur les Palestiniens de Gaza et de la Cisjordanie?

Pourquoi le Canada s'oppose-t-il à la domination d'une puissance étrangère, militaire et coloniale sur un peuple, sauf lorsqu'il s'agit de la domination coloniale israélienne sur les Palestiniens de Gaza et de la Cisjordanie?

Pourquoi le Canada s'oppose-t-il à la domination d'une puissance étrangère, militaire et coloniale sur un peuple, sauf lorsqu'il s'agit de la domination coloniale israélienne sur les Palestiniens de Gaza et de la Cisjordanie?

Si la réponse à ces questions réside dans une tentative de se gagner le vote des sionistes parmi la communauté juive Canadienne à Toronto et à Montréal, la moralité de la démocratie canadienne laisse à désirer.

Et enfin, lorsque la validité d'une décision diplomatique se mesure à la quantité de dollars et de cents perdus, les prétendus standards de moralité qui doivent guider une démocratie deviennent d'une élasticité douteuse, pour le moins qu'on puisse dire.

Le peuple palestinien refuse de vivre sous l'occupation militaire, il refuse de voir ses terres confisquées pour être données à des colons fanatiques armés de bibles et de mitraillettes. Il veut exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, tel que stipulé par un consensus international et approuvé par les Nations unies.

Ce sont des exigences légitimes et qui devraient prévaloir sur toute spéculation monétaire.

Pour terminer, nous attendons de voir comment M. Clark va réussir à équilibrer le budget, stimuler l'économie, réduire le chômage... et remplir ses autres promesses électorales.

Marthe THERRIEN,
Monique OLM,
Michelle SAUNIER,
Louise MILLER,
Tahani RACHED,
Eglal RACHED,
Qusai SAMAK

Montréal, juin 1979

■ Pour les réfugiés d'Indochine

De plus en plus, le problème des réfugiés préoccupe l'opinion internationale. Dans une lettre adressée au gouvernement du Kampuchéa démocratique le 12 juin 1979, le premier ministre thaïlandais, M. Kriangsak Chomanan, a expliqué comment le problème des réfugiés est devenu un fardeau politique, économique et social pour la Thaïlande. Au sommet économique de Tokyo des dirigeants des pays industrialisés ont accordé la deuxième place à cette question. Le mois dernier à l'ONU, M. Waldheim a fait appel aux différents gouvernements pour trouver une solution au problème des réfugiés d'Indochine.

Au Canada, aux États-Unis, en Europe comme en Australie, on a accueilli des milliers de réfugiés « d'Indochine ». Il y a une semaine, les gouvernements canadien et québécois ont manifesté l'intention d'en accepter d'autres. C'est humanitaire. Les patriotes cambodgiens au Canada remercient sincèrement toutes les organisations qui ont fait des démarches dans ce sens. Mais est-ce une bonne solution?

Depuis 1975, le pays a accueilli un très grand nombre de réfugiés d'Indochine dont la plupart (90%) sont des Vietnamiens. De jour en jour le nombre de réfugiés augmente.

Les patriotes vietnamiens ont fui leur pays en bateau dans une situation incertaine. Pour pouvoir le faire, chaque Vietnamien doit payer de \$2.000 à \$4.000. Le gouvernement de M. Phan Van Dong est en train de faire le trafic des réfugiés.

Des Canadiens qui ont aidé autrefois Le Vietnam se demandent pourquoi les dirigeants actuels de ce pays ne sont pas fatigués de la guerre. Depuis 30 ans, le peuple vietnamien a lutté contre les impérialistes et colonialistes pour libérer et réunifier son pays, pour permettre à son peuple de déterminer lui-même sa destinée. Malheureusement, après 1975, le Vietnam s'est rallié à une grande puissance, l'Union soviétique, et est devenu lui-même impérialiste en Asie. Les autorités vietnamiennes ne cherchent pas à reconstruire leur pays après la guerre, au contraire elles ont créé des problèmes en Asie du Sud-Est en envahissant le petit Laos en 1977 et le Kampuchéa, en 1979. Ces dirigeants rêvent de devenir une grande puissance, et l'allié fidèle de l'URSS en Asie.

Les 150.000 hommes des troupes vietnamiennes au Kampuchéa comme au Laos appliquent la stratégie « tout détruire, tout incendier et tout tuer » avec une cruauté

inouïe. Partout où ils sont passés, ils ont commis des crimes et semé des dévastations d'une barbarie et d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

L'occupation du Kampuchéa par des troupes vietnamiennes crée un grand problème social dans ce pays. Plus de 90.000 réfugiés Kampuchéens qui ont quitté récemment leur pays pour chercher asile en Thaïlande. Au Canada, les citoyens canadiens d'origine khmère sont unanimes pour dire que l'agression du Vietnam au Kampuchéa démocratique est la principale cause de l'afflux des réfugiés en Thaïlande, qui fuient avant tout la guerre et la famine.

Tous les pays du monde doivent réagir de manière concrète pour résoudre le problème des réfugiés d'Indochine en faisant des pressions sur le Vietnam pour qu'il retire ses troupes immédiatement du Laos et du Kampuchéa, et pour qu'il cesse d'appliquer froidement sa politique de trafic des réfugiés.

Si des pays tiers continuent à aider le Vietnam, c'est qu'ils ne veulent pas résoudre le problème des réfugiés.

M. Charey SOKHA-PHUONG
Montréal, 29 juin

■ Une analyse partielle des problèmes kurdes

Je viens de lire les articles intitulés « Le réveil des kurdes » publiés dans votre journal les 14, 15, 16 et 18 juin 1979. Je pense que les quelques commentaires suivants pourraient jeter un peu plus de lumière sur cette question.

En bref, il me semble que cette analyse des dits « problèmes kurdes » est faite de façon très restreinte et trop partisane. C'est, bien sûr, le privilège de l'auteur de se donner un rôle assez semblable à celui du fameux « James Bond ». Je suis sûr que les lecteurs du DEVOIR ont dû remarquer que ces articles relèvent d'une attitude fortement partielle. J'attirerai seulement votre attention sur les faits suivants.

Tout d'abord, il existe une différence claire et nette entre Persans et Iraniens. La Perse était et est toujours une partie de l'Iran c'est-à-dire une pro-

vince parmi d'autres. Les Persans, les Médés et les Parthes font partie d'un grand peuple qui s'appelle Aria d'où le nom de l'Iran.

A ma meilleure connaissance, les kurdes sont les descendants des Médés et grâce à leur position géographique, ils sont les Arias les plus purs vivant sur le plateau d'Iran.

Leur culture et plus spécifiquement leur langue en témoignent. On peut donc conclure que la dichotomie Kurdes-Iraniens, mise de l'avant par ces articles, est totalement fautive.

Les problèmes des Kurdes iraniens ne sont pas de même nature que ceux des Kurdes vivant sous l'autorité des gouvernements étrangers.

Il est vrai que les Kurdes ont beaucoup souffert sous le régime du Chah et de son père. Toutefois, tous les Iraniens ont eu le même sort pénible

au cours des 50 dernières années.

Les idées développées par l'auteur ne sont pas tellement étrangères au peuple iranien, car il y a déjà quelques siècles que le colonialisme veut les diviser pour mieux régner.

En ce qui concerne le PDK et ses dirigeants (inconnus en Iran), il faut noter qu'ils sont les « out-breeding » parachutés dans la région peu après la révolution. Le leader fondateur de ce parti M. Gazi Mohammed et son collègue de l'Azarbaïdjan M. Pichavari étaient tous les deux les créatures de Moscou. Après leurs défaites en 1946-47, ils étaient d'ailleurs retournés en URSS leur point de départ.

En terminant, je dois souligner que je ne suis pas un partisan de M. Khomeini. En fait, je commence à avoir de sérieux doutes quant à sa sincérité et à sa compétence. Je suis originaire de l'Azarbaïdjan et comme tous mes compatriotes: Kurde, Persan, Baloutche et autres, je me sens avant tout Iranien.

Djavid AJAR

Montréal, 19 juin

■ Les Organismes familiaux sont insatisfaits

(Lettre adressée à M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales du Québec)

Nous avons dû, cette semaine, procéder à un emprunt pour pouvoir payer nos employés. Chaque année, le même phénomène se répète malgré la promesse toute particulière des fonctionnaires, au printemps 1979. Nous devions recevoir l'octroi au début de juin.

Nous vivons dans une insécurité perpétuelle. Nos besoins exposés au ministère des Affaires sociales, sont le double de la subvention accordée. L'augmentation, cette année, est seulement de \$15.000. Comme si bien dit Mme Lavoie-Roux, le 24 mai, à l'Assemblée Nationale: « Cela veut dire une augmentation de \$1.000.00 par organisme, c'est-à-dire que ça ne vous semble pas un peu dérisoire? »

Nous protestons énergiquement et voulons exprimer notre vive insatisfaction, M. Lazure, devant le traitement fait aux organismes familiaux et à leurs familles membres. Nous sommes des milliers de bénévoles. Nous vous permettons de sauver des sommes importantes en services aux familles. Non seulement nous sommes en subventions ne sont pas reconnus mais il nous faut attendre au-delà de la moitié de l'année fiscale et même aller jusqu'à l'emprunt pour maintenir nos permanents, avant de recevoir l'octroi promis.

Encore une fois, nous protestons.

Denise LAPORTE-DUBUC
Secrétaire général
Organismes familiaux associés du Québec
Montréal, 3 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Beving, Ville Lasalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$65, par année, six mois: \$36, trois mois: \$24. À l'étranger: \$70, par année, six mois: \$38, trois mois: \$27. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

INACTIVITÉ

Un discours, un homme, un décor

par Pierre Vadeboncoeur

On ne peut pas juger sainement un parti en oubliant ses antécédents. On ne peut se borner à croire ce qu'il annonce aujourd'hui sans aller voir ce qu'il faisait hier. De même pour ce qui est de l'Etat fédéral et du fédéralisme: pour faire confiance au fédéralisme, il faut voir d'abord comment le fédéralisme s'est comporté dans le passé. Pour donner une autre « chance » au fédéralisme, il est indispensable de chercher ce qu'il a fait des multiples « chances » qu'il a eues naguère. Pour se faire une idée de ce à quoi l'on doit s'attendre de l'Etat fédéral et du Parti libéral conjointement (ou de l'Etat fédéral, du Parti conservateur et du PLQ, ce qui à peu de chose revient au même), il ne suffit pas d'écouter les tenants du fédéralisme en général, et M. Ryan en particulier: il faut consulter l'histoire conjointe de l'Etat central et des partis libéraux, et je dirais volontiers leur dossier.

On évitera de prendre les apparences et les déclarations pour de l'argent comptant. On interrogera les constances et les continuités. L'esprit politique ne peut pas se contenter des discours du moment. Il existe des forces sous les comportements et derrière les personnages, et il s'agit de savoir, entre autres choses, si elles ont toujours été les mêmes fondamentalement. Derrière la « souplesse » du Parti libéral, il est essentiel de distinguer sa rigueur, sa rigidité. Elle est historique. Elle ne se dément jamais. Regardez-en la courbe: cette courbe dessine une droite. Il ne suffit pas qu'on vienne nous dire que le PLQ changerait quelque chose et qu'il dispose d'un professeur nouveau pour

l'annoncer: ceci n'est pas très sérieux. Ce n'est pas plus sérieux que les politologues qui du dehors s'amusent avec des rêves de modifications constitutionnelles auxquels le pouvoir central n'a jamais montré qu'il fût prêt à s'intéresser le moins du monde. Cela produit des mirages, et des commissions Roberts-Pepin. Les conciliateurs n'ont jamais rien pu contre le pouvoir central, ni les humbles demandeurs. Ça n'a jamais marché. Mais ce qui a toujours marché, il faut dire, avec une certaine efficacité, c'est la comédie.

Que faut-il donc dire de la réalité? Des choses comme celles-ci. Dans le fédéralisme canadien, il n'y a pas tant une constante de fédéralisme qu'une constante de domination. Ceci trahit son origine. On ne trouve pas, dans l'histoire et dans l'esprit de cet ensemble étatique, quelque chose qui ressemblerait même de loin à une recherche bienveillante et commune, entre le pouvoir central et les provinces, d'une évolution complexe, variée et capable d'épouser notamment les particularités d'une province ou d'une autre, ses tendances propres ou ses besoins, ses demandes ou son destin un peu spécial: on trouve, très exactement, tout le contraire. Cette fédération est un corset.

Pendant que, tout au long de cette lente histoire, le parti libéral faisait des oeilades au Québec, celui-ci cherchait soit à conserver l'acquis de la constitution, soit à l'agrandir. La souplesse fédérale était dans le sourire. Car le pouvoir central résistait sans broncher et c'est lui qui s'agrandissait. Cela se faisait immanquablement contre la volonté québécoise, véridiquement tenue pour rien. Qu'il pleuve ou qu'il neige au Québec! Mé-

moires et commissions d'enquête, éloquence et mouvements d'humeur, quelle importance? Aucune. Cette évolution centralisatrice, surtout depuis la guerre, obéit à une logique de fer: le Canada fut et demeure un Etat fédéral par les formes et par la surface, mais unitaire par l'esprit, par les intentions et en grande partie par le fait. Cet Etat prétend fédéraliste nourrit et manifeste quelque part un dessein obstiné et congénital de domination.

Ceci est plus sérieux que les discours de M. Ryan. Il y a là davantage à voir venir. M. Ryan peut bien dire et faire reluire ce qu'il veut. Ce n'est pas ce que M. Ryan envisage ou prétend envisager pour son parti et pour l'Etat qui est intéressant. Ce qui est intéressant, c'est très précisément son parti lui-même et tout particulièrement l'histoire de son parti, provincial et fédéral, tel qu'il a toujours été mêlé inextricablement à la réalité politique du gouvernement central. Je ne sache pas d'ailleurs que le PLQ ait changé de personnel, ni que M. Ryan, quelles que soient ses intentions, soit ou puisse devenir autre chose, en réalité, que le maquillage de son parti, de la fédération, ainsi que d'une réalité politique « libérale » dont le centre de gravité, de toute façon, n'a jamais été au Québec mais ailleurs, quelle que fût la représentation québécoise au parlement. Voilà un parti qui est un embranchement.

Chacun sait bien que ce cela a donné en pratique. Non seulement les carrières enchevêtrées du Parti libéral et du pouvoir fédéral ont-elles assuré toujours, en fin de compte, le succès d'ensemble de la politique hégémonique d'Ottawa, mais elles ont montré ceci, qui en est une autre preuve: dans la crise constitutionnelle qui sévit au Canada depuis 10 ou 15 ans, le Parti libéral, tant provincial que fédéral, n'a fait, au total, que soutenir, malgré et parfois même à la faveur de certaines réticences du gouvernement du Québec, l'irréductibilité du gouvernement central. Il y a eu des feintes. Il y en a encore. M. Ryan, qui prétend aujourd'hui mijoter une politique plus contestataire, reconnaît, dans le même souffle, par sa politique référendaire, qu'il ne s'en donnera pas les moyens puisqu'il se propose d'inviter les Québécois à liquider l'espèce de force collective qu'ils ont péniblement réunie grâce à une politique qui justement n'est pas la sienne, mais celle du Parti québécois...

Nous ne sommes pas nés d'hier. Le Parti libéral, nous prétendons savoir un peu ce que c'est. Il n'est pas nécessaire de remonter au déluge, ni même à la Conscriptio, alors que le parti de Mackenzie King, s'étant maintenu au pouvoir grâce à la promesse qu'il avait faite aux Canadiens français de ne pas recourir à cette mesure, s'en fit délier par les Canadiens anglais... Le pouvoir central, tant qu'il peut, s'accroît et il ne lâche rien. Ce n'est pas le Parti libéral, armé d'un « non » du Québec à soi-même, qui pourra le contraindre; d'ailleurs il est de la famille. La politique apparente du Parti libéral provincial peut bien se faire ici, il n'y a pas d'inconvénient; sa politique réelle se fait ailleurs et il en tient compte rigoureusement sur le fond. La fédération va son chemin. Le Québec a réclamé d'Ottawa, en deux ou trois circonstances, quelques centaines de millions, à divers titres. Cette histoire remonte à pas mal plus loin que le 15 novembre 1976. Il n'a pas obtenu un liard. Le fédéralisme canadien, c'est cela. A Ot-

tawa, on ne résout pas les contentieux, on les tranche avec un air de les résoudre. Le jeu des « nouvelles » propositions, des « nouveaux » départs, des « nouveaux » fédéralismes (qui ne sont comptés plus), des dernières dernières chances, qui font l'objet traditionnel des plaidoyers du PLQ et du PLC, ce jeu-là, peut-être bien intentionné chez certains, fait partie de la réalité politique d'Ottawa, il n'échappe pas à celle-ci, il en est au contraire l'expression sophistiquée, il est la diplomatie de cette politique.

Une épithète nouvelle, un slogan, un discours, un homme, un projet, un décor. Il paraîtrait que commence une ère nouvelle. Il faut plutôt s'exercer l'oeil à distinguer ce que cette prétention à de lunaires. La logique fédérale et la logique « libérale » procèdent toujours d'une logique infiniment plus profonde que celle qui paraît, qui semble, qui a l'air. Quelle est cette logique? Tout simplement celle du plus fort. Elle est lourde. Le fédéralisme, à cause de ce poids, revient toujours à ce qu'il n'a jamais cessé d'être: intraitable, centralisé, centralisateur; hostile à l'esprit que devraient connaître des fédérés; hostile en effet à un certain esprit de liberté, de mouvement, de consentement libre et dégage, ou de refus égalitaire libre, de la part des parties constituantes. Une fédération doit pouvoir osciller librement, fût-ce vers une confédération, c'est-à-dire une association d'Etats souverains, sans quoi ce n'est pas à des fédérés qu'on a affaire mais à des séquestrés.

Avant de prêter quelque prix aux propos de M. Ryan, on ferait bien de regarder au-dessus de quel fond général ils flottent. Ce qui crève les yeux, c'est qu'il y a dans le fédéralisme canadien une sorte de fatalité d'empire. Ce n'est pas une fatalité, c'est simplement une volonté majoritaire, morne et obstinée la même. En elle vont inéluctablement se perdre les velléités de changement et les offres d'aimable composition. Elle profite d'ailleurs de ces velléités en répandant l'illusion grâce à elles et en différant d'âge en âge la minute de vérité, car me elle l'a toujours fait.

Conseiller aux Québécois de répondre non au référendum, ceci équivaut à reconnaître l'inaïté d'une politique libérale soi-disant réformatrice en matière constitutionnelle. C'est en réalité, pour un « réformiste », jeter par-dessus bord sa propre politique tout ensemble avec la politique souverainiste. A moins que la politique du PLQ, dont on ne sait pas grand chose encore, ne soit qu'un pur paravent, auquel cas elle n'aura, il est vrai, besoin d'aucune force...

Quel est le but d'une politique dont la condition est l'évacuation d'une vraie force québécoise? Demandez-le aux petits oiseaux.

Mise au point

L'article publié le jeudi 5 juillet dans cette page sous la rubrique « réplique » et signé par MM. McCall et Paterson, coprésidents du Comité d'action positive, se terminait par une note explicative de Lise Bissonnette, mise en cause par les auteurs. Aucune distinction typographique n'ayant démarqué le texte d'Action positive de la réponse de notre consœur, nous tenons à préciser, pour dissiper toute confusion, que la note explicative commençait par les mots « Problème de lecture ».

BIEN-ÊTRE

Le méchoui oui oui

Par les rues de nos villes et villages on ne promène plus l'agneau, on le dévore tout rond. A la Saint-Jean et en tout temps, la mode est au méchoui. Les chansonniers ne tarderont pas à noter que méchoui rime avec oui et symbole avec pétrole. Par ailleurs, Québec risque de ne plus rimer avec bon bec mais avec salamalec. Serions-nous, à notre insu, en route vers la souveraineté-arabisation du pays?

L'alouette — résignée ou en colère — désormais « plumée », c'est au tour du mouton national d'être sur le gril. (Evolution oblige: procession. Décapitation. Dégustation. Digestion. Serait-ce là l'étapisme? Après quelques lampées de la Cuvée des Patriotes (du voisin dépanneur bien nommé) les Québécois en viennent à se dire leur deux vérités. Autour du mouton le ton monte. On vide les bouteilles sans vider LA question. Sans même attendre l'autorisation du ministère des Transports tous les convives se trouvent dépassés à

droite et à gauche. Personne ne modère ses transports et les discours polisés se muent en discours politisés.

Le citoyen du monde nous convie au méchoui du village planétaire rejoignant le séparatiste inconscient qui prône une autre façon de se « déprovincialiser ». Le fédéraliste est sommé de rajuster sa feuille d'érable, l'indépendantiste accusé de favoriser le déménagement des berges vers d'autres cieux, là où les pâturages sont plus verts que les pétro dollars. On ironise sur celui qui pousse les moutons de Panurge derrière un nouveau démiurge et le partisan de la souveraineté-association est moqué de vouloir se saouler sans vider sa bouteille. Non au mouton. Oui au méchoui. Tout le monde balance et tout le monde danse. Huez votre compagnie. Gens du pays, il fût un temps où l'on parlait parfois d'autres choses. Je me souviens. Et vous?

Rolande ALLARD-LACERTE

L'opposition du Front patriotique au régime Smith-Muzorewa, de Rhodesie

par
Saul Ndlovu

Militant de la fraction ZAPU du Front patriotique, M. Ndlovu en est le représentant à Alger. Il était récemment de passage au Canada pour faire connaître tant au public qu'au gouvernement les raisons de l'opposition du Front patriotique au régime Smith-Muzorewa issu des dernières élections en Rhodesie. La traduction de son texte est du DEVOIR.

membres, l'une des deux autres personnes choisies devra avoir détenu le poste de commissaire de police adjoint ou un plus haut poste dans la police rhodésienne et ce, pour une période d'au moins cinq ans. S'il faut désigner quatre autres membres, deux au moins de ces quatre devront avoir occupé ce ou ces échelons dans la police, pour le même laps de temps. Le troisième membre (d'une commission à trois) ou les quatrième et cinquième membres (d'une commission à cinq) seront choisis « pour leur expérience et qualification dans l'administration et leur aptitude » à occuper lesdits postes.

La police rhodésienne est connue pour sa discrimination raciale. Ils'agit de la BSAP (British South Africa Police), nom qui remonte au temps du colonisateur Cecil John Rhodes et de la British South Africa Chartered Company. Dans la police rhodésienne, aucun officier noir ne peut être au-dessus d'un officier blanc et le commander, peu importe, les états de service de l'officier noir, et même si l'officier blanc n'a été promu qu'à une date récente.

Les officiers noirs qui ont bénéficié d'une promotion, dans la BSAP, deviennent des « station-sergeants ». Quelques-uns, des sergents majors. On peut à peine voir un major. Que dire du rang de commissaire adjoint? La référence à « la compétence et à l'expérience dans l'administration » n'est qu'une façon déguisée de maintenir la suprématie blanche, car le régime rhodésien a systématiquement maintenu les Noirs dans des fonctions subalternes, là où il devenait impossible pour eux de prouver leur compétence ou leur expérience.

Une commission de la défense régira l'armée. Elle aura à sa tête le président

de la Commission de la fonction publique. On lui donnera deux ou quatre autres membres. S'il faut en nommer deux, ce sera parmi ceux qui ont obtenu le brevet de colonel dans l'armée ou de capitaine dans l'aviation, et ayant servi au moins cinq ans à ce titre. Les mêmes critères joueront s'il faut combler quatre postes. Personne ne sera habilité à siéger à une telle commission s'il n'a pas au moins décroché le grade de colonel de l'armée ou de « group captain » dans l'aviation.

Puisque aucun soldat rhodésien noir n'a jamais été promu colonel dans l'armée, qu'aucun noir n'a détenu le grade de « group captain » dans l'aviation, il est clair que les conditions jouent lourdement à l'encontre des Noirs. Cela signifie tout simplement que les membres de cette commission, et des trois autres commissions énumérées ci-haut, appartiendront au Front rhodésien de Ian Smith. Comme le dit l'accord du 3 mars, ces organismes conserveront un haut degré d'efficacité tout en étant « libres d'ingérence politique ».

La constitution Smith-Muzorewa comprend 170 articles dont 123 sont privilégiés, ne pouvant être ni amendés, ni abolis par une simple majorité parlementaire. Pour abolir ou amender ces articles privilégiés, les 72 députés représentant les 7 millions d'Africains du Zimbabwe doivent recueillir l'appui d'au moins six des députés du Front rhodésien, parti de Ian Smith.

Même la nomination d'un ministre de la justice (attorney general) est privilégiée; ni le Parlement, ni le premier ministre ni le président n'y peuvent rien.

Seuls ceux qui sont aptes à siéger à la Haute Cour de Zimbabwe-Rhodésie peuvent devenir attorney general. Si le candidat ne se qualifie pas comme juge, il doit avoir occupé le poste d'attorney general au moins dix ans. Aucun Noir n'a jamais siégé à la Haute Cour de Rhodesie. Aucun Noir n'a travaillé au bureau de l'attorney general, ne serait-ce que pour 10 mois. Pour Ian Smith, couleur blanche et efficacité vont de pair; il a pris soin de s'assurer que le contrôle du gouvernement soit réservé à des Blancs. Le Front patriotique ne pouvait participer à un tel schéma raciste. Ce schéma a pour but de perpétuer le statu quo sous un masque noir. Exemple classique de l'infrastructure d'un régime fantoche.

Comme si cela ne suffisait pas pour asseoir la suprématie blanche au Zimbabwe, voilà que le système de votation donne aux Blancs le pouvoir d'élire leurs

propres députés et de participer également à l'élection des 72 députés des circonscriptions noires et de 20 des 28 autres députés.

Les huit derniers députés à être désignés le seront par les 72 Noirs et les 20 Blancs, d'après une liste de seize noms établie par les 20 députés Blancs... Cas unique où une minorité parlementaire obtient un veto constitutionnel sur une majorité parlementaire.

Parler de modifier dans 10 ans ce système, ce sont des vœux pieux. On a prévu un tribunal qui devra trancher sur ces articles iniques de la constitution, mais avant de dire s'ils devront être amendés ou abolis, seule la minorité blanche sera consultée! Ainsi le veut la constitution, la majorité noire ne sera pas consultée. Voilà un exemple typique de ce que Ian Smith désigne comme le « Rhodesian way of life ».

Dans cette logique, le régime rhodésien a décrété un référendum où seuls les Blancs se prononçaient sur le projet de constitution telle qu'on vient d'en décrire sommairement les grandes lignes. Puisque le privilège attaché aux articles de la Constitution vise à protéger et à promouvoir les privilèges raciaux des votants blancs, il devient absurde d'espérer ou d'attendre que les Blancs s'accordent sur l'abolition desdits articles.

La majorité qui a la supériorité numérique sans le pouvoir politique... continuera à être ignorée par la minorité et ce, malgré le suffrage universel parmi les adultes.

On a beaucoup parlé des élections tenues en Rhodesie du 16 au 21 avril. La cause en est principalement aux cercles de conservateurs britanniques, ou aux républicains réactionnaires dont la renommée n'est plus à faire, tels Jesse Helms et Hayakawa. Ces gens et ceux qui leur ressemblent taisent délibérément le fait que la Rhodesie connaît l'état d'urgence depuis 1965. Cet état d'urgence a permis à la police et à l'armée de Smith de terroriser les paysans et les travailleurs africains partout dans le pays. On autorise la détention arbitraire et les perquisitions sans mandat. Il est connu de par le monde que des centaines de Noirs sont morts en détention ou durant les recherches menées par l'armée de Smith.

On connaît aussi dans le monde le fait que ni l'armée ni le régime rhodésien ne peuvent être poursuivis pour ces meurtres et ces destructions massifs, parce qu'il existe la parapluie de la Loi

sur les indemnités (Indemnity Act). Cette loi donne au plaignant le fardeau de la preuve quant à la « malice préméditée » d'un policier ou d'un soldat qui aurait commis de telles exactions.

Durant le soi-disant exercice électoral, le régime a détenu au moins 1.600 militants du Front patriotique, mais le Front patriotique avait été déclaré hors-la-loi sept mois plus tôt.

Outre l'état d'urgence, on doit tenir compte du fait que la Loi martiale règne sur 94% du territoire; l'armée y est autorisée à détenir, tenir des procès sommaires, rendre sentence et exécuter. Chaque mois, des centaines d'Africains sont ainsi tués. Récemment, Ian Smith a lui-même déclaré qu'au moins 50 personnes sont tuées chaque jour en Rhodesie. Chiffre très conservateur. La moyenne quotidienne s'établit entre 60 et 70. Les nombres furent plus élevés avant, pendant et immédiatement après la fraude électorale.

Le couvre-feu est en vigueur aujourd'hui sur de larges portions du territoire. Parfois, les citoyens ne sont pas autorisés à quitter leur maison entre six heures du soir et six heures du matin. Ailleurs, le couvre-feu court de six heures du soir à midi le lendemain et même, dans certains cas, il ne reste aux éleveurs et aux fermiers que de midi à 14 h pour vaquer à leurs tâches usuelles. Chaque jour, des dizaines de Rhodésiens sont exécutés par l'armée rhodésienne parce qu'ils enfreignent ces règles absurdes de couvre-feu. On en fait l'annonce invariablement dans des communiqués à 19 h 45, quotidiennement.

Environ 1,5 million de Noirs vivent dans ce que l'on désigne sous le terme de « villages protégés ». Les détenus de ces « camps de concentration » sont des gens dont les habitations ont été rasées parce qu'on les soupçonnait de donner appui aux combattants de la liberté du Front patriotique. Chaque famille se voit attribuer une aire de 15 mètres carrés, peu importe le nombre et l'âge des membres de la famille. Des troupes armées entourent ces camps dont personne ne peut sortir sans la permission des gardiens. Ces détenus ont été forcés d'aller voter, à la pointe du fusil.

En Rhodesie vivent 250.000 Noirs en provenance de Tanzanie, du Malawi, de la Zambie et du Mozambique. Ils constituent autrefois le « cheap labour » de la colonie, pour ses mines et son industrie, grâce à la complicité d'agences de recrutement que la Tanzanie, le Mozambique

et la Zambie abolirent une fois acquise l'indépendance.

Le Malawi a toutefois perpétué l'agence de recrutement de main-d'œuvre à destination de la Rhodesie et de l'Afrique du Sud. Ces gens, complètement à la merci de leurs employeurs, ont dû se rendre voter sous peine de congédiement. Ajoutez à ce contingent les 500.000 travailleurs du commerce ou du service domestique ou de la fonction publique et vous trouverez que le régime n'a pas à se glorifier du nombre de Noirs qui se rendirent voter aux 4.445 bureaux permanents de votation — il y avait 241 unités mobiles destinées à rejoindre certains votants.

Le régime Smith a annoncé qu'il s'attendait à ce que 2,8 millions de personnes aillent voter. Si, comme Smith le prétend, 64% des gens habilités à voter y sont allés, cela ferait un peu moins de 1,8 millions de votes au nombre desquels 1,5 million dans les camps, 225.000 dans les mines et sur les fermes, et 67.000 dans les régions urbaines ou autres, où le régime avait mobilisé 100.000 hommes armés pour ces journées de votation!

La population de Rhodesie est de 7 millions de Noirs et de 230.000 Blancs, auxquels s'ajoutent 12.000 Asiatiques et 10.000 métis ou gens de couleur. Notre estimation nous porte à conclure que 25% des gens se sont rendus voter — non pas 64% — et que ce pourcentage inclut les 225.000 étrangers vivant sur les fermes et dans les mines.

Quoi qu'il en soit, ces calculs ne valent rien, le régime n'ayant pas fait de recensement et n'ayant pas établi de liste électorale. On n'a pas à s'étonner que le vote ait atteint 108% ou 105% à certains endroits. Tout cet exercice convergerait vers une fraude électorale fondée sur l'injustice absolue et destinée à renchérir l'injustice existante.

L'un des complices de cette fraude, le Reverend Ndadabingi Sithole, s'est plaint par la suite de « grossières irrégularités »... Le tout était frauduleux et doit être rejeté sans réserve. La junte Smith-Muzorewa, établie sur ce procédé frauduleux, doit être détruite. Cette junte ne représente aucunement les véritables aspirations de la majorité mais doit bénéficier à quelques individus tels Muzorewa, Sithole, Chinai et Smith qui sont de grands propriétaires terriens agissant au détriment des masses appauvries, délogées et exploitées.

La justice se trouve du côté des masses se battant pour leurs droits inaliénables sous la bannière du Front patriotique.

LIBRE OPINION

Urbanisme et développement communautaire

par
Paul Lewis

Détenteur d'une maîtrise en planification de l'Université d'Ottawa, M. Lewis travaille pour le Service d'urbanisme de la ville de Gatineau.

L'URBANISATION a accentué les incompatibilités existant entre nos milieux de vie et les besoins de l'homme. La mise en vigueur, au Québec, du projet de Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ne pourra que confirmer l'échec de l'urbanisme à réaliser un développement conforme aux besoins communautaires. La pratique actuelle ne saurait être modifiée du seul fait de l'adoption d'une loi qui n'est, somme toute, que la consolidation de dispositions éparpillées.

Depuis les travaux de la Commission provinciale d'urbanisme, entre 1963 et 1968, les différents gouvernements québécois ont tenté, chacun à sa façon, de remédier à l'absence d'une politique des établissements humains. Il faudra attendre 1976 pour qu'un gouvernement dépose un projet de loi, même si le ministre Tessier avait présenté, en 1972, un avant-projet de loi auquel on ne donna pas suite, pour préférer plutôt susciter le regroupement des municipalités. La nomination, en 1976, d'un ministre d'État à l'Aménagement confirmait l'importance que le gouvernement Lévesque entendait accorder à la planification. Deux ans ont été nécessaires à la rédaction d'un projet de loi qui, dans l'ensemble, ne se distingue pas de façon notable de celui du ministre d'alors, M. Victor Goldbloom. L'expérience de la Communauté régionale de l'Outaouais aura été jugée concluante, puisque les deux projets de loi soumis à l'Assemblée nationale reprennent l'essentiel de la procédure d'élaboration de son schéma d'aménagement du territoire.

Le projet de loi 125 n'a pourtant pas suscité tout l'intérêt qu'aurait souhaité le gouvernement du Québec. L'apathie

d'une population qui n'a pas suffisamment perçu la relation entre l'urbanisme et le développement communautaire est certes à déplorer. Mais les raisons de ce désintéressement ne peuvent lui être entièrement imputées. Aucune interrogation sur la signification de l'urbanisme pour notre société ne semble avoir précédé la rédaction du projet de loi, d'où la confusion entre planification et rédaction de plans et schémas. Or, ce n'est pas tant le contexte législatif que la « manière de penser l'urbanisme » qui doit être redéfinie.

Trop longtemps, l'urbanisme a été considéré comme une extension de l'architecture à l'ensemble de l'espace humanisé. L'esthétique seule, plutôt que la satisfaction de l'ensemble des besoins communautaires, demeure, de ce fait, le critère essentiel de partage entre la bonne et la mauvaise planification.

L'absence de référence aux besoins communautaires dans les documents d'urbanisme ne manque pas de surprendre. Si on parle d'affectation du territoire, de périmètres d'urbanisation, de normes minimales à respecter, de densité d'occupation, de traces de voies de circulation, d'équipements et d'infrastructures, nulle mention n'est faite de l'obligation de justifier les propositions d'aménagement en fonction des communautés concernées. C'est pourtant là une réforme essentielle pour un urbanisme qui cherche à améliorer la qualité de vie.

Les documents traditionnels d'urbanisme ont tendance à vieillir prématurément, car les solutions y sont présentées sous une forme trop définitive, trop catégorique, pour qu'elles puissent s'adapter à une réalité en constante évolution. L'actualisation ne peut alors être que ponctuelle, en fonction des crises qui surgissent.

C'est ainsi que, trop souvent, les urbanistes s'imposent un carcan conceptuel dont il est difficile de se libérer. À partir du moment où, par exemple, les besoins en habitation pour les ménages défavorisés sont directement exprimés en logements sociaux, il est difficile de prévoir

d'autres possibilités d'intervention. La planification gagnerait à reconnaître à tous des droits équivalents pour orienter d'abord les discussions autour des véritables besoins, plutôt qu'autour des instruments de réalisation.

L'identification des besoins, qu'ils soient de nature sociale, économique, politique ou spatiale, doit faire partie intégrante des documents d'urbanisme, de façon à assurer l'évaluation de la pertinence des propositions d'aménagement et leur continue mise à jour. Toutes les solutions doivent être examinées avec la même attention: aucune ne peut être écartée de prime abord, ni être considérée universelle. Mais surtout, les plans d'urbanisme et les schémas d'aménagement devraient justifier les propositions d'aménagement en fonction de la pratique des activités humaines. Le rôle d'un urbanisme essentiellement spatial est limité. Il perpétue l'idée qu'il est de peu d'intérêt, parce que trop peu relié aux préoccupations immédiates, beaucoup plus larges, de la population. Les consultations publiques ne peuvent constituer, à cet égard, qu'une solution imparfaite.

Le gouvernement Lévesque préconise une participation accrue des citoyens à la prise de décisions. Plusieurs mémoires soumis à la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 125 ont cependant souligné le ralentissement des procédures entraîné par la tenue d'assemblées publiques. Mais peut-on vraiment concilier démocratie et rendement?

Si les urbanistes veulent se défaire du paternalisme qu'on leur a souvent reproché, il leur faut absolument cesser de se faire les interprètes des besoins de la population. La participation véritable ne peut se satisfaire d'une simple approbation ou contestation des décisions. Elle doit débiter avant même que les orientations ne soient irrévocables. Ce n'est pas tant le grand nombre d'assemblées prévues par le projet de loi qu'on doit déplorer, que le moment choisi pour impliquer la population. Lorsque les décisions sont déjà arrêtées, les assemblées publiques ne sauraient permettre une compréhén-

sion suffisante des besoins à satisfaire pour en justifier la tenue: la participation est généralement trop faible. Bien que favorisant une plus grande transparence des décisions, le projet de loi 125 ne garantit ni une accessibilité plus grande à l'information, ni une contribution effective de la population concernée. Il ne s'agit pas de s'opposer aux assemblées publiques, mais bien de s'interroger sur leurs possibilités à combler l'espoir qu'on y met. La discussion sur des propositions n'est peut-être pas la meilleure méthode pour amener la population à exprimer ses besoins.

Consultation n'est pas synonyme d'assemblées publiques. Cette méprise, qu'aurait dû dissiper l'expérience du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ), perdure dans les cercles professionnels. D'autres approches doivent être créées pour respecter l'intention de départ, c'est-à-dire valider les propositions d'aménagement.

Les consultations peuvent, par exemple, prendre la forme d'un questionnaire dont l'échantillonnage serait scientifiquement contrôlé. Il ne s'agit pas de demander aux gens ce qu'ils veulent, mais bien d'identifier l'importance attachée aux différentes composantes des activités

humaines, pour objectiver la notion de qualité de vie. La recherche d'un meilleur aménagement doit passer par une interrogation dénuée de tout a priori et éviter les recettes miracles. D'où la nécessité de redéfinir un nouvel urbanisme. L'attitude des professionnels doit être modifiée. L'orientation des débats publics sur des solutions déjà définies restreint la participation effective des individus à leur devenir collectif.

Avant d'être une procédure fixée par un texte de loi, la planification est un processus visant l'amélioration des conditions de vie. Il faut voir dans la satisfaction des besoins communautaires la seule signification de l'urbanisme. Leur identification doit non seulement être possible, mais obligatoire, de façon à susciter l'émergence d'une nouvelle manière de penser l'urbanisme qui soit véritablement démocratique, en proposant plus que l'expression des perceptions des seuls spécialistes. L'ignorance des besoins communautaires lors de l'élaboration des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement ne pourra que reléguer les urbanistes à un rôle de second plan, alors que les décisions fondamentales seront prises sans leur concours.

FORUM INTERCULTUREL D'EXPRESSION FRANÇAISE

(F.I.E.F.)

À la suite des événements à caractère racial qui se sont produits à Montréal le 20 juin dernier, le Forum interculturel d'expression française (F.I.E.F.), organisme constitué essentiellement de Québécois d'origine haïtienne, tient à apporter les précisions suivantes:

— Ces regrettables événements anti-noirs ne peuvent, en aucune matière, remettre en cause les aspirations légitimes du peuple Québécois;

— Nous estimons aussi que les manifestations racistes anti-noirs sporadiques ou latentes peuvent et doivent être combattues sans pour autant compromettre les justes aspirations de nos «frères» Québécois.

Le F.I.E.F., dont l'objectif prioritaire est de développer la compréhension entre les différents groupes québécois de toute origine raciale d'expression française, considère donc regrettable et condamnable toute initiative prise à cette occasion allant à l'encontre des droits légitimes de l'ensemble des Québécois.

Nous sommes convaincus que la meilleure approche pour mettre un terme à de tels actes racistes serait non pas d'envenimer les relations entre les Québécois d'origine diverse mais plutôt d'essayer de trouver en commun remède à cet état de chose. Car tel est, nous semble-t-il, le moyen approprié à la compréhension entre Québécois. Et tel est aussi le but que s'est fixé le F.I.E.F.

Pour le F.I.E.F.
M. Lucien Bonnet
Directeur
C.P. 27
Succ. Ile-des-Sœurs
Verdun, Québec,
H3E 1J8
Tél.: 769-8443

LETRES AU DEVOIR

■ L'enrobage de la «pilule séparatiste»

La lettre de M. K. Brian Cockhill de Roxboro, du 15 juin, me donne l'opportunité d'offrir aux lecteurs du DEVOIR une vue plus réaliste sur la « pilule dorée du séparatisme », les recules camouflées de l'épistémologie, pour tout dire, les fourberies de Morin. Non seulement le PQ doit trouver un enrobage révélateur du contenu mais il doit d'abord décortiquer le faux emballage des fédéralistes. Avec l'appui de tout l'appareil fédéral pour lequel Trudeau a

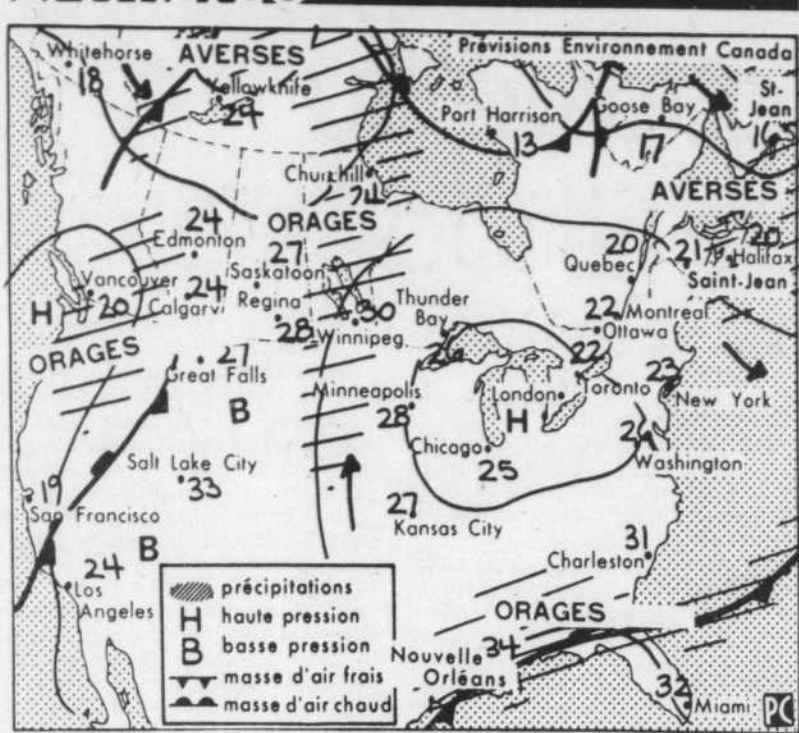
magnusonné sa tête en prolongeant son mandat, les « fédéralistes » ont pris une bonne longueur d'avance. Peut-être assez pour compromettre encore une fois la liberté de choix des Québécois français au référendum. Avant de vendre son produit, le PQ doit combattre la contre-publicité des requins de la finance dont le cynisme n'a jamais été aussi grand puisqu'il s'agit de vie ou de mort. Depuis deux ans et demi les forces occultes de Mammon préparent dans cha-

que voteur qui participera au référendum une tête bien faussée et fermement au « renoncement »: renoncement à la citoyenneté canadienne, renoncement à un bien-être jamais égalé, etc. Arrière une question qui regarde l'avenir, arrière le positif, arrière la vie dans la liberté. M. Cockhill représente bien cette poignée de fédéralistes qui voudraient cacher les bons effets de la « pilule » de la souveraineté-association sous un enrobage défaitiste, pessimiste, irréa-

liste.
J'espère que l'Assemblée nationale saura se tenir debout devant les intérêts cachés de ces manipulateurs insidieux issus du monstre financier, autant francophone qu'anglophone.
Les Québécois possèdent assez de bon sens pour ne pas se laisser prendre à l'hameçon empoisonné par l'oxyde d'argent de leurs exploitateurs.

André PROVENCHER
Lachine, 25 juin

LA MÉTÉO



Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé et passages nuageux, max. 22. Samedi: ensoleillé.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé et passages nuageux, max. 22. Samedi: ensoleillé.

Outaouais, Montréal: ensoleillé, passages nuageux, max. 22. Samedi: ensoleillé.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: nébulosité

variable, max. 20. Samedi: ensoleillé.

Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, Malbaie: nuageux avec éclaircies, max. 20. Samedi: ensoleillé et passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay: nuageux et éclaircies, max. 20. Samedi: beau.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, éclaircies, possibilité d'averses, max. 16. Samedi: généralement nuageux.

tuation sociale. Dès que c'était possible socialement de ne plus aller à l'église, on n'y allait pas. La situation présente serait différente: « Je pense que l'Eglise reprend son influence tranquillement et d'une autre façon. Pendant longtemps, elle s'est occupée d'éducation et d'affaires sociales. Mais l'Eglise doit toujours être pionnière et lorsque le pouvoir civil commence à prendre sa place, c'est le temps pour elle de se retirer et de se diriger ailleurs là, où des gens ont besoin d'aide et n'en trouvent pas. »

◆ Lévesque

ignore la date exacte. La convention dans Beauce-Sud a été annoncée, le 6 août, mais celle de Prévost n'a toujours pas été fixée.

Une chose est certaine, et M. Lévesque a insisté là-dessus, la campagne ne portera pas sur la nationalisation de Asbestos. A ce sujet, il a exprimé peu d'optimisme quant à une évolution heureuse du dossier sinon « qu'il reste peut-être un ou deux coups de téléphone à donner, au moins par courtoisie », a-t-il dit.

Quant au comté de Maisonneuve, « on apprendra d'ici quelques jours quelque chose de plus précis », a dit le premier ministre qui, ayant rencontré M. Robert Burns mercredi, revient toujours l'impression « qu'il caresse le projet d'une vie plus normale que la vie politique ».

D'ailleurs, M. Burns n'a pas participé aux séances du conseil. Mais rien dans les propos de M. Lévesque ne permet de conclure que si sa démission était acquiescée, elle serait mise à exécution immédiatement.

Mais déjà la commission parlementaire prévue en août pour l'examen du projet numéro 3 — le registre des électeurs — a été annulée et M. Lévesque a reconnu que si ce dossier devait évoluer, « il faut qu'il y ait quelque chose, possiblement, qui remplace M. Burns. » Mais il y a aussi une autre raison, signale-t-il: « Il faut qu'un consensus se dégage autour d'une réforme électorale. Il reste à voir si l'on n'aurait pas une approche à renouveler avec l'opposition ».

M. Lévesque, qui a fortement suggéré à ses ministres de prendre maintenant des vacances, suivra lui-même leur exemple les deux dernières semaines de juillet.

◆ Réfugiés

pour sa part souhaité, lors d'une conférence de presse, que tous les pays qui maintiennent des contacts directs ou des relations commerciales avec Hanoi fassent pression sur les autorités vietnamiennes pour qu'elles renoncent à leur « attitude négative ».

De son côté, le directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, s'adressant au Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc), a demandé aux gouvernements d'écarter toute considération politique et de lancer une opération purement humanitaire en faveur du Kampuchéa (Cambodge) et des personnes déplacées de l'Asie du sud-est notamment les réfugiés de la mer en provenance du Vietnam.

Le directeur général a déclaré que, selon certaines informations officielles, « le Kampuchéa est le seul pays au monde qui doive actuellement affronter une famine réelle ». « Je ne pense pas que la population de ce pays, dont le nombre a déjà été fortement réduit par les événements des dernières années, dispose d'assez de nourriture pour survivre jusqu'à la prochaine récolte à la fin de l'année », a-t-il dit.

Si la nécessité d'une meilleure coordination des aides apportées aux « réfugiés de la mer » fait pratiquement l'unanimité, le problème politique se profile davantage dans les préoccupations internationales. A Bruxelles, M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé des problèmes du développement, déclarait mercredi qu'il fallait éviter « de recréer un problème palestinien » en laissant les réfugiés dans des camps.

Le même jour, le Comité international de la Croix-Rouge estimait que l'aide aux réfugiés ne « saurait suffire à la bonne conscience de l'humanité » et que les États doivent trouver sans délai des solutions politiques.

Le Japon poursuivait cependant son aide économique au Vietnam, a déclaré M. Sunao Sonoda, ministre des Affaires étrangères à son retour de la conférence de l'ASEAN (association des nations de l'Asie du Sud-Est) à Bali.

Il a ajouté que même si le Japon décidait de suspendre son aide à Hanoi, cela n'aurait pas de conséquences graves sur

les circonstances actuelles et que la poursuite de cette aide pouvait être un élément susceptible d'obliger le Vietnam à ouvrir le dialogue. Le Japon a accordé une subvention de 14,000 millions de yen (environ 64,8 millions de dollars) et un prêt de 10,000 millions de yen (environ 46,3 millions de dollars) au Vietnam pour l'année 1978.

De son côté, le gouvernement australien a débouqué un crédit exceptionnel de 4,5 millions de dollars en faveur des réfugiés indochinois et le gouvernement belge a décidé de consacrer 1,5 million de dollars à l'accueil de 600 réfugiés en provenance, pour la plupart, de Thaïlande.

Le gouvernement suédois a décidé également de consacrer une somme de 18 millions de couronnes (4,5 millions de dollars) à l'aide aux réfugiés du Sud-Est asiatique.

13 millions de couronnes (3,3 millions de dollars) seront versés au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le reste ira à l'organisation suédoise de secours à l'enfance « Raedda Barnen » (sauver l'enfant) qui s'occupe du sort des enfants dans les camps de Poulo Bidong, en Malaisie.

« Raedda Barnen » avait récemment réuni une somme de 4,4 millions de couronnes (1 million de dollars) pour venir en aide aux quelque 25,000 enfants de moins de quinze ans qui se trouvent dans ces camps. La Suède avait, par ailleurs, décidé le 21 juin dernier de doubler son quota pour l'accueil des réfugiés en général, ce qui lui permettra de prendre en charge 1,250 « boat people » dans les mois à venir.

D'autre part, alors que trois navires italiens vont se porter au secours des gens de la Mer de Chine, le navire-hôpital français « Ile de lumière », qui fait route vers Singapour, après avoir quitté Poulo Bidong hier, accueillera à son bord des réfugiés à la dérive qui seront ensuite transférés en France. Un DC-8 français s'est envolé pour la Malaisie où 4,000 réfugiés doivent partir prochainement pour la France.

Tandis que se multiplient les déclarations, l'exode se poursuit dans le Sud-Est asiatique. Un millier de « boat people » arrivent chaque jour en Indonésie (qui a déjà accueilli 47,000 fugitifs). En Malaisie, malgré le renforcement de la surveillance des côtes, deux bateaux ayant 800 personnes à bord se sont sabordés près du littoral pour ne pas être refoulés.

Un porte-parole malaisien a formellement démenti les informations en provenance de Djakarta faisant état d'un relâchement de la surveillance des côtes. « Nos côtes, a-t-il dit, resteront fermées aux réfugiés de la mer jusqu'à ce que tous ceux qui se trouvent en Malaisie aient été réinstallés dans des pays d'accueil ». La Malaisie, rappelle-t-on, a déjà accueilli 65,000 réfugiés, répartis dans quatre camps. 12 à 15,000 campent sur les plages en bord de mer. On estime, à Kuala Lumpur, que 54,000 autres réfugiés ont été repoussés dans les eaux internationales et que 60 à 70 pour cent d'entre eux auraient péri en mer. Les autres auraient pu gagner l'archipel indonésien des Amambas.

◆ Enfants

six mois avec sa mère, est apparue à la conférence de presse. Mais Ada Sherman s'est opposée à ce que les journalistes lui posent trop de questions, car l'enfant a conservé de ce séjour une grande nervosité et une faiblesse cardiaque. « Nous étions cinquante dans une petite pièce. Nous étions battues, moi un peu plus parce que j'étais juive. Nous avions toujours faim », a-t-elle dit. Larissa avait été arrêtée en même temps que sa mère, condamnée à deux ans de camp pour avoir demandé un visa pour Israël.

Les enfants sont dirigés sur des camps parfois proches de ceux de leurs mères, parfois fort éloignés, et il arrive que des mères ne retrouvent jamais leur enfant, a déclaré Ada Sherman, professeur de russe. « Pendant deux ans je n'ai pas vu ma fille, a raconté Ada. Et il me fallut des semaines de recherches pour la retrouver. Quand j'y parvins, je découvris un petit fantôme en rose grise nuotée, pâle et décharnée, presque transparente ».

Le voyage d'Ada vers le camp-prison dura un mois, dans un wagon sans la moindre fenêtre. « J'ai vu, en route, mourir bien des bébés emmenés avec leurs mères. Je les ai vus, pendant des jours, enveloppés de papiers et de vieux chiffons pour les protéger du froid et du soleil des seins vides. Il était interdit de les laver et nous n'avions aucun médicament ».

« Près de notre camp, à Gorki, il y avait une baraque où poussaient lentement quelque 70 nourrissons », a encore raconté Ada. « Les mères avaient 15 minutes trois fois par jour pour s'en occuper. Mais les gardiennes volaient le lait. Les bébés ne pouvaient plus ni sourire, ni bouger. Et lorsque l'un d'eux mourait, les gardiennes demandaient à la mère de se réjouir, car cela ferait un dégoûté ou un bandit de moins. Il mourait des enfants chaque jour dans les camps, et pour les bébés le taux de mortalité était d'un moins 50 pour cent », a noté Ada Sherman, précisant que les mères qui allaient et les femmes enceintes étaient plus cruellement battues encore que les autres. Selon Yacov Suslensky, ancien prisonnier de Sion (envoyé dans les camps pour activisme juif), il nait jusqu'à quarante mille enfants par an dans les prisons soviétiques.

◆ Dollar

grimpé de 5,5% en avril et se sont fixés à \$990 millions.

Il convient également de signaler les avions et le matériel de transport divers qui ont progressé de 41%, pour s'établir à \$200 millions, et les machines industrielles qui, après avoir fléchi de 7% en avril, ont gagné 16% en mai, pour atteindre \$160 millions.

La reprise des importations en mai est surtout imputable à la progression de 3,7% (\$110 millions), des produits finis qui ont totalisé \$3,04 milliards, après avoir fléchi de 11,5% en avril. Les importations d'automobiles se sont accrues de 10% en mai, pour passer à \$1,2 milliard. Par contre, les arrivages de matières travaillées ont fléchi de 5% et ils sont passés à \$895 millions. Les importations de matières brutes n'ont presque pas variées le pétrole brut ayant repris une partie du recul de 31% observé en avril.

Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 8,9% en mai pour passer à \$3,63 milliards. Les exportations vers les autres pays de la communauté économique européenne, autre que le Royaume-Uni, ont également progressé, tout comme pour les autres pays d'Amérique. Seules les exportations vers le Japon et le Royaume-Uni ont fléchi.

LES JOUEUX RASSEMBLES

LES EMPLOYÉS DU SECTEUR PUBLIC SONT GRAS DUR !



IL S'EST PAS REGARDÉ LES MINISTRES DU QUÉBEC TOUCHENT LE PLUS GROS TRAITEMENT AU CANADA !



C'EST PAS GRAS DUR SON AFFAIRE ...



C'EST GRAS DOUBLE !



Maintenant prévue pour le 11 juillet

La NASA avance de 24 heures la date de rentrée de Skylab

WASHINGTON (AFP) — La date de rentrée probable de Skylab a été avancée de 24 heures jeudi par la NASA en fonction des dernières estimations faites par ses spécialistes.

La rentrée a désormais une chance sur deux de se produire le 11 juillet et la « fenêtre de rentrée » — la période pendant laquelle elle peut intervenir — a été encore réduite. Elle est désormais limitée du 9 au 13 juillet, selon l'Agence spatiale américaine.

Jeudi matin le laboratoire spatial évoluait sur une orbite qui devient de plus en plus elliptique, dont l'apogée était à 232,7 km (144,8 miles) et le périhélie à 214,33 km (133 miles) de la Terre. Skylab la parcourait à raison d'un tour toutes les 88,9 minutes.

Aux États-Unis comme ailleurs Skylab figure dans toutes les conversations au fur et à mesure que s'approche la date de sa « rentrée » vers la Terre.

Il y a dix ans la Terre entière avait aussi les yeux tournés vers l'espace mais ce n'était pas par crainte de voir les débris d'un véhicule spatial lui retomber sur la tête: elle attendait d'assister à l'épopée historique de Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins qui devaient conquérir la Lune au nom de l'humanité.

C'est presque un problème de « pollution spatiale » qui est posé par la « rentrée » prochaine du laboratoire spatial américain de presque 80 tonnes.

Skylab doit en effet se désintégrer en frottant sur les premières couches denses de l'atmosphère qu'il atteindra vers 104 km d'altitude. Mais il ne s'y consumera pas entièrement. Quelque 500 de ses morceaux devraient retomber à la surface du globe terrestre et certains — une dizaine environ — seront de la taille d'une petite voiture lorsqu'ils toucheront le sol à des vitesses allant jusqu'à 480 km/h.

Ces débris de la station spatiale américaine, constituée du second étage d'une

énorme fusée Saturne-V de la conquête de la Lune, et d'un atelier-laboratoire scientifique bourré d'instruments auquel a été fixé un télescope et quatre grands panneaux de piles solaires le faisant ressembler à un moulin à vent spatial, doivent se répandre, selon les lois de la mécanique céleste, le long d'une ligne de 6,000 km de long, large de 160 km comprise entre les 50e degrés de latitude nord et sud.

Ceci est à peu près certain, à moins qu'au dernier moment Skylab ne ricoche sur les premières couches denses de l'atmosphère terrestre et ne rebondisse dans l'espace.

Par contre, même avec les ordinateurs les plus puissants, nul ne peut prédire avec précision heures dans les deux dernières heures précédant la « rentrée » quelle sera la région du globe terrestre qui recevra ces débris dont certains pèseront près de 2 tonnes.

D'où l'embarras de la NASA et du gouvernement américain placés dans la même situation que l'Union soviétique, le 24 janvier 1978, lors de la chute dans le Grand Nord canadien de son satellite Cosmos-954 dont l'alimentation électrique était fournie par un réacteur nucléaire miniaturisé.

Avec Skylab pas de dispersion redoutée de matériaux radioactifs dans l'atmosphère ou la zone d'impact. Seule la taille de certains débris pose des problèmes d'ordre psychologique essentielle.

La NASA se basant sur les conséquences de la chute des météorites sur Terre estime qu'il y a une chance sur 600 millions qu'un homme soit atteint par un morceau de son laboratoire.

De surcroît, souligne-t-elle, si les orbites successives de Skylab lui font survoler les zones les plus peuplées du monde: l'Europe occidentale, l'Asie, l'Amérique, il y a sous ces dernières aussi 75% de la

surface des océans mondiaux.

Enfin, après des mois d'inquiétude et d'incertitude devant les cultes intempestives du Skylab, et des semaines de travail acharné, les spécialistes, le 20 juin, ont fini par contrôler la position de celui-ci par rapport à la Terre. Il boucle ses révolutions autour de la Terre désormais selon une position où sont équilibrées les forces d'attraction gravitationnelle de notre globe et celles résultant de l'aérodynamisme. Mais Skylab continue à perdre près de 2 km d'altitude par jour au périhélie de son orbite devenue elliptique.

Comme la boule de la roulette qui perd de la vitesse Skylab a de plus en plus tendance à revenir vers le centre, vers la Terre.

Toutefois la NASA a la possibilité, affirmant ses spécialistes, de retarder ou d'accélérer ce retour de son laboratoire spatial.

En fonction des paramètres de son orbite (apogée, périhélie, temps mis à la parcourse), dans les huit à douze heures précédant sa « rentrée » ils espèrent pouvoir réussir à décaler de quatre ou cinq orbites cette « rentrée » de manière qu'elle n'ait pas lieu au-dessus des zones les plus peuplées du globe terrestre. Il reste 6,2 tonnes de gaz dans les réservoirs des petites fusées du système de contrôle d'altitude du Skylab. En les mettant à feu au bon moment, avec la puissance requise, Skylab pourra être précipité vers la terre, ou au contraire son orbite légèrement modifiée pour retarder au mieux ce retour.

L'opération de « réalimentation » du 20 juin a prouvé que la NASA contrôlait à nouveau les évolutions de Skylab. En quatre heures et demi quelques jours plus tard elle l'a reprise parce qu'il avait « bougé ». Il semble qu'il y ait de bonnes chances qu'elle pourra continuer à le faire jusqu'au dernier moment. Il n'existe pas d'autre alternative.

Washington n'aura pas à investir dans le pipeline de l'Alaska

WASHINGTON (CP) — Des porte-parole du gouvernement des États-Unis et de l'industrie privée ont affirmé hier que le projet canado-américain de gazoduc, dont la réalisation est estimée à \$15 milliards, pourra être financé par l'industrie privée malgré un rapport déposé devant le Congrès affirmant le contraire.

« L'administration s'est engagée à assurer la réalisation de ce projet par l'industrie privée », a déclaré un porte-parole du secrétaire d'État en soulignant que le rapport déposé devant le Congrès était un document périmé qui ne traduisait pas la politique officielle du gouvernement.

Un porte-parole de la compagnie Northwest Alaskan Pipeline a affirmé pour sa part que cette société comptait toujours

réaliser ce projet grâce à des investissements privés.

Dans le cas contraire, cette compagnie devrait demander une aide financière au gouvernement par l'entremise de garanties sur des emprunts, ou tout simplement abandonner le projet. Mais Northwest Alaskan Pipeline soutient que le projet est viable et ne pense pas devoir recourir à l'intervention du gouvernement.

Le rapport du Bureau des comptes généraux a semé tout un émoi dans les milieux américains et canadiens. Ce projet de gazoduc devant transporter du gaz de l'Alaska, via le Canada, jusqu'aux États-Unis, devrait créer des milliers d'emplois et nécessiter des milliards d'investissement tant au Canada qu'aux États-Unis.

On n'avait pas prévu de violence, dit l'accusé

par Bernard Morrier

L'un des quatre prisonniers accusés du meurtre d'un gardien de prison, lors d'un spectaculaire évènement survenu en juillet de l'an dernier à Saint-Vincent-de-Paul, a déclaré dans sa propre défense hier qu'il avait reçu l'assurance d'un complice qu'aucune violence ne serait utilisée lors de ce évènement.

Ghislain Gaudet, âgé de 27 ans et dont le dossier indique qu'il purge une peine de 12 ans pour enlèvement et d'autres crimes s'y rattachant, a dit au jury de la Cour supérieure que le plan de l'évasion

lui avait été soumis la veille par un autre détenu, Jean Lachapelle. Ce dernier âgé de 41 ans, tout comme le gardien Guy Fournier, âgé de 29 ans, avait été tué lors de l'évènement.

Gaudet, tout comme Jacques Massé, 36 ans, Pierre Vincent, 33 ans et André Chartrand, 23 ans, sont précisément accusés du meurtre au premier degré de M. Fournier. Incidemment, c'était la première fois hier, depuis le début de leur procès, qu'ils étaient présents en cour.

Cette permission leur a été accordée après que le juge Claire Barrette-Joncas eut obtenu leur parole quant à leur conduite, c'est-à-dire qu'ils s'abstiennent de crier des insultes et autres invectives, tout en gardant une bonne tenue.

Pour sa part, Gaudet, qui a témoigné avec chaîne aux pieds, tout en ayant les mains libérées des menottes, a précisé que Lachapelle lui avait dit que la violence lors de l'évasion serait inutile, parce qu'il avait une clé. Gaudet a affirmé ignorer que son complice serait à ce moment armé. Il a soutenu n'avoir jamais vu le revolver de Lachapelle et quand il a entendu des coups de feu, il a cru que c'étaient les gardiens qui tiraient sur les fuyards.

Pour sa part, Massé, qui purge une sentence à vie pour meurtre, a soutenu que c'était bien Lachapelle qui avait planifié l'évasion depuis un mois. Il a dit cependant ignorer la provenance de l'arme et des projectiles. Lors de l'évasion, il se souvient avoir entendu des coups de feu pour ensuite avoir aperçu l'agent Fournier tomber sur un banc et le gardien Marc Drouin qui saignait.

Précédemment, M. Drouin avait déclaré qu'il avait été blessé d'un coup de feu à la tête alors qu'il tentait de maîtriser Massé.

Détenu pendu

Un détenu de l'Institut Laval, prison à sécurité maximum, s'est suicidé mercredi en se pendait aux barreaux de sa cellule à l'aide d'un drap.

La Sûreté du Québec a précisé que Richard Racine, 25 ans, purgeait une sentence de cinq ans imposée en 1975 pour refus de témoigner dans une cause de meurtre.



Société Canadienne du Cancer

6 juillet

par la PC et l'AP

Il y a deux ans aujourd'hui, le solliciteur général Francis Fox annonçait la création d'une commission royale d'enquête sur la Gendarmerie royale du Canada. Le juge David MacDonald, de la Cour suprême de l'Alberta, en est depuis le président.

1975 — Éruption du volcan Hawaïen Mauna Loa, en sommeil depuis 25 ans; 1964 — La colonie britannique du Nyassaland accède à l'indépendance sous le nom de Malawi;

1945 — Le Nicaragua est le premier État à approuver officiellement la charte des Nations unies;

1923 — Création de l'Union des Républiques socialistes soviétiques;

1919 — Le dirigeable britannique R-100 effectue la première traversée de l'Atlantique;

1809 — Pie VII, qui a excommunié Bonaparte, est fait prisonnier par les Français;

1899 — Le capitaine pirate William Kidd est capturé à Boston. Il sera pendu à Londres;

1535 — Thomas More, chancelier d'Angleterre, est décapité pour trahison.

Il s'est joint le 6 juillet: le sculpteur anglais John Flaxman (1755-1826); l'empereur fustillé Maximilien du Mexique (1832-1867).

Trois autres bombes explosent en Espagne

MADRID (AFP) — L'escalade de la violence en Espagne s'est poursuivie hier matin avec l'explosion de deux engins au siège de la Banque Nationale de Paris à Madrid, et d'une bombe au ministère de l'Intérieur, sans que les auteurs des attentats qui se suivent depuis une semaine aient réussi apparemment à émouvoir les touristes ou le gouvernement.

L'explosion des deux bombes, l'une constituée d'un kilo d'explosif, l'autre de 500 gr de mitraille, a gravement endommagé le système de télé-informatique de la banque française qui avait inauguré son siège madrilène il y a quelques semaines.

L'attentat a été revendiqué par les Groupes révolutionnaires antifascistes du Premier octobre (GRAPO) qui ont indiqué qu'il s'agissait d'une réponse à l'assassinat à Paris la semaine dernière de deux membres du Parti Communiste espagnol reconstitué (PCER).

L'explosion d'un engin de puissance moyenne dans un bâtiment du ministère de l'Intérieur, hier soir dans le nord de la capitale, n'a pas fait de victime, indique-t-on de source officielle.

La bombe a fait explosion à 21 h 10 GMT. Selon les premiers éléments de l'enquête, elle aurait pu être lancée d'un immeuble voisin sur le toit du bâtiment servant de dépôt. Une partie de la terrasse s'est effondrée mais les deux gardiens sont indemnes.

Cependant ces explosions s'inscrivent dans ce qui est devenu très rapidement une routine. Si l'attentat perpétré mardi soir contre le député du parti gouvernemental Gabriel

Cisneros a ému la classe politique espagnole, l'impact psychologique des trois bombes posées mercredi par l'ETA politico-militaire sur la Costa del Sol et la Costa Brava a été faible.

L'homme de la rue et la ménagère sont plus préoccupés par les conséquences de la hausse du prix de l'essence décrétée mardi que par l'action des terroristes.

Le gouvernement en tout cas n'a répondu à aucun moment aux ultimatums de l'ETA politico-militaire qui exige pour cesser sa campagne armée le rapatriement au Pays Basque de ses militants emprisonnés à Soria, en Castille, et l'adoption du statut dit 'de guernica' qui octroierait au Pays Basque une large autonomie.

Ce statut, rédigé par les différentes organisations autonomistes basques, continue pendant ce temps d'être examiné par le Parlement en première lecture. L'ETA P-M s'est élevée contre les motifs de désaccord exposés par le parti gouvernemental (Union du Centre démocratique) qui concernent notamment les problèmes d'incompatibilité entre la souveraineté de l'Etat espagnol et la future communauté autonome basque.

Toutefois, selon le président du Conseil régional basque, M. Carlos Garaicoetxea, la discussion avance et pourrait déboucher rapidement sur un accord. Cet accord se heurterait cependant à l'intransigeance de l'ETA militaire qui le rejette totalement et a annoncé son intention de poursuivre son « escalade offensive contre les principaux membres des forces armées espagnoles ».

Le gouvernement Bazargan nationalise les principales industries iraniennes

TÉHÉRAN (d'après Reuter et AFP) — Les principales industries iraniennes ont été nationalisées jeudi par un décret du conseil de la révolution lu à la radio par M. Mehdi Bazargan, premier ministre.

Venant s'ajouter à la nationalisation du secteur bancaire annoncée il y a quelques semaines, ce décret prononce en fait la nationalisation de toute l'industrie iranienne. Le décret place sous contrôle de l'Etat toutes les industries métallurgiques, ainsi que les chantiers navals, l'industrie automobile et aéronautique.

Le décret stipule, par ailleurs, que toutes les industries qui ont bénéficié de prêts bancaires d'un montant supérieur à leurs avoirs propres se trouvent automatiquement nationalisées. Si les avoirs restants sont supérieurs au montant des prêts bancaires, ces derniers seront convertis en participation de l'Etat dans les sociétés concernées.

« Il n'y a pratiquement plus une seule industrie en Iran qui ne soit désormais lourdement endettée auprès des banques après l'arrêt de l'activité économique depuis l'automne. C'est uniquement grâce aux prêts bancaires que les sociétés ont pu continuer à verser les salaires », explique un banquier iranien.

De plus, le décret prononce la nationalisation « des grosses industries et des mines dont les propriétaires ont amassé des fortunes considérables par le biais de relations frauduleuses avec l'ancien régime et par un emploi frauduleux de biens publics ».

Cette mesure précise place sous contrôle de l'Etat les principales industries dans des secteurs tels que les cimenteries, les produits pharmaceutiques, les industries du verre, les conserveries, les insecticides, les pneumatiques, les boissons non-alcoolisées, le sucre, les laiteries, l'industrie du cuir, des textiles, l'électroménager et les principales sociétés de construction.

A ce sujet, le décret publie une liste visant 51 chefs d'entreprises parmi les plus importants, dont certains ont déjà quitté le pays. Plusieurs d'entre eux sont plus connus comme politiciens attachés à l'ancien régime que comme chefs d'entreprises.

Le décret ne donne pas de liste des firmes nationalisées. En raison du réseau particulièrement complexe de sociétés financières par lesquelles les 51 personnes citées contrôlaient de larges secteurs de l'industrie, l'étendue réelle des nationalisations n'est sans doute pas connue avant plusieurs mois.

« En fait, ils ont nationalisé toute l'industrie moderne de l'Iran », fait remarquer un diplomate occidental.

Le décret ne précise pas si des indemnités seront versées aux actionnaires étrangers des sociétés dont les 51 « proscrits » étaient propriétaires.

Parmi les groupes nationalisés figurent l'usine de montage de véhicules automobiles Iran National qui fabrique sous licence Chrysler-Grande-Bretagne, la voiture populaire Peykan et les camions Mercedes Benz appartenant à la famille Akhava, des mines et aciéries Rezaï, les usines de carrelages Ariel, les sociétés d'importation de voitures et pièces de rechange Vahabzadeh, les industries alimentaires Khosro Hacı, des usines d'aluminium, etc.

Le conseil de la révolution justifie ces nationalisations en expliquant qu'il fallait sauver le pays et son économie, étendre la protection de l'Islam aux travailleurs, créer

plus d'emplois, réduire la dépendance de l'Iran à l'égard du pétrole, couper la « main des agents du despotisme » et encourager le secteur privé.

« La voix de la république islamique » a expliqué que le régime du chah a entraîné la destruction de l'agriculture, a pillé le patrimoine national et a rendu l'industrie iranienne « dépendante de l'exploitation du capitalisme international ».

La radio a salué la décision

du conseil révolutionnaire comme « un nouveau cadeau au peuple iranien dénué après la nationalisation des banques et des sociétés d'assurances ».

Par ailleurs, les soixante-quinze représentants de l'Assemblée d'« experts » chargés d'étudier l'avant-projet de constitution et éventuellement de l'amender avant de la soumettre à référendum seront élus le 3 août, a annoncé hier à

Téhéran le ministère de l'Intérieur.

La création de cette « Assemblée d'experts » a donné lieu à une bataille juridique entre la hiérarchie religieuse qui souhaitait faire adopter la constitution directement par référendum et les forces démocratiques et certains partis politiques favorables à l'élection d'une véritable Assemblée constituante.

Le Vietnam et la Chine s'accusent de « nazisme »

PÉKIN (AFP) — Les discussions sino-vietnamiennes ont atteint un sommet de virulence verbale hier au cours de leur septième séance avec l'échange d'accusations mutuelles entre Pékin et Hanoi, chacun comparant la politique de l'autre au nazisme.

La « politique d'exportation des réfugiés » vietnamienne a été dénoncée avec énergie par le chef de la délégation chinoise, M. Han Nianlong. Le vice-ministre chinois des Affaires étrangères l'a comparée à « l'effroyable » extermination des Juifs par les nazis, cherchant ainsi à pousser l'avantage de la Chine sur cette question en soulignant la réprobation universelle.

Sans préciser quelle avait été sa réponse au cours des négociations, M. Dinh Nho Liem, le négociateur vietnamien, a indiqué dans une conférence de presse que le Vietnam « rejetait totalement » cette accusation et l'a envoyée à Pékin pour son soutien aux Khmers rouges.

Cette comparaison n'est valable, a-t-il poursuivi, que pour deux événements : la guerre d'extermination américaine au Vietnam et le soutien chinois à un massacre de 3 millions de Kampuchéens et aux persécutions de 4 millions d'autres Cambodgiens par la clique Pol Pot-Ieng Sary.

M. Dinh Nho Liem a encore reproché à Pékin d'« utiliser la soi-disant question des réfugiés pour une campagne contre le Vietnam » et a par ailleurs démenti l'existence d'une « menace » d'attaque

vietnamienne contre la Thaïlande.

Interrogé enfin sur la participation du Vietnam à la conférence internationale de Genève, il a réaffirmé l'intention de son pays de « discuter sérieusement pour parvenir à des résultats concrets » et son opposition aux « manoeuvres de Pékin pour utiliser une conférence contre le Vietnam ».

M. Dinh Nho Liem a, en outre, affirmé que le vice-premier ministre Khmer rouge, M. Ieng Sary voyageait sous une identité chinoise. Il a présenté aux journalistes une photographie d'un passeport officiel chinois portant une photo d'identité de M. Ieng Sary mais établi au nom d'un certain « M. Su Hao », né le 1er janvier 1930 à Pékin et de nationalité chinoise.

Ce passeport a été établi le 27 janvier 1979, soit 20 jours après la prise de Phnom Penh par les forces pro-vietnamiennes, a souligné le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères.

Aucun progrès n'a été enregistré au cours de cette seconde séance de pourparlers, comme l'on s'y attendait d'ailleurs dans les milieux diplomatiques et comme l'a indiqué M. Dinh Nho Liem à l'issue des entretiens. Ce dernier a rendu la Chine responsable par sa volonté d'évoquer « des affaires intérieures de pays

tiers », c'est-à-dire la question de la présence vietnamienne au Cambodge et au Laos.

M. Han Nianlong a d'autre part rejeté de façon formelle la proposition vietnamienne d'un accord pour la cessation des hostilités frontalières en appelant qu'elle visait, aux yeux de Pékin, à « éluder » la question de « l'hégémonisme régional » de Hanoi.

Le vice-ministre vietnamien pour sa part a pour la première fois dans les négociations elles-mêmes abordé de façon détaillée cette question de « l'anti-hégémonisme », comme le réclamait Pékin mais pour lui donner un contenu inacceptable pour la Chine, estime-t-on. Il a insisté en particulier sur la nécessité du « non-recours à la force ou à la menace de la force » ou à la menace de nouvelles « punitions » comme celle infligée par la Chine au Vietnam en février-mars. Il a exclu en outre toute possibilité d'une concession de Hanoi sur la question du Cambodge en affirmant que les troupes vietnamiennes ne s'en retireraient qu'une fois disparue la « menace chinoise » — termes inacceptables pour Pékin.

Comme les précédentes, cette séance de pourparlers s'est tenue au milieu des accusations mutuelles de « provocations armées » sur la frontière sino-vietnamienne.

M-O: Strauss intervient dans la négociation sur l'autonomie

ALEXANDRIE (AFP) — L'envoyé spécial du président des États-Unis Jimmy Carter, M. Robert Strauss, a marqué concrètement hier à Alexandrie, pour la première fois, l'engagement des États-Unis dans les négociations sur l'autonomie palestinienne.

Il aurait fait, selon des sources informées, au cours de la première réunion à huis clos, l'idée des commissions spécialisées qui se verraient confier l'examen des différents éléments du dossier de

l'autonomie. Un tel projet permettrait finalement aux négociateurs de traiter le Fond du problème palestinien, du moins pour les cinq prochaines années. Mais, ces commissions seront, de l'avis des observateurs, autant de petites « bombes à retardement » puisqu'elles amèneront les négociateurs, égyptiens et israéliens, qu'ils le souhaitent ou non, à définir une fois pour toutes, les composantes de l'autonomie. Il faudra, par exemple, se mettre d'accord

sur la signification de l'autonomie, des prérogatives de l'autorité palestinienne et surtout du but final des négociations.

Jusqu'à présent, les négociateurs n'ont pas réussi à traiter ce sujet de commissions spécialisées. M. Robert Strauss leur avait demandé, selon de bonnes sources, de s'attaquer aux problèmes de fond et de ne pas s'attarder aux questions de procédure.

La délégation égyptienne est sortie de la salle de réunion,

satisfaite de l'intervention de M. Strauss. On prête ces propos à un diplomate égyptien: « Strauss a été superbe ».

Pour les délégués égyptiens, il est manifeste que l'intervention de M. Strauss permet d'espérer de plus fortes pressions américaines sur Israël. L'Égypte commençait, depuis trois semaines, à manifester des signes d'impatience. Et les dirigeants du Caire évoquaient, ce qu'ils n'avaient encore jamais fait, un échec éventuel des négociations sur l'autonomie. « Dans une telle éventualité, nous trouverions des solutions diplomatiques de rechange », a déclaré un ministre égyptien. « Nous pourrions reconsidérer notre position si des progrès ne sont pas réalisés d'ici au mois d'octobre », a menacé le président Sadate. L'envoyé spécial du président Carter semble avoir rehaussé le moral des négociateurs égyptiens. Quatre mois, en effet, se sont écoulés depuis la signature du traité de paix.

El Arich a été rendu, mais rien n'a encore été fait pour les Palestiniens et le monde arabe en tire argument contre le président Sadate. Seul l'engagement total des États-Unis aux négociations sur l'autonomie peut atténuer, estime-t-on, du côté égyptien, l'hostilité arabe contre l'Égypte. M. Robert Strauss semble avoir fait le premier pas en ce sens. Il a parlé de partenaire à part entière, comme le souhaitent les Égyptiens, mais d'un partenaire « raisonnable », pour tranquilliser les Israéliens. Il a tenté manifestement de satisfaire, dans la mesure du possible, l'Égypte et Israël. D'ailleurs, a-t-il dit, « nous avons tant de choses en commun ».

Cependant, le Vice-président du conseil israélien, M. Yigal Yadin, a lancé hier à Jérusalem, au cours d'une réunion politique, un appel à l'administration américaine pour qu'elle s'abstienne de faire pression sur Israël pendant les négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

« Ce serait une profonde erreur, a-t-il dit, que de reprendre la méthode Kissinger, car les conditions sont totalement différentes: nous sommes à présent en paix avec l'Égypte et les deux pays ont des relations directes ».

M. Yadin prévoit que « les négociations seront longues et difficiles et dureront peut-être plus que l'année prévue ». Il a estimé qu'elles avaient « néanmoins de grandes chances de réussir parce que chacune des deux parties est confiante en la volonté de paix de l'autre ».

La gauche du Labour conteste Callaghan

LONDRES (AFP) — Deux mois après la défaite retentissante des travaillistes aux élections législatives, la gauche du Labour vient d'ouvrir officiellement les hostilités contre l'ancien premier ministre James Callaghan.

Le chef de file de la gauche travailliste, l'ancien ministre de l'Énergie Tony Benn, a obtenu une première victoire en faisant adopter par la commission exécutive du parti (National Executive Committee) trois résolutions « dures »; M. Benn, 54 ans, qui a renoncé à ses titres nobiliaires pour pouvoir siéger à la Chambre des communes, souhaite que les futurs premiers ministres travaillistes renoncent à créer des « pairs à vie », membres de la Chambre des lords, que le « leader » du Labour soit désormais désigné par l'ensemble du parti et non par le

seul groupe parlementaire. L'ancien ministre souhaite également une réforme du processus de sélection des candidats travaillistes à la députation.

Avec ces propositions, qui seront discutées au congrès du Labour à l'automne prochain, la gauche travailliste tente de reprendre la barre d'un parti qui a lentement dérivé vers le centre.

Face à cette offensive de la gauche, M. Callaghan fait la sourde oreille et garde toute confiance dans le soutien que semble lui accorder la majorité de l'opinion publique travailliste. L'ancien premier ministre, âgé de 67 ans, n'a pas encore manifesté l'intention de démissionner de son poste de chef de l'opposition et tient toujours fermement les rênes du parti.

S'appuyant sur les résultats des élections du 3 mai, au cours desquelles la gauche travailliste a essuyé d'importants revers, M. Callaghan a formé une équipe de centre-gauche pour son « cabinet fantôme ».

Et l'ancien premier ministre semble fermement décidé à contrer par tous les moyens l'offensive de M. Tony Benn avant de se retirer et de laisser la place à l'un de ses amis politiques.

Charte 77: lettre ouverte à Husak

PRAGUE (AFP) — Deux cent cinquante signataires ou sympathisants de la Charte 77 ont demandé la libération des « dix » et de « tous les autres défenseurs des droits de l'homme » emprisonnés en Tchécoslovaquie.

Dans une lettre au chef de l'Etat et du parti communiste tchécoslovaques, M. Gustav Husak, dont une copie est parvenue hier aux correspondants occidentaux à Prague, les signataires dénoncent les « méthodes nettement terroristes employées dans la lutte contre la charte ». Ils se réfèrent notamment à la récente agression contre Mme Zdena

Tominova, le seul des porte-parole de la Charte désignés encore en liberté, attaquée par un « inconnu » masqué.

« Mais, ajoutent-ils, toute répression est vouée à l'échec car l'unique moyen de suspendre l'action de la Charte est de renoncer aux mesures anti-constitutionnelles et amerales qu'elle s'est fixée pour but de combattre ».

Parmi les signataires de la lettre demandant la libération des dix membres du Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies, arrêtés en mai dernier, figurent les porte-parole intermédiaires de la Charte, l'ancien ministre des Affaires étrangères Jiri Hajek et le philosophe Ladislav Hejzlaneu, Me Josef Danisz, ancien avocat de signataires de la Charte rayé du Barreau de Prague, et plusieurs anciens détenus des procès politiques d'été 1972.

La famille Moroz a quitté l'URSS

MOSCOU (Reuter) — L'épouse et le fils, âgé de 17 ans, du dissident ukrainien Valentin Moroz, un des cinq dissidents libérés en avril contre la remise de deux espions soviétiques par les États-Unis, sont partis hier pour Zurich. L'accord d'échange prévoyait que les proches familles pourraient également quitter l'URSS.

Seule la famille d'Alexandre Guinzbourg n'est pas encore partie. Sa femme Arina a déclaré qu'elle ne partirait pas avec ses deux garçons si les autorités ne permettaient pas également à un fils adoptif de 19 ans de s'en aller.

OUA: vers un sommet agité à Monrovia

PARIS (AFP) — La rupture entre l'Égypte et ses voisins arabes, la guerre d'Ouganda et les conflits inter-africains marqueront, avec les derniers développements en Afrique australe, la conférence annuelle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Les ministres des Affaires étrangères des 49 pays membres se réuniront à partir d'aujourd'hui à Monrovia, pour mettre au point l'ordre du jour, très chargé, du seizième sommet de l'OUA, prévu du 17 au 20 juillet, également dans la capitale du Libéria.

L'annonce de la participation au sommet du président Sadate indique que l'Égypte, mise au ban du monde arabe à la suite de la signature du traité de paix avec Israël, a l'intention de chercher sa « revanche » du côté de l'Afrique. Les pays africains en général considèrent l'Égypte comme un pays-clé pour le continent et s'opposent à toute tentative d'exclusion présentée par certains pays membres arabes ou « progressistes ».

L'absence de ce sommet de la silhouette massive du maréchal Amin, l'ancien dictateur ougandais, ne sera pas passée sous silence: son renversement par ses opposants à la suite de l'intervention militaire de la Tanzanie pose pour la première fois de façon nette la question du respect par les pays membres du principe de non intervention, un des fondements de la charte de l'OUA.

Le chef d'Etat soudanais, Gaafar Nimeiry, président en exercice de l'Organisation panafricaine pour l'année écoulée, et qui cèdera ses fonctions au sommet de Monrovia au président libérien William Tolbert, a déjà annoncé son intention de soulever ce problème.

Les pays africains vont retrouver toute une série de dossiers déjà anciens mais dont certains sont d'une actualité brûlante: le Tchad, en butte à une intervention libyenne et déchiré par la guerre civile, et le Sahara occidental dans lequel sont emprisonnés depuis quatre ans l'Al-

gérie, le Maroc et la Mauritanie, le Front Polisario ayant intensifié ses attaques contre les Marocains.

L'Afrique australe, en particulier le Zimbabwe-Rhodésie où la majorité noire « modérée » a accédé au pouvoir le 1er juin, seront au centre des débats, l'OUA continuant à porter son soutien officiel aux guerilleros du Front patriotique. Les nouveaux dirigeants conservateurs britanniques risquent d'être vivement attaqués pour leur politique de « soutien » au régime Smith-Muzorewa.

Deux inconnues subsistent: la situation en empire centralafricain et les massacres d'écoliers, ainsi que les exécutions politiques au Ghana, après le coup d'Etat militaire seront-elles officiellement évoquées à l'OUA? Les pays africains évitent en général d'aborder de tels problèmes au nom du sacro-saint principe de non ingérence dans les affaires intérieures des autres États.

Les interventions étrangères dans le continent seront sans doute abordées. Mais elles n'auront pas cette année la même acuité, étant éclipsées par la gravité des conflits interafricains. C'est pourquoi un projet de création d'une force panafricaine sera présenté à Monrovia par le comité de défense de l'OUA. La nécessité d'une telle force a été mise en évidence par le secrétaire général de l'organisation, Edem Kodjo (Togo), qui a estimé que, si elle avait déjà existé, le conflit ougandano-tanzanien n'aurait peut-être pas eu lieu.

Les problèmes économiques ne seront pas absents des débats. La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a élaboré une résolution pour une nouvelle stratégie de développement qui sera soumise à l'approbation des chefs d'Etat et de gouvernement.

Cette nouvelle stratégie, qui fait état de la faillite des modèles actuels de développement et de l'appauvrissement des pays africains, souligne l'urgence d'une coopération interafricaine plus étroite.



Classique Peter Jackson

du 23 au 29 juillet
au Club de golf
de la Vallée du Richelieu

Jamais deux sans trois!
JoAnne Carner, gagnante à deux reprises de la Classique
Peter Jackson, croit en ce dicton.
Voyez-la en action
alors qu'elle tentera de compléter
un tour du chapeau.



Les billets sont en vente aux magasins Eaton de la région métropolitaine et au Club de golf de la Vallée du Richelieu.

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes

LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

AUX DÉPARTEMENTS D'INFORMATIQUE

- Diskettes (Floppy Disks)
- Cartes magnétiques
- Cassettes digitales
- Relieurs (Binders)

Qualité assurée à des prix défiant toute compétition!

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

COURS DE LECTURE RAPIDE RAPPEL

pour les étudiants inscrits

Le cours intensif d'été débutera le lundi, 9 juillet à 18h.30, tel qu'annoncé.

Centre de lecture rapide
Tél.: 681-4545

Saint-Pierre et Miquelon



La pointe aux canons

(photos Jacques Coulon)

La France à notre porte

par Jacques Coulon

DÈS qu'on débarque de l'avion d'Air Saint-Pierre (un Viscount loué à Eastern Provincial Airways), pas moyen de se tromper. La France républicaine, ou plutôt son administration, est partout présente. Mais s'il y a tant de gendarmes et d'employés des douanes dans le petit aéroport, c'est probablement qu'ils n'ont rien d'autre à faire en ce moment. D'ailleurs, ils sont aimables et nonchalantes, et ce sont eux qui répondent aux questions que les visiteurs leur posent.

Une Américaine, professeure de français au Wisconsin, venue ici pour se recycler, nous déclare que c'est ça que les Américains aiment, avec les croissants et la salade niçoise — oui, on en trouve à Saint-Pierre. La France, nous

affirme-t-elle, sait « maintenir son visage » partout dans le monde ou elle a encore un pied-à-terre. Enfin, elle est sympathique et, dans la Peugeot 604 qui nous conduit « en ville » — c'est fou ce que les chauffeurs de taxi sont bavards à Saint-Pierre —, elle nous donne, à moi et à deux autres journalistes, une leçon d'histoire de l'archipel français qui met à nu notre ignorance.

A une heure d'avion de Sydney, à 25 kilomètres des côtes de Terre-Neuve, cet archipel de quelque 6.000 habitants a de quoi surprendre le touriste: des automobiles aux timbres-poste, de la baguette de pain au petit déjeuner « à l'européenne », des programmes scolaires aux allocations familiales, tout ici est à l'i-

mage de ce qui se fait « en métropole ». Même les édifices administratifs, de belle qualité, sont par leur style européens. Beaucoup de maisons de bois, peintes de couleurs claires, roses, vertes ou blanches, ressemblent cependant à celles que l'on rencontre dans les petits ports des Maritimes et à Terre-Neuve, la voisine. Dans le port, un remorqueur de haute mer de la Marine nationale est à l'ancre, entre des cargos japonais et allemands, et les « matasses » sont dans les bars à siffler le pernod comme en Bretagne ou à Toulon.

La patronne d'un petit restaurant, pas bien loin de la place du Général de Gaulle, nous explique: « On a des hot-dogs et des hamburgers seulement durant la saison touristique ». Mais les Saint-Pierrais qui adorent aller faire une virée sur le continent, ont quand même fait plus d'une concession à leur appartenance nord-américaine: à preuve le whisky, souvenir des beaux jours de la prohibition américaine, que l'on boit partout dans l'archipel, bien plus que le cognac.

Nous logeons à l'Hôtel de l'Île de France, rue Maître Georges Lefèvre. Hôtel bien tenu où une belle chambre, avec une grande salle de bain, coûte \$20 par jour (petit déjeuner compris). Un peu plus haut dans la rue, il y a la boulangerie qui sort chaque matin des fournées odorantes, des croissants et des petits pains au chocolat. En face, le restaurant-bar Le Joinville, qui fut de tous les 14 juillet depuis 1841. On vient de refaire l'intérieur, un peu pompeusement, et en fin de semaine, il faut réserver car toute la petite bourgeoisie saint-pierraise est attablée là. Et puis, deux ou trois rues plus loin, des charcuteries, une grande pâtisserie, d'autres restaurants et bars.

À l'hôtel, un « party » de Terre-Neuviens, hommes et femmes — ce sont les plus fidèles touristes à Saint-Pierre — a envahi le dernier étage, pour trois jours. Ils font la navette entre les rues de la ville et leurs chambres, et on les croise dans l'escalier avec des sacs de papier brun dans les bras... Le barman, qui surveille discrètement le manège, sourit: « Y en a qu'écluent sec à Terre-Neuve », puis il se ravise, pensant qu'il en a peut-être trop dit et que nous aussi, on est porté sur la pique. « Il faut les comprendre les Terre-Neuviens, au chômage plus souvent qu'à leur tour, loin de tout. Et avec ça, coïncés toute l'année entre le festival du harang et celui du bûcheron, réplique quelqu'un. Avec pour entracte la chasse aux phoques pour égayer l'hiver ».

Un lascar à la bache défraîchie — on saura par la suite qu'il se coltine des caisses toute la journée à l'usine d'Interpêche, — qui normalement fréquente de l'autre côté de la rue, au Joinville, nous en pousse une qu'il croit irrésistible: « Oui, mais la chasse aux phoques, ça leur a permis de voir de près les fesses de Bardot... ». Un autre client redonne à la conversation un tour plus sérieux: « Avec le whisky et le cognac à un dollar le verre, c'est sûr qu'ils vont pas s'taper des cocktails à l'huile de foie de morue quand ils viennent chez nous ». Il y a

moyen de se distraire à Saint-Pierre où l'on retrouve le bagout populaire, des expressions typiques.

Saint-Pierre et Miquelon est l'endroit rêvé où passer deux ou trois jours de dépaysement, parmi des gens sympathiques et accueillants. Comme aux Îles-de-la-Madeleine, la période idéale pour s'y rendre va de juillet à la mi-septembre. On peut faire de la pêche en mer (les eaux alentour sont très poissonneuses), des balades dans les collines environnantes ou de plus longues excursions dans les îles de Langlade et Miquelon. Le problème, toutefois, c'est que les services de transport maritime sont assez rares et parfois irréguliers.

La Chambre de commerce locale et le Syndicat d'Initiatives se préoccupent de développer le tourisme en offrant plus de possibilités de camping, un meilleur service hôtelier, des voyages organisés plus fréquents et mieux préparés au départ du Canada. On parle aussi de l'aménagement de l'Île-aux-Marins, qui fut vraiment le berceau de la colonisation et qu'on voudrait restaurer telle qu'elle était il y a 150 ans.

Côté hébergement, l'archipel est passablement bien pourvu avec huit hôtels et une vingtaine de pensions de famille généralement bon marché. Il y a plusieurs restaurants valables et nous avons bien mangé, entre



Un coin du port, coeur de l'activité saint-pierraise

autres au Caveau, pour environ \$10 par personne, service compris. Par contre, ce qui peut parfois être irritant, pour le touriste nord-américain, c'est qu'il est souvent difficile de se faire servir un sandwich, voire une tasse de thé ou de café, à toute heure du jour.

Cependant, malgré sa très faible population, Saint-Pierre fait bonne figure quand vient le moment de passer à table.

En particulier durant la saison touristique, alors que tous les restaurants et salles à manger d'hôtel sont ouverts, on peut y goûter de bons plats locaux à base de poisson et fruits de mer. Si vous ne faites pas partie d'un voyage organisé, il est prudent de réserver d'avance les chambres d'hôtel.

Reste la partie importante de tout voyage: la meilleure façon de s'y rendre. A moins

d'être un mordu du volant et de tenir à faire le long détour par Terre-Neuve, jusqu'au petit port de Fortune, le moyen le plus commode est encore l'avion. De Montréal, Eastern Provincial Airways offre l'aller-retour Sydney pour \$182 (\$137 si vous réservez 30 jours d'avance et restez parti au moins 7 jours); à cela s'ajoute l'aller-retour Sydney-Saint-Pierre: \$97.20.

Le problème, car il y en a un, c'est que parfois, même en plein été, l'avion se trouve soudainement cloué au sol à cause du brouillard, à Sydney. Ou alors, il ne peut atterrir à Saint-Pierre, toujours pour la même raison. Alors, bien sûr, vos projets immédiats peuvent être un tantinet bouleversés. Mais, les vacances, c'est aussi savoir prendre les choses du bon côté.

CALIFORNIE

N'hésitez pas à choisir la Californie d'Air Canada.

On y va ensemble?

Los Angeles, maintenant sans escale

Un vol sans escale en L-1011 relie maintenant Dorval à Los Angeles, tous les samedis et dimanches; départ à 10h15. Également, du lundi au vendredi, vol en L-1011 avec une seule escale, départ à 7h15, et tous les jours de la semaine, vol avec correspondance, départ à 15h00.

Nouveau service vers San Francisco

San Francisco enfin plus accessible! Dorénavant, à 7h15 tous les samedis et dimanches, un L-1011 décollera de Dorval en direction de San Francisco. Une seule escale. De plus, un service quotidien avec correspondance assurée du lundi au vendredi la liaison Dorval-San Francisco; départ à 7h15.

Los Angeles et San Francisco à tarif Noliprix

en semaine

\$271

en week-end

\$292

Aller-retour de Dorval sur vol régulier; réservation au moins 30 jours à l'avance; durée de séjour d'au moins 7 jours et d'au plus 30 jours; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Un choix de vacances en Californie

Circuit hôtel-voiture à compter de \$175 (US)

• location d'une auto Avis pendant 7 jours, 7 nuits dans des motels Travelodge; par personne, deux personnes par chambre. Supplément de \$9 (US) après le 1er juillet. (ITAC-FHCH14).

Balade en roulotte motorisée à compter de \$284 (US)

• roulotte motorisée et entièrement équipée pendant 7 jours, disponible à partir de Los Angeles (ITAC-TRXLA7) et de San Francisco. (ITAC-TRXS7).

Circuit en autocar à compter de \$319 (US)

• 7 jours de randonnée, de San Francisco à Los Angeles; autocar de luxe avec air conditionné. (ITAC-FHCB7).

On y va ensemble

Profitez-en pour utiliser la carte enRoute pour régler certains frais du voyage. Pour tout renseignement concernant les tarifs aériens et les circuits de vacances complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA

VOYAGES TRAVELAIDE

PERMIS DU QUÉBEC

Carrefour Mt-Royal 845-8225
Plaza St-Hubert 273-2581
Galeries Normandie 331-9971
Centre Domaine 254-9969
Ste-Catherine/Peel 861-7272
Centre Laval 687-0880
Place Longueuil 679-3777
Place Portobello 672-5353
911 est, Beaubien 273-7755
1010 ouest, Ste-Catherine 861-7277
Beloil 467-1171
Laval Ouest 627-5151
Lachute 562-3788

et autres villes

GUY DESHAIES

Guy Deshaies est en vacances jusqu'au 3 août

NOS VOYAGES-GROUPES 1979

accompagnés dès le départ de Montréal

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE ET ROYAUME-UNI

20 jours — du 22 sept. au 12 oct.

IRLANDE-ÉCOSSE-PAYS DE GALLES-ANGLETERRE

Prix global, avion inclus \$2395 can.

LE GRAND TOUR DE CHINE

26 jours — 7 octobre au 2 novembre

PEKIN-NANKIN-SOOCHOW-SHANGAI

HANGCHOW-KWELIN-CANTON

Prix global, avion inclus \$3950 can.

LE GRAND TOUR DE GRÈCE

23 jours — 11 octobre au 2 novembre

incluant la croisière de 7 jours sur le M.S. AQUARIUS

Prix: Arr. Terrestres \$870 U.S.

Cabine (à partir de) \$670 U.S.

Billet d'avion \$604 can.

LE MOYEN-ORIENT

21 jours — 19 octobre au 9 novembre

ÉGYPTE-JORDANIE-ISRAËL

Prix — Arr. terrestres \$1580 U.S.

Billet d'avion \$ 835 can.

L'EXTRÊME-ORIENT

24 jours — 1er au 25 novembre

JAPON-HONG KONG-BALI-SINGAPOUR

THAÏLANDE-PHILIPPINES-HONOLULU

Prix — Arr. terrestres \$1675 U.S.

Billet d'avion \$1467 can.

L'AMÉRIQUE DU SUD

21 jours — 3 au 24 novembre

COLOMBIE-PÉROU-BOLIVIE-ARGENTINE-BRÉSIL

Prix — Arr. terrestres \$1395 U.S.

Billet d'avion \$ 928 can.

LES VOYAGES

HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221

Montréal H3A 2B8

la métro à notre porte — Station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 9h30 à 18h.

Le jeudi jusqu'à 21h.



DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979

Entre Ionesco et Nadia Comaneci



La station Jupiter, entre Mamaia et Eforie, sur la mer Noire.

L'enchantement de la Roumanie

par Christian Christodoulidis

TIMIDEMENT blottie dans la partie septentrionale des Balkans entre la Russie soviétique, la Yougoslavie, la Hongrie et la Bulgarie, la Roumanie offre l'image d'un pays que sa position géographique voue, dirait-on, à l'isolement forcé. En fait, la grande vocation touristique et l'aménité proverbiale des mœurs de ses habitants affirment tout le contraire.

Pour le Québec, en tout cas, quoique ouvert au Vieux-Monde depuis plusieurs décennies, cette terre généreuse n'était qu'un point sur la carte de l'Europe — et pas plus. Il a fallu l'exploiter peu commun,

aux Jeux olympiques de Montréal, d'un bout de femme, d'une adolescente merveilleusement douée pour l'art de la voltige, pour que notre intérêt pour ce pays s'éveille aussitôt et par delà cette brillante performance sportive, nous incite à mieux le connaître sous son triple aspect humain, social et touristique.

Que représente donc pour nous la Roumanie et quels sont ses attraits dignes de retenir notre attention admirative? C'est une question que beaucoup de Québécois se sont posée au lendemain des étonnantes performances de Nadia Comaneci. Hélas, en

dehors des sèches et incolores descriptions des encyclopédies, ils ne possèdent aucune documentation susceptible de les familiariser un tant soit peu avec ce pays, ne serait-ce que de manière purement livresque. Aucune agence officielle, pas de représentation touristique, hormis celle qui est dévolue accessoirement à une délégation commerciale, plus soucieuse de placer les produits de l'industrie vinicole roumaine que de vanter les beautés de paysages ou l'éclat des monuments moldo-valaques ou transylvains.

Pourtant, s'il est un secteur d'activité où les Roumains se sont particulièrement distingués, c'est bien le tourisme. À une époque où les Balkans étaient tenus à l'écart du circuit touristique, les stations du littoral roumain, sur la mer Noire — une mer qui n'a de noir que le nom — jouissaient d'une solide et enviable réputation, surtout auprès de la clientèle nordique, à l'égal de celle de la Côte d'Azur et de la Riviera italienne. Il était alors universellement admis que Mamaia, la reine de ces stations balnéaires, méritait aussi le titre de reine des stations de toute l'Europe orientale.

Même de nos jours, il est difficile d'en trouver dans cette région qui peuvent lui disputer cet honneur, en dépit de l'essor extraordinaire pris par ses rivales de la Bulgarie voisine. Car, loin de se reposer sur leurs lauriers, Mamaia et sa petite sœur, Eforie, distante de quelques kilomètres, ne cessent de s'embellir et d'accroître leur prestige. Des nouvelles stations-satellites poussent entre-temps, conformément à un plan soigneusement établi par les édiles d'après-guerre, où les espaces verts alternent avec des établissements hôteliers de grand luxe et auxquels on a donné des noms empruntés à la mythologie romaine: Jupiter, Saturne, Neptune, Vénus. Sans doute, convient-il d'attribuer cet engouement pour les noms antiques au souci d'affirmer une latinité que confirment de manière péremptoire la langue et le nom du pays, mais que les pressions séculaires des voisins slaves, hongrois ou allemands ont sensiblement amoindri. Mais qui aurait à redire à cette interprétation biologiquement plus salutaire que fâcheuse et qui fait justement le charme de la Roumanie?

Du reste, depuis qu'ils ont été rétablis dans leurs droits souverains, il y a 120 ans, les Roumains n'ont jamais cessé d'avoir les regards tournés vers l'Occident latin, notamment vers la France, dont ils se faisaient un point d'honneur d'approfondir la langue et d'imiter les modèles classiques. Il serait à peine besoin de rappeler ici ce que doivent les lettres françaises à Panait Istrati, à la princesse Bibesco, à la comtesse de Noailles, née Brancovan, à Hélène Vacaresco, à l'auteur dramatique Ionesco, à Virgil Gheorghiu, à l'historien Iorga et à bien d'autres qui ont contribué, depuis un siècle, à l'enrichissement du patrimoine littéraire français. Ce courant était si fort au siècle dernier que même la première reine de Roumanie, Elisabeth de Wied, une Allemande, a cru devoir exercer sa plume dans la langue de Voltaire!

Si l'anglomanie d'après-guerre a évincé progressivement le français, réduit à n'être de nos jours que la langue de l'élite, Bucarest ne rappelle pas moins par l'architecture de ses édifices publics et ses an-

gant mais sans mièvrerie, dont les nostalgiques de la Belle Époque sont particulièrement friands. L'ancien palais royal, l'université, le musée Enesco, la Banque d'épargne, la Bibliothèque nationale ne sont que quelques bâtiments, pris au hasard, qui évoquent à s'y méprendre les hôtels cossus du 16^e arrondissement parisien et qui ont valu à la capitale roumaine le surnom flatteur de « petit Paris ».

Au crédit du nouveau régime, très pointilleux, entre autres, sur le chapitre des réalisations éditoriales, il faut placer les travaux d'urbanisation sur grande échelle qu'il poursuit sans relâche depuis plus de 30 ans. On tombe littéralement en arrêt devant l'impressionnante Académie militaire dont l'entrée monumentale de marbre porte des hauts reliefs grandeur nature, retraçant avec un luxe de détails les grandes étapes de la marche

dins publics qui font la parure de cette belle cité balcanique. Ils totalisent un peu plus de 25.000 hectares, proclament ainsi l'amour immodéré pour les espaces verts des citoyens de Bucarest. Rien de plus apaisant pour les esprits tourmentés qu'une promenade au long des allées des jardins Cis-migiu, ou encore dans le jardin botanique de la ville, véritable havre de sérénité et de bonheur.

Et que dire de cet étonnant musée-village, installé, lui aussi, dans un vaste jardin public, où les styles architecturaux propres à toutes les régions du pays sont représentés par des cabanes et des églises, transportées telles quelles des provinces avec leurs meubles, leurs ustensiles et leurs objets de culte? Les édiles roumains ont obtenu ainsi une admirable synthèse des arts populaires dans un cadre enchanteur qui possède, de surcroît,

désabusé des villes! Rares sont les pays qui peuvent se prévaloir d'un patrimoine folklorique aussi riche en substance, aussi varié. Il faut voir ces grappes humaines, chamarrées et empanachées, virevoltant, sautant, piaffant au rythme de leurs violons, leurs fifres et leurs tambourins et réussissant quand même à former des ensembles cohérents dans cette mêlée, qui n'est somme toute qu'apparente. C'est proprement étourdissant!

Les violoneux du terroir, qui tirent manifestement leur inspiration des rythmes tziganes, obtiennent des accords d'une longueur envahissante et leurs trilles imitant le chant du rossignol sont d'une beauté saisissante. Ces accords prestes et ces mélodies prenantes et voluptueuses sont transmises de génération en génération aux plus doués de ces musiciens de fortune qui en font un métier. Ils sont particulièrement recherchés dans les foires et les mariages, ces derniers obéissant à un rituel minutieusement établi où la fantaisie roumaine se donne libre carrière.

Puisqu'il est question d'églises, hâtons-nous d'ajouter qu'elles comptent parmi les plus élégantes du monde orthodoxe. La véritable gloire de la Roumanie monumentale, celles qui ont fait sa renommée dans cette partie de l'Europe, sont les églises de la Moldavie, éblouissantes spécimens d'ingéniosité et de raffinement décoratif poussé à un degré inégal. Entre les mains de l'artiste anonyme roumain, la rigidité de l'austère style byzantin s'assouplit pour montrer un visage avenant, d'une esthétique moins morose et d'un mysticisme souriant, presque jovial.

En contemplant la superbe église épiscopale de Curtea — une très belle localité dont les coquettes maisons surplombent la colline qui borde le fleuve Argès, en Muntenie — on reste médusé devant les audaces décoratives de son architecte qui a fait preuve d'une étonnante virtuosité dans l'ornementation des coupes. Mais ce n'est pas tant la variété et la profusion des or-

nements que leur tracé sinués, hélicoïdal et torsadé que l'on admire le plus dans ce bel édifice religieux, où l'artiste a donné libre cours à sa fantaisie créatrice et féconde. Il lui confère une grâce exceptionnelle que rehaussent encore davantage ses proportions justes et équilibrées.

L'église de Curtea constitue avec celles de Voroneț et de

Jassy un ensemble architectural unique qui fait de la Roumanie le pays d'art sacré des Balkans par excellence. Rien que cet aspect du tourisme roumain justifie amplement le crédit qu'il convient d'accorder à la propagande des autorités touristiques de ce pays, dont les tenants n'ont pas encore, hélas, fait entendre leur voix dans le nôtre.

Ayez bon coeur: servez-vous de vos jambes.

PARTICIPATION

Marchez. Dès aujourd'hui.

ST. JEAN, Terre neuve \$119.

Nos vols ABC partent le dimanche soir à partir du 24 juin pour douze ou dix-neuf nuits. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connaît nos conditions.

Avons d'Eastern Province Airways, opérant par Sunbair Ltd. avec approbation de la Commission Canadienne de Transport selon la réglementation des vols ABR. Depuis non remboursable de \$25. requies. Taxe de transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec.

Vacances Sunflight InterVilles

Les Tours Chantecler inc. présentent

VOYAGE en ÉGYPTÉ

AVEC CROISIÈRE DE 13 JOURS

SUR LE NIL

ET ACCOMPAGNATEUR

TOUT AU LONG DU VOYAGE

La seule façon de vraiment visiter ce pays unique depuis le Caire jusqu'à Assouan, sans avoir de problèmes de logement. Le bateau sera votre hôtel.

4 TOURS DE 19 JOURS:

- du 13 septembre au 1er octobre 1979
- du 8 au 26 novembre 1979
- du 22 décembre 1979 au 9 janvier 1980
- du 28 février au 17 mars 1980

Pour chaque départ, seulement 10 cabines doubles donc, maximum de 20 places

PRIX — \$2295. en dollars américains

plus avion \$783, en septembre et \$746 pour les autres départs (dollars canadiens)

Voyez votre agent de voyages Les Tours Chantecler inc. ...sous le signe de la qualité...



Le parc de la Liberté, à Bucarest.

du peuple roumain vers ses destinées historiques. L'ensemble, dépourvu de grandiloquence, est hautement suggestif, si bien que c'est à regret que l'on quitte les lieux.

Tout près de ce monument, déploie ses vertes frondaisons un immense parc à la française, baptisé par les autorités « parc de la Liberté ». Liberté, surtout, d'errer avec insouciance à travers les allées bordées de massifs et de boqueteaux, entretenus avec un soin quasi religieux. Au centre de cet Eden s'élève, sur une éminence, le mémorial des héros immolés à l'autel de la patrie, rappelant au promeneur que ce don de vie paisible fut rendu possible grâce au sacrifice, librement consenti, d'un grand nombre de ses aînés.

Ce parc n'est, du reste, qu'un des innombrables jar-

le mérite de dispenser le folkloriste étranger trop pressé de parcourir la Roumanie de long en large pour recueillir la documentation qu'il est venu y chercher.

Toutefois, rien ne vaut le plaisir de se plonger dans l'atmosphère particulière de chaque province, là où les habitations rurales s'intègrent dans le paysage pour en faire un tout harmonieux et indissociable. Là, demeures, sites historiques, montagnes, lacs, cascades, vallées profondes, vibrent à l'unisson d'une vie palpitante, exaltante même, que rendent plus exaltants encore les gestes de tous les jours du paysan roumain, qu'il s'affaire dans les champs ou les usines, ou qu'il participe à des réjouissances populaires.

Ah, ces fêtes populaires roumaines! Quel enchantement, quelle griserie pour l'homme

La GRÈCE '79 à partir de \$535

Mardis soir de Mirabel à Athènes (Central) via NORDAIR
POUR UN SERVICE COMPLET ET PRIX SUR DES SÉJOURS EN GRÈCE, CONSULTEZ

LES SPÉCIALISTES DE L'AGENCE DE VOYAGES

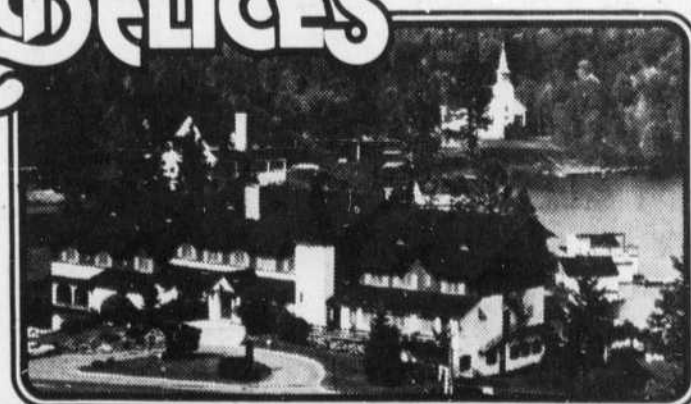
Olympia Express

5200 Avenue du Parc, Montréal, Qué.

276-8537

Détenteur d'un permis du Québec

LIEU DE DÉLICIES



À 15 minutes de Québec... un hôtel de villégiature adorable... le plus réputé de la région.

- Cuisine gastronomique de réputation internationale.
- Café-terrace dominant le lac.
- Piscine chauffée, golf de 18 trous, tennis, badminton, canotage, pédalo, pêche, etc.
- Théâtre d'été, du 21 juin au 1er septembre. En vedette: Albert Mailaire.
- Musique et chansons en dinant et au piano-bar en soirée.

Informez-vous au sujet de notre spécial «Semaine de tennis»

MANOIR St-Castin
Lac Beauport: Tél.: (418) 849-4461

ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE et FRANCE DE L'EST

13 août au 4 septembre

23 jours \$1,873.

LA GRÈCE avec croisière

31 août au 17 septembre

18 jours \$1,554.

Prolongation de 4 jours au bord de la mer \$1,801.

Prolongation de 5 jours à Dubrovnik en Yougoslavie \$1,921.

POUR CE TOUR:

- billet d'avion transatlantique non inclus
- organisation directe
- groupe homogènes

VOYAGES

ANDRÉ MALAVOY INC.

1255 Université
Suite 1220
Montréal, Qué. H3B 3W9
Téléphone: 861-2485

"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

Prix ABC à partir de \$324 Durée de séjour de 2 à 8 semaines

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroën, etc...

ACHAT ET RACHAT

chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Depuis 25 ans au service des voyageurs.

1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906 (Touring Club de France)

Permis 73868252-0280

La Provinciale poursuit son projet de siège social avec Bell

La Banque Nationale aura 150 succursales hors du Québec

par François Roberge

La Banque Provinciale qui doit fusionner en novembre prochain avec la Banque Canadienne Nationale pour mener à la création de la Banque Nationale du Canada ira de l'avant avec la construction de son siège social de la Côte du Beaver Hall conjointement avec Bell Canada qui construira une tour jumelle.

C'est ce qu'a précisé, au DEVOIR celui qui deviendra Président et chef de la direction de la Banque Nationale, M. Michel Bélanger.

Bien que le siège social soit établi au départ dans l'édifice

moderne de la BCN à la Place d'Armes, la Provinciale ne mettra pas au rancart le projet de construction de l'édifice qui devait desservir ses besoins durant les 30 prochaines années.

« Il n'est pas dit que nous construisons exactement le même édifice et que nous en occuperons la même portion, a ajouté M. Bélanger. Il se pourrait par exemple que les voutes prévues soient passablement différentes et que nous occupions au départ moins d'espace du nouvel édifice.

« Mais cet édifice pourrait nous être utile, car celui de la

BCN n'avait pas nécessairement été construit pour absorber tous les services offerts par les deux banques ».

« Par exemple, nous pourrions développer des services nationaux beaucoup plus considérables avec le nouveau potentiel des deux banques réunies. D'autres services vont être créés, il y aura tout de même autant de personnel. Alors, pour l'instant, nous continuons, quitte à étudier l'aménagement de l'édifice sous un autre angle. D'ailleurs une étude fouillée de cette question sera bientôt terminée ».

Quant à l'intégration de Laurentide Finance à la Ban-

que Provinciale, c'est déjà très avancé, affirme le pdg de la banque.

Les actions de Laurentide ont été converties en actions privilégiées. Plus tard cette année les actions seront échangées complètement contre des actions de la Banque Provinciale.

Enfin, si la fusion a lieu à l'automne, les actions de Laurentide seront échangées contre des actions de la nouvelle Banque Nationale.

La transformation du réseau Laurentide est très avancée. Par exemple 75 des 90 succursales de Laurentide au Québec ont été intégrées ou transformées. Certaines ont transféré la gestion de leurs comptes à la Banque Provinciale. Le personnel de Laurentide a été intégré à la BP.

Certains édifices ont été rachetés, des baux ont été fermés et des succursales de Laurentide ont été rapprochées dans des édifices occupés par la Banque.

Quant aux cartes de crédit à la consommation, la Banque Nationale semble pour l'instant décidée à conserver deux services distincts celui de Chargex Visa et celui de Master Charge.

La BCN a été du premier peloton des adhérents à Chargex et la Provinciale a choisi par la suite la carte Master Charge du type des cartes d'accréditation bancaire.

« Nous allons garder les deux précise M. Bélanger. Nous attendrons de voir à l'u-

leurs succursales ou en ouvrant une seule plutôt que deux. Le marché de l'Alberta, entre autres sera visé par l'expansion du réseau dans l'Ouest canadien.

La fusion des deux banques, annoncée alors que rien n'avait transpiré de ce projet pourrait créer certains remous au sein de la haute direction, puisqu'une seule structure pourrait offrir des chances de progrès un peu moins rapides à certains administrateurs déjà parvenus au haut de l'échelle des banques respectives.

Alors que la nomination de M. Jacques Douville de la BCN au poste de vice-président exécutif et directeur

général en chef a été confirmée d'emblée, comme celles de MM. Germain Perreault, Michel Bélanger et Léo LaVoie, le Directeur général en chef de la Provinciale, M. Jean Machabée n'était pas explicitement désigné à la tête de la nouvelle structure. Une rumeur veut que M. Machabée songe à quitter son poste ou à prendre une retraite anticipée.

Rejoignant au téléphone, M. Machabée a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à formuler à ce sujet et que toute décision serait communiquée au public en temps opportun.

« Pour le moment a conclu M. Machabée, je suis Directeur Général et Vice-président de la Banque Provinciale. »

Bien que la Banque Nationale demeure en 1979 à \$10 milliards derrière sa plus proche concurrente du « Big five » (la Banque Toronto Dominion a des actifs de \$25 milliards contre \$15 milliards pour Banque Nationale), la fusion créera pour la nouvelle banque des services presque aussi importants en ressources humaines que ceux des plus grandes banques canadiennes.

C'est le cas par exemple des services internationaux, des services hypothécaires et des services de recherche économique.

Au chapitre de la recherche, la BCN compte huit économistes permanents et la BP en compte sept. Au total le nouveau service compterait donc une quinzaine de professionnels, soit l'équivalent des services développés par les « petites » banques du « Big Five ».

Mais dans ce cas comme dans celui de tous les services il est trop tôt pour prévoir comment les pièces du casse-tête s'agenceront au cours des prochains mois.

S'ils aiment bien les prévisions économiques, les banquiers ne sont pas de fervents adeptes des boules de cristal. Aussi les informations sont-elles encore limitées quant au vrai visage qu'aura la Banque Nationale du Canada.

Carter réaffirme sa volonté de respecter les accords de Tokyo

WASHINGTON (AFP) — Moins de vingt-quatre heures après avoir annulé l'important discours sur l'énergie qu'il devait prononcer hier, le président Carter a jugé nécessaire de réaffirmer qu'il s'apprêtait à proposer des mesures vigoureuses pour limiter les importations de pétrole américaines, conformément aux « accords conclus au sommet de Tokyo ».

Le porte-parole présidentiel, M. Jody Powell, a refusé tout commentaire sur cette nouvelle initiative. Mais de source informée à la Maison blanche, on souligne qu'il s'agit de faire disparaître les « malentendus » qu'aurait pu entraîner l'annulation sans explication du discours.

La brusque annulation du discours, préparé par de longues réunions de travail lundi

et mardi entre le président et ses conseillers en matière d'énergie et pour lequel un temps d'antenne avait été retenu hier soir sur les trois principales chaînes de télévision, avait en effet pris par surprise mercredi aussi bien l'entourage du président que les observateurs.

Les cambistes de Londres soulignent que le dollar avait baissé dès l'annonce de cette annulation. Les observateurs avertis estiment que certains partenaires des États-Unis ont pu demander à ce sujet des explications à Washington, ce qui expliquerait la référence aux « accords du sommet de Tokyo » et à un « malentendu ».

Selon certains fonctionnaires de la Maison Blanche, après avoir étudié le discours qui lui était soumis, le prési-

dent Carter a jugé « soit que celui-ci n'était pas prêt soit qu'il n'était pas prêt lui-même » à le prononcer.

On indiquait officiellement que ce discours avait simplement pour but « de décrire la crise énergétique, ses causes, et les moyens généraux d'y remédier », tandis que les mesures concrètes, que le président à lui-même qualifiées de « vigoureuses », seraient étudiées avec le Congrès et présentées dans les huit ou dix jours suivants.

Selon les accords du sommet économique de Tokyo, les États-Unis doivent maintenir le niveau de leurs importations pour l'année à venir au niveau de 1977, soit 8,5 millions de barils par jour.

Dans ce but, le président à l'intention d'une part de proposer un programme pour la promotion de la production de carburant synthétique, d'autre part d'utiliser les revenus fiscaux tirés de l'imposition des bénéfices exceptionnels que réalisent les compagnies pétrolières du fait du déréglément du prix du pétrole, pour rechercher et développer des sources d'énergie autres que le pétrole. Mais ce projet ne peut être réalisé qu'en collaboration avec le Congrès américain qui a repris ses travaux hier après plusieurs jours d'interruption.

La planification sera complétée dès le mois d'août pour tout le Québec dans le cas de Laurentide.

Ailleurs au Canada, certaines succursales seront regroupées, d'autres fermées. La Banque Provinciale possédait déjà 80 succursales hors du Québec en incluant celles de la Banque Unifiée. La BCN de son côté possède 35 succursales à l'extérieur.

La Provinciale prévoyait ouvrir bientôt une trentaine de nouvelles succursales dont 18 dans les provinces de l'ouest du Canada, 8 en Ontario et 4 dans les Maritimes.

Cela porterait au total à 150 environ le nombre de succursales de la Banque Nationale à l'extérieur du Québec.

L'intégration complète de Laurentide Finance au réseau de la Banque Provinciale demandera encore deux ans. Dans le cas de la Nouvelle Banque Nationale, il faudrait compter au moins de trois à cinq années de plus pour emboîter toutes les pièces.

Au total, la nouvelle banque pourrait compter dans deux ans un réseau de près de 850 succursales de l'Atlantique au Pacifique.

Dans certains cas les banques pourraient fusionner

Nouveaux contrats industriels pour les chantiers de la Davie

Les chantiers Davie de Lauzon, ont annoncé hier qu'ils ont obtenu deux contrats industriels totalisant approximativement 4 millions.

Davie a reçu une commande du Manitoba hydro pour la fabrication de vannes d'évacuation évaluées à environ \$3,5 millions, en plus d'un contrat du Canadien National

pour la construction d'un wagon plat surbaissé d'une capacité de 250 tonnes qui est évalué à approximativement \$500,000.

Le contrat pour Manitoba Hydro consiste en quatre vannes d'évacuation destinées au projet de reconstruction d'évacuateurs pour la station génératrice de Great Falls. Les vannes devraient être livrées à

partir de mai jusqu'en décembre 1980.

Le contrat signé entre Davie et le Canadien National est pour un wagon plat surbaissé d'une capacité de 250 tonnes. Le contrat comprend la conception détaillée pour l'équipement de transport lourd selon les devis du CN en plus de sa fabrication. La livraison est prévue pour janvier 1980.

partir de mai jusqu'en décembre 1980.

Le contrat signé entre Davie et le Canadien National est pour un wagon plat surbaissé d'une capacité de 250 tonnes. Le contrat comprend la conception détaillée pour l'équipement de transport lourd selon les devis du CN en plus de sa fabrication. La livraison est prévue pour janvier 1980.

Rectificatif

En page 13 de notre édition d'hier, une erreur s'est glissée par inadvertance dans le titre et le premier paragraphe de la nouvelle intitulée « La Banque Royale déménage son service international à New York ».

En fait, et comme le laissait entendre le reste de l'article, il s'agit de la division améri-

caine du service international qui sera relocalisée à New York au cours des prochains mois, et non tout le service.

Cette mise au point devrait donc éliminer toute ambiguïté qu'aurait pu créer cette erreur, dont nous nous excusons auprès des lecteurs du DEVOIR.

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
 Corporation professionnelle d'exercice exclusif
 régie par le Code des professions
 680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
 Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.	DELOITTE, HASKINS & SELLS Comptables Agréés 1, Place Ville-Marie 861-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.	MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS Comptables Agréés 2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153 Montréal H5B 1E5 Tel.: 281-1555 Société nationale Collins Barrow	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3N 1X1 — 274-2797
AUDET, GOSSELIN, LAPORTE, MOREAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Laporte, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Suite 810 — 861-9081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.	ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Llangley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.	RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés 17ème étage La Tour de la Bourse Place Victoria Montréal H4Z 1G9, Québec (514) 878-2651 350 est, boul. Charvet Québec G1K 3H5, Québec (418) 647-3151
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS Comptables Agréés Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Forget, C.A. Claude Boyer, C.A. Gilles Villeneuve, C.A. Jean-Réal Charrette, C.A. Michel Duquette, C.A. 561 est, boul. Crémazie Montréal H2M 1L8 — 384-1430	MACGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 861-5741
BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE Comptables Agréés Guy Bouchard, C.A. Paul Viau, C.A. Paul Duhamel, C.A. 59 rue St-Jacques, Mt. L. 284-1117	CLARKSON, GORDON & CIE Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec C.C. Blamuth, C.A. T.R. Burpee, C.A. H.M. Caron, C.A. M.G. Chamberland, C.A. M.M. Domanski, C.A. S.R. Gagné, C.A. G. Gingras, C.A. R.E. Lavoie, C.A. J.D. Morrison, C.A. J.J. Peacock, C.A. W.J. Smith, C.A. C.W. Bissegger, C.A. M. Camirand, C.A. L.J. Carrière, C.A. J.P. Deslaur, C.A. G. Fréchette, C.A. R. Germain, C.A. J.P. Gravelle, C.A. G. Limoges, C.A. R.J. Messier, C.A. R.P. Palmer, C.A. R. Pearl, C.A. G.S. Wells, C.A.	PIERCE GOULD & CIE Comptables Agréés 514, Édifice Sun Life Montréal H3B 2V6 514-866-4375	MERCURE, BÉLIVEAU & CIE Comptables Agréés 1420, Tour de la Bourse Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1 (514) 879-1094
BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE Comptables Agréés Guy Bouchard, C.A. Paul Viau, C.A. Paul Duhamel, C.A. 59 rue St-Jacques, Mt. L. 284-1117	GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est, boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 1B4 378-5010 715 Carré Victoria Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211	MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE Comptables Agréés Guy Messier, L.S.C.C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A. Robert Houde, B.A.C.A. Guy Duimet, C.A. Jacques Desmarais, L.S.C.C.A. André Montgrain, L.S.C.C.A. Yvon Marquis, C.A. Gilles Blondin, C.A. Réal Mainville, C.A. 50, Place Crémazie suite 921 Montréal H2P 2T8 — 384-1020	TOUCHE, ROSS & CIE Comptables Agréés Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde. 1, Place Ville-Marie 861-8531
CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés MONTREAL - LAYAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3660	HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 276 ouest, St-Jacques suite 600 Montréal H2Y 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Repentigny Îles de la Madeleine	NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 225, rue Notre-Dame ouest Montréal, Québec H2Y 1T4 Téléphone (514) 844-4442 Bureaux à Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand-Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Bécancour	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waguin Boulos, C.A. Jacques R. Chadiillon, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Bérubé, C.A. Farid A. Chail, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun H4G 1N3 554, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 769-3871 — 435-4891
COGAN, LANDORI & DUBÉ Comptables Agréés MONTREAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. J. Dolnik, C.A. S.M. Hopmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobenstein, C.A. J.F. Wilkowski, C.A. 3901, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731 7851	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 686 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Mont-Royal, H3P 3C8 Tel.: 735-4647	ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTREAL - TORONTO Jack E. Zittrer, C.A. Samuel S. Stein, C.A. Marvin B. Goldstein, C.A. Arnold J. Echenberg, C.A. Milton S. Specter, C.A. Barry A. Trosbaum, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Daniel L. Levine, C.A. Lawrence M. Chandler, C.A. Herbert E. Siblin, C.A. Boris G. Levine, C.A. David A. Stein, C.A. Steven A. Yaghe, C.A. Marvin H. Teller, C.A. Gerald A. San, C.A. Norman Datschman, C.A. Morrie L. Fogelbaum, C.A. Alan M. Liverman, C.A. Jack Altman, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. 935-1119
COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE Comptables Agréés Guy Charette, C.A. Hubert Mercier, C.A. Raymond Poirier, C.A. Normand Bousquet, C.A. Raymond Proulx, C.A. 1, Place Ville-Marie Suite 2220 (514) 866-9911 Montréal H3B 3M4	LAVALLEE, BÉDARD & CIE Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Champoux, c.a. 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal H2Y 1W4 844-1153	PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	

Cet été, le Grand Express roule aux heures...d'été!



Le Grand Express:

Montréal vers Québec 4 fois par jour, 5 jours par semaine.

Un voyage tout confort

À bord du Grand Express, vous disposerez pour vous détendre ou travailler: d'une table de travail, d'un siège confortable et inclinable, d'un système de son personnel et d'un contrôle individuel d'éclairage.

D'un centre-ville à l'autre...

Le Grand Express vous mène là où les affaires se brassent.

Un service de classe

Pendant le trajet, d'une durée de moins de 2 h 30 mn, une hôtesse vous servira un repas chaud et des consommations.

Départs Montréal		Départs Québec	
Hôtel Régence Hyatt	Terminus Berni-de-Montigny	Auberge des Gouverneurs	Ste Foy
6h50	7h10	6h50	7h10
11h00	11h20	11h00	11h20
16h25	16h45	16h25	16h45

Comme il n'y a que 24 fauteuils à bord du Grand Express, il est indispensable de réserver. Vous pouvez le faire par téléphone de 6:00 à 21:00 du lundi au vendredi (sauf les jours fériés). Vous pouvez, par la même occasion, réserver une chambre à l'hôtel Régence Hyatt, à Montréal ou à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville, à Québec.

Aller seulement: **\$29**
Aller-retour: **\$58**

Réservations:

Montréal: 849-6311

Québec: 1 (800) 361-7690 (sans frais)

Renseignements: Montréal: 842-2281, Ste Foy: 651-7015, Québec: 524-4692

Le "Cosi" de Mozart reprend l'affiche du 9e Festival Ottawa

par Renée Maheu

Depuis sa création en 1971, sous le nom de Festival Canada, l'opéra et la musique de chambre ont mis l'accent sur les valeurs culturelles canadiennes et internationales. Les plus grands artistes s'y sont cotoyés et le Festival Ottawa compte parmi ses réussites des huit dernières années de grandes productions dont quelques-unes ont hissé le festival au niveau de certains grands festivals internationaux de musique et d'opéra.

Avec les débuts marquants de 1971 et *Les Noces* de F. Garo, dirigé par Mario Bernardi, Mozart a toujours été à l'affiche. En 1973, le festival offrait un *Don Giovanni* et une reprise de *Così fan tutte*, en 1974, *L'Enlèvement au Sérail* et en 1975,

La Flûte Enchantée dont les mélomanes parlent encore. Pour sa neuvième saison, Festival Ottawa met à l'affiche une nouvelle production de *Così fan tutte*, une reprise de *La Dame de Pique* de Tchaikowsky, et l'événement attendu sera la première canadienne de *Cendrillon* de Massenet, présentée pour la première fois en Amérique du Nord au début du siècle et demeuré inconnu en France.

Festival Ottawa présentait pour sa soirée d'ouverture une nouvelle production de *Così fan tutte* ou *La Scuola degli amanti*, opéra-buffa de Mozart sur un livret du poète Lorenzo da Ponte.

L'action se passe dans la Naples aristocratique et frivole de la fin du 18e siècle et l'argument veut démontrer, avec une cruauté raffinée, l'inconstance et l'infidélité des femmes. Le vieux philosophe cynique, Don Alfonso, personnage-clé de l'opéra, par qui les deux soeurs, Fiodiligi et Dorabella, seront séduites, dans les 24 heures, chacune par le fiancé de l'autre. Sous prétexte d'un faux départ pour « la bella vita militar », ils reviennent transformés en officiers albanais. Après les

pâmoisons, les faux suicides, les menaces de suicide et les interventions cocasses de Despina venues tout droit de la commedia dell'arte, les deux soeurs succombent au vocabulaire amoureux. Les fiancés reprennent leur identité propre et la comédie a un goût d'amertume qui laisse entrevoir de bien sombres jours...

Così est sûrement l'opéra de Mozart le plus difficile à faire vivre sur scène par l'ambiguïté de ses personnages, et plus d'un grand metteur en scène avoue s'y être heurté. Par contre, la musique est parmi la plus lumineuse des opéras mozartiens et *Così* est considéré comme le plus grand opéra de chambre.

La production d'Ottawa donne la part du lion à la musique. Les ensembles — allant du duo au sextuor — sont admirablement mis en place par le clavicembaliste-chef d'orchestre, Mario Bernardi, qui trouve les tempi justes, crée l'homogénéité des voix et ceci en dépit de l'inégalité de la distribution. L'atmosphère sonore de l'orchestre est chaleureuse et il faut souligner la beauté du son du clarinetiste-solo.

Vocalement, la distribution est dominée par la merveilleuse et pétillante soubrette d'origine italienne, Daniela Mazzucato, dans le rôle de Despina. Renato Capechi, vieux routier du théâtre lyrique, campe avec subtilité le personnage de Don Alfonso mais ne nous fait pas oublier un Bacchus. Nos quatre amoureux sont interprétés par Mary Burgess (Fiodiligi), jolie voix mais à qui manque la

passion; Diane Loeb (Dorabella), belle comédienne, adroite à Albi mais à la voix un peu trop menue pour la salle du CNA, Allan Monk (Guglielmo), baryton canadien et David Rendall (Ferrando), ténor à la voix corsée, aux aigus faciles, mais insuffisant dans les doux accents.

Visuellement, la mise en scène de Jeannette Aster est archi-traditionnelle et frôle l'ennui: mouvements inutiles, gestes lourds, le tout n'étant pas aidé par les décors de « jardin napolitain en désordre » construits dans les ateliers de l'Opéra de Santa Fe pour leur production originale de *Così*.

La programmation du festival se poursuivra avec le Quatuor Vermeer, le Quatuor Fine Arts, le Scottish Chamber Orchestra, le Quatuor Orford, et le Trio Beaux Arts composé de Menahem Pressler, piano, Bernard Grenhouse, violoncelle, Richard Stolzman, clarinette, remplacera Isidore Cohen, violon, pour cause de maladie.

ÉCHOS

Le Pretzel enchaîné poursuit sa saison de spectacles. Les 13 et 14 juillet, on pourra y voir les Ramones; les 17, 18 et 19, le groupe de rock torontois Max Webster, le 23 juillet, Bill Bruford et le 24 Tim Curry. Les artistes donnent deux spectacles par soir, à 22 h et à minuit. Seuls les Ramones ne présenteront qu'un seul spectacle, à 23 h.

Dompierre: l'art ou la facilité?

par Gilles Potvin

L'intérêt premier du deuxième concert populaire d'été de l'Orchestre symphonique de Montréal, mercredi soir à l'aréna Maurice-Richard, reposait sur la création montrealaise en concert du *Concerto en la majeur* pour piano et orchestre du compositeur québécois François Dompierre. Présentée pour la première fois à la télévision de Radio-Canada le soir de Noël l'an dernier avec la pianiste Edith Beluse et l'OSM sous la direction de Charles Dutoit, l'oeuvre a été cette semaine l'objet d'un enregistrement phonographique par les mêmes interprètes, sur la prestigieuse étiquette de la Deutsche Grammophon. Il s'agit là d'un honneur insigne pour un compositeur canadien car son nom et son oeuvre devraient connaître une large diffusion au plan international.

De formation classique — il a été l'élève de Clermont Pépin au Conservatoire de Montréal — François Dompierre a surtout oeuvré jusqu'ici dans des domaines comme la chanson, le cinéma, la comédie musicale et l'arrangement. A ce niveau, ses talents sont reconnus et ses services fort recherchés. Sauf erreur, ce concerto est sa première oeuvre d'envergure, du moins dans le domaine de la musique « pure ». Il adopte la forme classique des trois mouvements dont les titres respectifs: *Turbulence*, *Brunante* et *Spirale*, n'apparaissent pas au programme de mercredi. En plus de piano concertant et de l'orchestre régulier, l'oeuvre fait appel à une guitare électrique (Jean-Marie Benoit), une basse électrique (Michel Donato), une batterie (Richard Provencal) et un violoneux (André Proulx). La seule présence de ces éléments annonce déjà le style de l'oeuvre et son affinité avec la musique légère.

L'oeuvre commence et l'on s'aperçoit vite qu'il en est ainsi. Au piano et à l'orchestre, seuls ou en dialogue, se succèdent des airs agréables et faciles, tantôt vifs et sautillants, tantôt tendres et mélancoliques, que le compositeur livre sans ménagement et avec une facilité et un métier vraiment déconcertants. Dompierre fait feu de tout bois. Il passe sans le moindre scrupule du two-step au blues, de l'air de chanson aux rythmes latino-américains. Et puis il y a la fameuse identité que-

bécoise. Pour ce faire, il n'y a rien de mieux que de faire intervenir le traditionnel violoneux au troisième mouvement et le tour est joué. Tous ces éléments divers sont amenés, fondus et intégrés avec une habileté consommée et un métier absolument renversant. Au piano, Edith Beluse a joué avec la même concentration et la même ferveur que s'il s'agissait de Beethoven et de Brahms. Au pupitre, Dutoit a dirigé ces pages avec un plaisir évident.

Nonobstant le plaisir que l'on peut éprouver à écouter une telle oeuvre, l'on en vient, après un moment, à se demander où commence l'art véritable et où finit la facilité et la complaisance. Dompierre a choisi, et c'est bien son droit, un chemin bordé de fleurs dans la plaine au lieu d'un sentier difficile dans la montagne. Il reste à déterminer lequel va le conduire plus sûrement au sommet. Pour ma part, je l'inventerai à se méfier de sa trop grande facilité. J'aimerais mieux voir en lui un véritable créateur qu'un simple fabricant de musique, ce qu'il a surtout été jusqu'ici.

Le deuxième volet du programme de mercredi était consacré à des extraits familiaux de *La Traviata* de Verdi, avec la participation du soprano Gina Fioraliso et du ténor Yves Cantin. Douée d'une voix magnifique de spinto, la première a su trouver l'expression juste du personnage de Violetta dans des pages célèbres comme « *Sempre libera* » et l'émouvant « *Addio del passato* ». Dans le duo « *Parigi o cara* », elle a été vraiment bouleversante au moment du passage « *Gran dio* », lequel a fait courir un frisson dans la salle. Quant à Yves Cantin, il était désolant de voir un chanteur en possession d'une voix inté-

ressante faire si peu pour donner vie à son personnage. Il semblait tout à fait insensible aux magnifiques élans dramatiques de sa partenaire.

En troisième partie, Charles

Dutoit avait inscrit le poème symphonique *Dans les steppes de l'Asie centrale* de Borodine et l'*Ouverture so-lennelle* 1812 de Tchaikowsky.

JAMAIS 14 ANS
JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
applaudi par des millions de spectateurs
un film de Moshe Mizrahi

Simone Signoret
la vie devant soi
Majestic
3166 Henri-Bourassa E. 381-6116

Le Bateau-Théâtre l'Escale
présente
du 19 juin au 1er septembre

une création québécoise
d'Elizabeth Bourget

avec:
ROGER GARAND
BÉATRICE PICARD

Michèle Craig
Jacques L'Heureux
Evelyn Regimbald
Linda Sorgini

Mise en scène: Gilbert Lepage

Billets:
Ed. Archambault: 849-6201
Télé Réserve Mtl Trust: 861-8287
861-8268
Escale St-Marc: (514) 584-2226

SALLE À MANGER À BORD

à St-Marc-sur-Richelieu
sortie 112, Transcanadienne

Joseph Clapsaddle Presentations

Royal Opera House Covent Garden Limited

présente
avec la collaboration de
Haber Artists et Specdici

The Royal Ballet

8 représentations
du 3 au 8 juillet 1979

Birthday Offering
Glazounov/Ashton

Un Mois à la campagne
Chopin/Ashton

La Fin du jour
Ravel/MacMillan

5 et 6 juillet 20h30

La Belle au bois dormant
7 juillet 20h30, 8 juillet 14h30 et 20h30

billets en soirée: \$8, \$12, \$20, \$25
en matinée: \$5, \$10, \$15, \$20

SALLE
WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9 Renseignements: 842-2112

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Le cheval et son cavalier à la recherche d'une harmonie avec la puissance, la vitesse et la beauté du geste !!!

MON ROYAUME POUR UN CHEVAL!

un film de SERGE BOURGIGNON

desjardins 1 12:15 - 2:05 - 3:55
BASILAIRE 1 288-3141 - 5:50 - 7:40 - 9:30

AVIS:
TOMBER EN AMOUR PEUT ÊTRE DANGEREUX POUR VOTRE SANTÉ

GLENDIA JACKSON **GEORGE SEGAL**

LOST AND FOUND VERSION ANGLAISE

12:05 - 1:55 - 3:45
- 5:35 - 7:30 - 9:20

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2 288-3141

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE

une histoire simple

desjardins 4 288-3141 Un film de CLAUDE SAUTET 4e mois

35 MILTON / 842-6053

PALME D'OR CANNES 78 POUR TOUS

L'ARBRE AUX SABOTS

un film écrit et réalisé par ERMANNOLMI

UNE SEMAINE SEULEMENT

desjardins 2 11e mois

ROBERT et ROBERT

un film de CLAUDE LELOUCH

un film de LILIANA CAVANI

PORTIER DE NUIT

DIRK BOGARDE CHARLOTTE RAMPLING 5e sem.

2e FILM

Vers un destin insolite

Un film de LINA WERTMULLER

desjardins 7 722-0302 3180 rue BELANGER

Dossier La Révolution nucléaire

Le vendredi 6 juillet à 21h30

Une série de quatre émissions qui débute ce soir et qui propose aux téléspectateurs les quelques explications scientifiques et techniques nécessaires à la compréhension de la révolution nucléaire.

Une série qui traite de l'histoire, de l'économie actuelle et des perspectives d'avenir de l'énergie nucléaire.

Une série qui fait le point sur "L'atome qui peut nous faire tant de mal et qui veut nous faire tant de bien".

Une série qui offre un sujet de réflexion pour tous les téléspectateurs conscients de cette réalité fondamentale: le 6 août 1945, l'homme a ouvert à l'humanité une ère nouvelle... pour le meilleur et pour le pire.

Une série réalisée par Claude de Givray.

A la télévision de Radio-Canada

TELEVISION

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents
10.45 Les contes de la rive
11.00 Magazine express:
"La femme dans ses différents âges" avec le Dr André Beaudry, "Le diabète" avec le Dr Michel Chretien.
11.30 Service secret:
Série d'espionnage avec des marionnettes grandeur nature.
12.00 Les Pétaroles
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.30 Le téléjournal
13.35 Reflets d'un pays
"La technologie équine", "Perce-neige ou l'avant-dire d'un arrière pays" et "Le sapin de Noël".
14.30 Les Ateliers:
"Le monde bruyant d'Alfred Morneau", d'Edmonton, République de Madawaska. Il sculpte et écrit des contes et des légendes.
15.30 Le jardin des étoiles:
Inv.: Veronique Samson.
16.00 Animagerie
16.30 Mairichon et Gras-Double
Tente de Paul Legault.
17.00 Jo Gaillard
Série réalisée par Christian-Jaque.
18.00 Ce soir
18.25 Nouvelles du sport
18.30 Propos et confidences:
Jose Luis de Villalonga.
19.00 Nanny
Hors sentier:
"La rivière Payne". Spectacle d'une pêche à la truite de mer à Fort Chino. Façons de vivre des Inuits.
20.00 À contrepeux:
Jeu questionnaire.
20.30 Hors-série:
"Jean-Christophe". Série réalisée par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland.
21.30 Dossier:
"La révolution nucléaire". Dossier réalisé par Claude de Givray. Avec la participation de Eve Curie, Sir Henry Macey, Otto Frish et Isidor Rabi. La vie et l'œuvre des savants qui ont découvert la radio-activité, le radium, le plutonium.
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma:
"Virginité" (Italie 1976). Comédie réalisée par Franco Rossi, avec Vittorio Gassman et Ornella Muti.
24.45 Ciné-nuit:
"Celeste". Comédie réalisée par Michel Gast, avec Debora Duarte, Jean Rochefort, Les Massari, Anne-Marie Coffinet et Philippe Ogouz.
2.25 Le téléjournal

10 CFTM

11.50 Dernière édition
12.00 Fanfan Dédé
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satellites
14.00 Bonjour madame:
"Ah! les enfants" avec Louise Chagnon. "La famille et ses droits" avec Me Pierrette Moisan.
14.45 Ciné-Quiz:
"L'homme que l'on croyait mort" (Américain 1971) — Drame avec Denis Weaver, Anna Francis et Percy Rodrigues.
16.30 La pette aux étoiles
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le 10 vous informe
19.00 Faut le faire
19.30 Oscar et Félix
20.00 Cinéma:
"Un coin de ciel bleu" (Américain 1966). Drame réalisé par Guy Green, avec Sidney Poitier, Shelly Winters et Elizabeth Hartman.
22.00 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 La couleur du temps
23.35 Ferniture

CINÉMA

ATWATER I. Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Night Wing" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30
ATWATER II. Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Prisoner of Zenda" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15
AVENUE. 1224 Avenue Green, Westmount (937-2747) — "Escapade d'Alcatraz" 19 h 00, 21 h 00
BEAVER. 5117 Avenue du Parc (844-1832) — "Honey Pie" 12 h 00, 22 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Strangers" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50
BERRI. 1280 St-Denis (288-2115) — "Infram" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50 et "Choc des étoiles" 14 h 35, 18 h 05, 21 h 30
BIJOU. 5030 Papineau (526-9131) — "Emmanuelle en Amérique" 13 h 35, 17 h 40, 21 h 40 et "Projections spéciales" 12 h 10, 16 h 15, 20 h 15 et "Mains douces, lèvres chaudes" 15 h 15, 19 h 15
BONAVENTURE I. Place Bonaventure (861-2725) — "Golden Girl" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00
BONAVENTURE II. — "Smoky and the Bandit" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00
BROSSARD I. Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Taverne de l'enfer" 19 h 25 et "Même heure l'année prochaine" 21 h 25
BROSSARD II. — "Les fous du volant" 18 h 15, 21 h 40 et "La zizanie" 20 h 00
BROSSARD III. — "Choc des étoiles" 18 h 25, 21 h 45 et "Infram" 20 h 00
CAFE MILLEFILM. 867 est, Ontario (522-5568) — "Le vieux fusil" (de Robert Enrico, Franco-Allemand 1975) 19 h 30, 22 h 15
CARREFOUR. 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Crash" 17 h 15, 20 h 20 et "La nuit des masques" 18 h 40, 21 h 45
CHAMPLAIN I. 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Taverne de l'enfer" 19 h 25 et "Même heure l'année prochaine" 21 h 25
CHAMPLAIN II. — "Voyage au bout de l'enfer" 20 h 00
CHATEAU I. 6956 St-Denis (271-1103) — "Love Story" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40 et "Histoire d'Oliver" 14 h 35, 18 h 05, 21 h 25
CHATEAU II. — "Étrange petite fille" 13 h 20, 16 h 40, 19 h 50 et "Dernier survivant" 14 h 55, 18 h 10, 21 h 30
CINEMA DE PARIS. 896 Ste-Catherine O. (861-2966) — "Dawn of the Dead" 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 20, 21 h 45
CINEMA 7e ART. 3180 est, Bélanger (722-0032) — "Vers un destin insolite" 19 h 15 et "Portier de nuit" 21 h 15
CINEMATHEQUE QUEBECOISE. 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche
LA CITE I. 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Main Event" 19 h 00, 21 h 05
LA CITE II. — "Escape from Alcatraz" 18 h 55, 20 h 55
LA CITE III. — "In Laws" 19 h 10, 21 h 05
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE. 1455 boul. de Massonville (979-4349) — Relâche
CLAREMONT. 5038 ouest, Sherbrooke (486-7365) — "Prophecy" 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 25
COMPLEXE DESJARDINS I. Complexe Desjardins (288-3141) — "Mon royaume pour un cheval" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II. Lost and Found" 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 30, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III. — "13 femmes pour Casanova" 12 h 10, 15 h 40, 19 h 15 et "Néa ou l'initiation d'une adolescente" 13 h 50, 17 h 20, 21 h 00
COMPLEXE DESJARDINS IV. — "Une histoire simple" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00
COTE-DES-NEIGES I. 6809 Côte-des-Neiges (725-5528) — "Dawn of the Dead" 19 h 00, 21 h 10
COTE-DES-NEIGES II. — "Prisoner of Zenda" 19 h 00, 21 h 00

Suite à la page 14

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Les enfants d'ailleurs et
Autour de moi
19.00 Prévenir ou guérir
"La sécurité aquatique".
19.15 C'est beau dans le paysage
Émission sur l'entretien paysager.
19.30 Contre-jour
20.00 Paul et Virginie
Adaptation cinématographique du roman de Bernardin de St-Pierre.
20.30 La maisonnée
"Avoir un enfant, être un enfant" avec Raoul Duguay.
21.00 Le monde de la survie
Documentaire sur le monde animal.
21.30 Silence on rit
Série de courts métrages burlesques sélectionnés parmi les classiques du cinéma muet.
22.00 La science en question:
Les problèmes causés par les déchets et des légendes.
22.30 Pays et peuples:
"Koweït, métamorphose du désert".

6 CBMT

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The friendly giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Fitness is...
12.30 Search for Tomorrow
13.00 On the evidence
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 Western summer
15.30 This is the law
16.30 Mr. Dressup
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the family
18.00 The city at six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Getting it together
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 John Allan Cameron
21.30 Mind your language
22.00 Across Canada
22.30 The goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The horseman riding by
24.45 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Plantations
12.30 Street Talk
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Operation Petticoat
19.30 Circus
20.00 Spiderman
22.00 One Day at a Time
22.30 Just Friends
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Cops and robbers" (Comédie dramatique 1973).
2.00 Emergency

Carrières et Professions

Les postes
sont offerts également
aux hommes et aux femmes

UN TREMPLIN...
C.A. jusqu'à \$35M
(Trois-Rivières)

charles
gareau
& associés

Service professionnel de
recrutement

1110 ouest, rue Sherbrooke,
mezzanine,
Montréal, Qué. H3A 1G8

Notre client une société industrielle internationale impliquée dans la transformation de métaux, recherche les services d'un C.A. pour éventuellement (à court terme) occuper un poste de commande au sein de cette compagnie.

Le candidat idéal est âgé de 28 à 32 ans, maîtrisant parfaitement les deux langues, très dynamique, un leader hors-pair, ayant de grandes ambitions de carrière. Diplômé C.A. avec un minimum de 4 années d'expérience en vérification auprès d'une firme comptable ou dans l'industrie privée.

Plan de carrière prestigieux et programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance ou communiquer avec

Robert Brisson à (514) 284-0032.

VILLE DE BROSSARD DIRECTEUR-ADJOINT POLICE

La fonction:

Surveiller, diriger et coordonner le travail du service, section gendarmerie et section des enquêtes incluant policiers et civils.

Personnel actuel: 56 policiers et 8 civils.

Qualifications requises:

— Posséder au moins dix (10) ans d'expérience pertinente et quelques années à un poste d'officier.
— Avoir complété un cours secondaire ou l'équivalent et de préférence, avoir une bonne formation en administration et en criminologie.

Le traitement:

Sera établi selon la capacité et la compétence du candidat choisi.

Les candidatures demeurent confidentielles.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 24 juillet 1979, au:

Bureau du Gérant
Hôtel de Ville Brossard
3275 Boul. Lapinière
Brossard, Qué. J4Z 2B4

DIRECTEUR GÉNÉRAL DEUXIÈME CONCOURS

L'EMPLOYEUR:

Un centre d'accueil qui offre des services en milieu ouvert à des jeunes de 12 à 18 ans rencontrant des difficultés d'adaptation.

RESPONSABILITÉ:

Mandaté par le Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

QUALIFICATIONS:

Connaissance du réseau des affaires sociales. Diplôme universitaire ou l'équivalent. Expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION:

Selon les normes et politiques du ministère des Affaires sociales pour la rémunération des cadres supérieurs. (Entre \$28,592 et \$40,303, sujet à révision au 1er juillet 1979).

Les candidats(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 5 août 1979 à:



Concours du Directeur général
a/s Dr J.-Y. Frappier
Président du Conseil d'administration
Habitat-Soleil
2675, rue Masson
Montréal, Québec
H1Y 1W3

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES EST À LA RECHERCHE D'UN:

Directeur de Centre d'Éducation aux Adultes (Responsable du Centre Le Carrefour et du Centre Polyvalente A. Norbert Morin à Mont-Rolland).

Lieu de travail:

— Ste-Agathe-des-Monts et Mont-Rolland.

Qualifications:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins 16 années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié: — sciences de l'éducation, — discipline au programme de l'éducation des adultes, — autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation, six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans le domaine de l'éducation aux adultes.

Nature du travail:

— L'emploi de directeur de centre d'éducation des adultes comporte la responsabilité de la gestion tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources du centre, conformément aux politiques et à la réglementation de la commission.

Entrée en fonction: Août 1979.

Traitement:

— De \$18,521.00 à \$30,103.00 (Échelle à être déterminée pour juillet 1979).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de services accompagnée d'un curriculum vitae complet pour au plus tard le: 27 juillet 1979, 4 heures.

à: Commission Scolaire des Laurentides
a/s Service du Personnel
13, rue St-Antoine
Ste-Agathe-des-Monts, Québec
J8C 2C3.

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES EST À LA RECHERCHE D'UN:

Directeur de Centre d'Éducation aux Adultes (Responsable du Centre Polyvalente des Monts et du Centre Polyvalente Curé-Mercure de St-Jovite).

Lieu de travail:

— Ste-Agathe-des-Monts et St-Jovite.

Qualifications:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins 16 années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié: — sciences de l'éducation, — discipline au programme de l'éducation des adultes, — autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation, six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans le domaine de l'éducation aux adultes.

Nature du travail:

— L'emploi de directeur de centre d'éducation des adultes comporte la responsabilité de la gestion tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources du centre, conformément aux politiques et à la réglementation de la commission.

Entrée en fonction: Août 1979.

Traitement:

— De \$18,521.00 à \$30,103.00 (Échelle à être déterminée pour juillet 1979).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de services accompagnée d'un curriculum vitae complet pour au plus tard le: 27 juillet 1979, 4 heures.

à: Commission Scolaire des Laurentides
a/s Service du Personnel
13, rue St-Antoine
Ste-Agathe-des-Monts, Québec
J8C 2C3.

ENAP

L'École nationale d'administration publique a le mandat d'assurer la formation et le perfectionnement des administrateurs publics ainsi que la recherche en administration publique.

Dans le domaine de la formation, l'ENAP dispense le programme de la maîtrise en administration publique à Québec, à Montréal, à Hull en collaboration avec le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois et à Chicoutimi en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi.

DIRECTEUR DE LA FORMATION

Le directeur de la formation est chargé, sous la responsabilité du directeur général, du développement, de la gestion et de l'évaluation du programme de maîtrise en administration publique.

À ce titre, il est chargé notamment de l'administration du régime pédagogique relatif à ce programme, du recrutement et de la sélection des professeurs conformément aux politiques établies à cette fin, de l'application de la politique relative à l'évaluation des professeurs et de l'administration des politiques et procédures de recrutement et de sélection des candidats au programme de maîtrise. Il est membre de plein droit de la Commission des études.

Le candidat recherché détient un diplôme universitaire, de préférence de 3e cycle dans une discipline appropriée. Il démontre des aptitudes manifestes à la conception, à la coordination et à la direction et possède plusieurs années d'expérience reliées aux fonctions du poste.

Date limite des inscriptions: 31 août 1979

COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Sous la responsabilité du directeur de la formation, il a la responsabilité de la coordination des activités d'enseignement de la maîtrise en administration publique dispensées à Hull.

À ce titre, il prépare et organise les concours de sélection et les activités d'enseignement des étudiants; il voit à l'organisation matérielle des cours, fournit les moyens techniques d'enseignement au personnel enseignant et applique les mécanismes d'évaluation des enseignants; il assure, auprès des clientèles, un service de renseignements et de diffusion de la publicité et auprès de certains organismes publics, parapublics et péripubliques, la collaboration et la représentation de l'École nationale d'administration publique.

Le candidat recherché détient un diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle et trois années d'expérience reliées aux fonctions du poste.

Date limite des inscriptions: 13 juillet 1979

Les candidatures peuvent être transmises sous pli confidentiel et personnel avant la date limite au:

Directeur général adjoint
École nationale d'administration publique

625, rue Saint-Amable ou 9,900, avenue d'Auteuil
Québec, (Québec) Montréal, (Québec)
G1R 2G5 H3L 2K1

Université du Québec
École nationale d'administration publique

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations



Centre universitaire
Saint-Louis-Maillet

(un campus de l'Université de Moncton)

Edmundston, Nouveau-Brunswick

ÉCONOMIE

Professeur: enseignement en français
Durée: 12 mois à partir du 1er septembre 1979
Qualifications: la maîtrise
Traitements et avantages marginaux: selon la convention collective
Faire parvenir le curriculum vitae et le dossier académique au:
DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet
Edmundston, Nouveau-Brunswick E3V 2S8
Fin du concours: 1er août 1979

OFFRES D'EMPLOI

Enseignants francophones pour le Manitoba
Bonne connaissance de l'anglais requise
Le ministère de l'Éducation du Manitoba
recherche des enseignants pour les postes suivants:

ENDROITS DIVISION SCOLAIRE LAMONTAGNE
(130 km à l'ouest de Winnipeg)
1 poste en 1^{re} et 2^e année (combinaisons).
1 poste en 2^e année.
Enseignement en français et en anglais.

ÉCOLE DE SAINT-LÉON

(120 km à l'ouest de Winnipeg)
1 poste de directeur responsable également de l'enseignement en 7^e et en 8^e année.
Enseignement en français et en anglais.

DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE-SEINE
École de Sainte-Anne
(48 km à l'est de Winnipeg)
1 poste en 7^e, 8^e et 9^e année (arts et métiers).
Ce poste comprend le dessin industriel et la menuiserie.
Enseignement en anglais seulement.

ÉCOLE SAINT-NORBERT

(Banlieue de Winnipeg)
1 poste en éducation physique de la 1^{re} à la 7^e année.
Enseignement en anglais seulement.

QUALIFICATIONS • Être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire dans la discipline concernée.
Pour le poste en arts et métiers:
• Être titulaire d'un certificat de 4^e secondaire.
• Être titulaire d'un permis d'exercer (« carte de compétence »).
• Justifier de 30 crédits de psychopédagogie.
• Avoir 3 années d'expérience pertinente.

Les offres de service, accompagnées de curriculum vitae, doivent parvenir au Bureau de placement du secteur de l'éducation au plus tard le 15 juillet 1979.

Les représentants du ministère de l'Éducation du Manitoba rencontreront, à Québec et à Montréal, au cours de la quatrième semaine de juillet, les personnes dont la candidature aura été retenue.

Pour tous renseignements, s'adresser au:
Bureau de placement du secteur de l'éducation
Ministère de l'Éducation
1035, De La Chevrotière
Centre administratif G, 5^e étage
Québec
Tél.: (418) 643-8465
a/s M. Denis Morin

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

À SURVEILLER

Dimanche 8 juillet

Le XI^e congrès international de Biochimie se tient à l'hôtel Royal York de Toronto.

Le 5^e congrès sur la théorie des machines et des mécanismes se déroulera, à l'université Concordia, pavillon Hall.

Rou-Dou-Dou, le Clown et Klimbo, le raconteur d'histoires chantées donneront des spectacles au parc Safari d'Hemmingford. Les enfants pourront aussi admirer les célèbres plongeurs d'Acapulco.

Les Compagnons de la Romance, une troupe de chanteurs-solistes qui emprunte la formule du récital-conjoint, invite les amateurs de beau chant à un concert qui sera présenté au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine à 14 h 30.

À la messe de 11 h de l'Oratoire Saint-Joseph, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la

Missa Cantabo Domino et à l'offertoire, le motet Exultate Justi de Viadana. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

À Terre des Hommes, c'est la journée de la salade.

Au Stade municipal de Verdun sera présenté le plus grand spectacle de corps de clairs et tambours au Québec mettant en vedette huit des meilleures formations au monde.

Lundi 9 juillet

Une séance publique du Conseil de Verdun aura lieu à l'hôtel de Ville, à 20 h.

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, et le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, inaugureront à 11 h, à l'arrière de l'école Sophie-Barat, boul. Gouin est, le tronçon est de la piste cyclable Ahuntsic. Ce tronçon s'étend sur une longueur de 2,5 kilomètres, du parc Louis-Hébert au Parc Nicolas-Viel.

Il y aura clinique itinérante de la Croix-Rouge à la station Windsor du Canadien Pacifique, salle 8, étage A, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière, Le Nouveau Trio de Montréal (Louis et Bertha Grinhaus, violon et piano), et Guy Fouquet, violoncelle, interpréteront les 2^e, 6^e et 8^e trios pour violon, violoncelle et piano de Beethoven.

Mardi 10 juillet

Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent vous convie à un concert que donnera l'ensemble Viento Del Sur au parc Beaudet, à 20 h. Roque Carballo, Frédéric Dorval, Osvaldo Montes et Eduardo Pipman y présenteront de la musique folk sud-américaine.

«Le laboratoire de photographie» sera le thème de la conférence que prononcera M. Robert Miron, à 20 h à la salle Léon-Provancher du Jardin botanique. Cette conférence est organisée par la Fédération québécoise du loisir scientifique.

Mercredi, 11 juillet

À 20 h 30, aux Concerts spirituels de l'Oratoire Saint-Joseph, David Hurd interprétera des œuvres de Bruhns, Buxtehude, Bach, Rheinberger, Reger et terminera par une improvisation.

Vous êtes invités à suivre un cours intensif gratuit sur la méditation et l'expansion de la conscience, offert chaque mercredi à 20 h. Cette semaine on traitera de la réincarnation et du karma.

À 20 h 30, au Morrice Hall, en face du 3480, rue McTavish, Kenneth Jimenez, ténor et Jennifer Giles, pianiste interpréteront des œuvres de Schumann, Dichterliebe, Ives et Mozart.

Jeudi 12 juillet

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal accueillera un groupe d'une quarantaine d'étudiants francophones (âgés de 17 et 18 ans) de la Saskatchewan et de l'Alberta, en visite au «Pays de leurs ancêtres». La réception aura lieu à 17 h, à la Maison Ludger-Duvernay.

ANNONCES CLASSÉES
heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain.
Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi.
(ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

QUEEN MARY (4865) appartements spacieux, chauffés, ascenseur, cuisine et réfrigérateur fournis. Pour un 3^e: \$230. - 4^e: \$280. - 5^e: \$330. 737-2322. 12-7-79

METRO Baubien, luxueux appartements, béton insonorisé, 3^e, 4^e, 6645 Châteaubriand, 272-4219, références exigées. 7-7-79

C.D.N. Queen Mary. Meublés, très propres et jolis, 1^e \$220. - 2^e \$220. demi sous-sol et \$245. Bail annuel. 457-5513. 11-7-79

C.D.N. 3280 Goyer, 3^e - 4^e, \$160, et plus, immeuble reconstruit en 1978, cuisine, réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, conciergerie, 731-1026 après 6 h. 7-7-79

EDOUARD-MONTPETIT, 2715, 4^e grandes pièces, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, libre immédiatement, loyer \$275. 738-9008, 674-1450. 9-7-79

VAN HORNE, 4^e chauffé, eau chaude, rénové, cuisine, réfrigérateur, 245. - 3^e sous-sol, rénové, cuisine réfrigérateur, \$150. 521-0163. 4-8-79

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201
• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS

PAR
TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS

PAR
TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201
• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

BELANGER & 13^e, grand 3^e chauffé, eau chaude fournie, bien éclairé, ménage fait, près de plusieurs commodités, 376-0763. 9-7-79

GATINEAU, C.D.N., près Université, 4^e, remis à neuf, rez-de-chaussée, calme, 1^e salle de bain, \$285. Garage disponible; libre septembre. 739-8660. 9-7-79

GUY-SHERBROOKE, pour handicapé. Pas de marche, facile chaise roulante, 1^e, cuisine avec facilités pour handicapé. Balcon. \$185. 274-7392, 933-5241. 9-7-79

PIE IX-SHERBROOKE, très grand 3^e, luxueux, équipé, ménage, \$190. 274-7392. 9-7-79

ANIMAUX À VENDRE

5 CHIENS de trait avec traîneau et harnais, à vendre immédiatement, (819) 567-1686. 20-7-79

AIDES DOMESTIQUES

WESTMOUNT. Aurais besoin d'une bonne personne 55 ans et plus, tantôt remplaçant la cuisinière, qui prépare tout à l'avance, et le reste du temps serait ménagère. 4 adultes professionnels. Logée, nourrie si désiré. \$3.47 l'heure. Après 5 h. P.M. Mme Lachance 521-0828. 7-7-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Meubles Scandinaves de qualité, 2 bibliothèques HV portes à charnières, \$500 chacune, secrétaire, \$250, fauteuil et tambourin en cuir, \$500. Jour 844-3361. Louise Vaillancourt, soir 331-4879. 7-7-79

A VENDRE table d'échec sur pied, 2 bancs même style et lampe de salon 6 pieds, entièrement faite de tour, chêne fini noyer, 387-0302. 7-7-79

EBENISTE pour cause de déménagement, vend quelques beaux meubles québécois et de style (tables, console, fauteuils, portes), visites le soir de 7 h à 9 h. 486-4775, 488-5545. 7-7-79

ENSEMBLE de salon, ensemble de cuisine, ensemble de chambre à coucher, communiquez après 19 h. au 849-0275. 11-7-79

ANTIQUITÉS

Achetez antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 668-3879. J.N.O.

LIT de cuivre, qualité exceptionnelle \$1,550. 2 tables de chevet anciennes \$350. 1 armoire pointes de diamant (copie) \$1,350. vente privée, 481-1545. 7-7-79

EN ACAJOU solide du début du siècle: Salle à dîner 9 morceaux \$1,500. causeuse et berceau (style Queen Ann) \$500. 1 table, pattes sculptées 18" x 60" \$120. 1 canapé 90" \$500. 731-0330. 7-7-79

SALLE À MANGER antique, 75 ans, en chêne solide sculpté, de 9 morceaux, \$2,500. 351-3276. 12-7-79

ARTICLES À VENDRE

COUVERTURE argent massif, 8 couvertures, 81 pièces, avec ustensiles de service. 489-5203. 11-7-79

UHER 4,400 avec micro, état neuf, valeur \$1,100. prix à discuter. 273-4865. 7-7-79

GROSSE VALISE Samsonite, plus plantes, etc. M. Pierre, 523-9019. 16-7-79

A VENDRE: Livres canadiens rares, tels œuvres Abbé Groulx, page tréflées 1930, (40 volumes) etc., aussi tableau 1940 et bois gravés Rodolphe Duguay 581-3607. 9-7-79

PETIT piano droit (Lesage), neuf, \$1,200. 679-8126. 9-7-79

TELEVEUR RCA Victor, 22" noir et blanc, cabinet 34" x 35.5" x 16.5", excellente condition, \$150. 733-8536. 9-7-79

AUTOS À VENDRE

LINCOLN 1977, town car, Williamsburg edition, 28,000 milles, intérieur cuir, état impeccable, vente privée. 935-2848. J.N.O.

MERCURY GRAND MARQUIS 1978, 20,000 km, toute équipée, air climatisé, V-8 460, \$7,500. 365-2218. 7-7-79

JAGUAR 75, XJ 12-L, bon état. 521-7221 particulier. 7-7-79

DODGE Polara 1973, excellente condition, \$1,200. 679-8126. 9-7-79

ROULOTTE UNIK 23 pi. 1975, comme neuve, toute équipée. 381-4098. 7-7-79

AVIS

PERDU CHATTE SIAMOISE, opérée, Outremont, au nom de "Point-Point", 273-6991, 271-5138. 9-7-79

BATEAUX À VENDRE

BESOIN ARGENT, doit sacrifier bateau, cabine cruiser, 22 pi., moteur Johnson 75 forces, le tout en excellente condition, \$1,950. 11-819-565-7387 North Hatley, 1-819-565-7387. 9-7-79

VOILIER 16' (Sinn), comme neuf, avec remorque, \$1,200. 679-8126. 9-7-79

BUREAUX À LOUER

PLACE D'ARMES

Conseillers en fiscalité aimeraient partager bureau climatisé, entièrement rénové, avec petite firme de C.A., avocats ou notaires. Salle de conférence meublée et ordinateur pour traitement des mots (A.E.S.) disponible sur une base de temps limité. 5 bureaux présentement disponibles, bail court ou long terme.

André Latour
845-0291
9-7-79

82 ouest St-Joseph

Rez-de-chaussée, 1,500 pi. ca., 7 pièces (incluant réception), chauffé, éclairé, \$4.40 le pi. ca. Occupation immédiate, juillet gratuit. Pour centre professionnel ou médical.

288-7229 ou 739-6341
7-7-79

PROFESSIONNELS

Longueuil, St-Laurent - Joliette, grande maison disponible pour avocats, notaires, C.A., médecins. Zonage professionnel, possibilité logement. Louerait ou vendrait. Pas d'agent. M. Gueymard 651-5202. 7-7-79

Bureau professionnel, 3 pièces, chauffé, \$200. Inf. Huguette Guérrette 354-0360, 376-6715. 9-7-79

METRO MONT-ROYAL, grand 7 pièces, chauffé, vieux immeuble de pierre, 1,500 pi. ca., libre, aménagé au goût du locataire. 388-9177 ou 608-5025. 12-7-79

RUE ST-DENIS, métro Jean Talon, beau grand bureau propre, (3^e pièces) plus salle d'attente en béton. Situé dans édifice prestigieux à usage 100% commercial. Idéal pour professionnel. Avant-midi 325-6804. 12-7-79

PRES de Berri de Montigny et l'UQAM, 800 pi. ca., grand bureau et salle d'attente, spacieux, bien éclairé, climatisé, \$7.40 le pi. ca., 742-9161. 9-7-79

CHALET À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: vacances-repos. Luxueux Bavares, meublés Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. Piscine chauffée, terrain de jeu. 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

Chalet 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

LAC LAUREL. Grand chalet confortable, plages, vue superbe. À louer 5 août - 4 septembre, personnes soigneuses seulement. 681-4545. 7-7-79

ST-ADOLPHE D'HOWARD, bord de l'eau, 2 chambres à coucher, meublé, 5 pièces, climatisé, à vendre \$20,000, ou à louer \$500. saison. Références. 733-8838. 7-7-79

VACANCES à la campagne; maison confortablement meublée, à louer pour l'été. 681-4545. 7-7-79

CHAMBRES À LOUER

METRO SHERBROOKE-PIE IX, entrée cuisine, salle de bain privées et un salon, bien meublée, \$40. par semaine. Immédiat. 274-7392. 9-7-79

CONDOMINIUM

HILLSBORO, Pompano. 2 chambres à coucher, sur le bord de la mer. Piscine, sauna. Tarifs spéciaux pour les mois d'été. 321-6725. 11-7-79

RUE Laval, Carré St-Louis, 2 3/4, 1-6, à vendre, rénovés à neuf, prix à discuter, 935-8048. 14-7-79

COURS PRIVÉS

COURS de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 23-7-79

ACADEMIE DE MUSIQUE COUPERIN, tous les instruments (chant), tout âge, cours d'été, aucun examen d'entrée, professeurs diplômés. 681-7866. 663-3124 Duvernay - Laval. 6-7-79

ESPAGNOL - Anglais - Allemand - Français, cours privés ou en groupe donnés par un professeur d'expérience. 276-7011. 9-7-79

DEMANDES D'EMPLOI

ETUDIANT secrétaire bilingue, désire offrir service secretariat, temps partiel/régulier, expérience, références sur demande. 276-9094 soir seulement. 7-7-79

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

Ferais menuiserie, lissage, peinture et petits travaux à bon prix. Contacter Claude, avant midi à 849-5044. 9-7-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A BAS PRIX, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis. 845-8463, Richard J.N.O.

MACHINE à écrire électrique Royal Litton, très bon état \$300. Doit vendre rapidement, 331-1363. 9-7-79

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À LOUER CENTRE-VILLE
Bureaux d'exécutifs meublés, avec service de secrétariat. Disponibles immédiatement.
Information 849-8004
9-7-79

FERMES À VENDRE

PETITE FERME, 56 arpents, jolie maison avec foyer et garage en pierre des champs, beaucoup d'arbres, étang, baignade, \$70,000. 28 milles du centre-ville. 661 boul. Edouard VII St-Jacques, Cité Laprairie. 19-7-79

ST-REMI, 66 arpents avec bâtiments, maison rénovée, 9 milles du pont Mercier, 17 du Centre-Ville, cause de maladie, pas d'agent 454-6217, 327-0174. 7-7-79

PETITE ferme, Cantons de Sutton, bonne maison sur 8 acres, avec grange-verger, coin paisible, belle vue, \$45,000. 1-243-6307. 9-7-79

GARAGES À LOUER

CHRISTOPHE COLOMB-MONT-ROYAL. \$35. par mois. 274-7392. 9-7-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PETIT PIANO à queue (baby grand), propre, table d'harmonie parfaite, \$2,150. 1-(819) 567-7781 North Hatley 1-(819) 565-1387. 9-7-79

LOGEMENTS À LOUER

PLAC DEQUIRE
ST-LAURENT
NOUVEL EDIFICE
1 1/2, 3 1/2, 4 1/2
incluant taxe d'eau et électricité!

LOGEMENTS À LOUER

100 acres de terre ou 4 millions pi. ca., boisé, sans bâtisse, près de Labelle dans les Laurentides. \$21,500. Après 5 h. (819) 425-5252. 7-7-79

ST-MARGUERITE, lac Violon, terrains au bord de l'eau, termes faciles. 1-(514)-228-3162. 16-7-79

EASTMAN, vue panoramique Mont Orford, près ski, 2 arpents, \$5,000; 5 arpents, \$9,500. Conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 26-7-79

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 27-7-79

À 18 milles de St-Sauveur, magnifique terrain 40,000 pi. ca., bord du grand Lac Noir, 655-6796 ou 877-6355. 9-7-79

100 acres de terre ou 4 millions pi. ca., boisé, sans bâtisse, près de Labelle dans les Laurentides. \$21,500. Après 5 h. (819) 425-5252. 7-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE
N.D.G., Oxford semi-détaché, 8 pièces, nouvellement rénové, sous-sol fini, foyer, 2 salles de bain, jardin exceptionnel, \$76,000., négociable, 488-0394. 9-7-79

BELOEIL, 239 Pigeon, split-level, 9 pièces, 3 chambres à coucher, chambre noire, terrain 12,856 pi. ca., piscine, paysagé, 467-6830, 351-3222.

AHUNTSIC, cottage de 8 pièces, face à la rivière des Prairies, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes, cuisine rénovée comprenant: cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle, salle de jeu au sous-sol avec foyer naturel, espace de rangement, piscine hors terre, \$90,000. 1-228-3681. 9-7-79

VAUDREUIL, bord du lac, duplex, garage, grand terrain, jardin, piscine, clients sérieux seulement, \$75,000. André Castonguay 455-2703, 281-7490. 23-7-79

BELOEIL: Centre ville — propriété riveraine — cottage-étage loué actuellement — vue sur montagne — excellentes conditions. BERNARD FUSEILLER 467-2156 467-9720 IMM. SELECT COURTIER 7-7-79

BROSSARD, Très grand bungalow, modèle exclusif, salle à dîner, 4 chambres, salle familiale avec foyer, garage au niveau de la rue, Nelson 872-6450, 676-6328, 678-6053. MONTREAL TRUST COURTIER 7-7-79

BROSSARD, secteur "B", résidence luxueuse, plan exclusif, prix \$195,000. 678-8156. 9-7-79

DUVERNAY — Prestigieux cottage québécois, au bord de l'eau, 48,000 p. ca. de terrain E.C. Fianu, 661-9030, 739-9279. MONTREAL TRUST COURTIER 7-7-79

MONT St-Hilaire, très beau cottage 8 pièces, 1 salle de bain, 3 "powder room", 4 chambres, sous-sol fini, foyer, tapis, garage, terrain boisé, financement avantageux, possibilité de location avec option d'achat, libre immédiatement, pas d'agent après 18 h. 464-0826. 9-7-79

OUTREMONT, 6^e entièrement rénové, bas de triple, \$330, libre maintenant, 844-1309. 11-7-79

SHERBROOKE, près hôpital Notre-Dame, spacieux haut duplex, chauffé, 2 foyers, solarium, cuisine moderne, occupation septembre \$650. 525-8795. 9-7-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust

BELOEIL: Résidence de prestige Très belle victorienne, 11 pièces. Plus d'un arpent de terrain. Arbres magnifiques. Bord de l'eau. \$117,000. Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456.

ST-BRUNO, maison unifamiliale à louer, \$425. 324-8820, 323-0417, Mme Parent. 7-7-79

LAVAL, 8 pièces, entièrement meublée, foyer, garage, \$400. par mois, du 1^{er} août 79 au 1^{er} août '80, 661-6608, 666-9886. 9-7-79

OFFRES D'EMPLOIS

OPTOMETRISTE demande réceptionniste avec expérience dans l'optique. Bureau situé Rachel, angle Papineau. 272-4126. 7-7-79

SECRÉTAIRE JURIDIQUE, bilingue, sténo-dactylo, litige. Avocat senior rue St-Jacques. Excellentes conditions, salaire à la mesure de la compétence et de l'expérience, 849-6327, 1-277-3338. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

Cubs 3, Expos 1

Scott Sanderson a pêché deux fois

CHICAGO — Le baseball possède des règles non écrites que tout lanceur doit observer religieusement s'il entend demeurer dans les majeures assez longtemps au moins pour toucher son fonds de pension. L'une veut qu'un lanceur ne commette un but sur balles contre son vis-à-vis, et une autre « suggère » qu'un lanceur ne concède un coup sûr avec un compte de deux prises et aucune balle.

Le jeune droitier Scott Sanderson, 5-5, a pêché dans les deux cas et les Cubs de Chicago en ont profité pour inscrire une victoire de 3-1 face aux Expos de Montréal, hier au Wrigley Field. Sanderson, qui est originaire de la région de Chicago, a en effet commis un but sur balles face à Rick Reuschel, 7-5, après un retrait à la cinquième manche, et le lanceur des Cubs a pu ultérieurement marquer à la suite du simple de Bill Buckner. Auteur d'un coup sûr gagnant mardi, Buckner avait pourtant deux prises contre lui. Tout lanceur devrait en effet savoir qu'il est préférable de gaspiller un lancer plutôt

que de risquer un coup sûr. Si Sanderson avait lancé à l'époque de Gene Mauch, il aurait été tenu de verser une amende pour son geste « irréfléchi ». Il en fut quitte pour une défaite. Les Cubs ont compté du reste leur dernier point du match dans cette cinquième reprise lorsque le receveur Gary Carter a tenté de retirer Scott Thompson au troisième but. Larry Parrish n'était pas toutefois au rendez-vous et la balle a roulé au champ extérieur, laissant à Thompson le chemin libre jusqu'au marbre. On ne peut tenir rigueur à Carter même s'il a été débité de l'erreur car deux fois au cours du match, il avait réussi à retirer deux coureurs en tentative de vol.

Les Expos ont été limités à seulement six coups sûrs par Reuschel, le gagnant, et Bruce Sutter, venu en relève après un retrait à la huitième manche. L'as de la relève des Cubs a ainsi inscrit une 18ème victoire sauvegardée. L'unique point de la formation montréalaise a été enregistré à la quatrième manche à la suite d'un triple de Andre Dawson

et d'un simple de Ellis Valentine. Les Cubs avaient pris les devants 1-0 dès la manche initiale grâce à un ballon sacrifice de Jerry Martin, qui a permis à Thompson de marquer. Il est à noter que deux points ont été inscrits à la suite d'autant de buts sur balles.

Malgré la défaite, les Expos ont terminé leur voyage de 11 jours à l'étranger avec une fiche de six victoires contre quatre défaites. Ils ont d'abord remporté trois parties sur quatre à St-Louis, dont le match suspendu en mai dernier, puis ils ont partagé les honneurs d'une série écourtée à deux parties à Pittsburgh, avant de diviser deux victoires partout à Chicago. Cela représente un bilan fort intéressant qui permet aux Expos de conserver une belle avance en tête de la section Est de la Ligue nationale, en dépit des efforts répétés des Pirates qui refusent de se laisser distancer davantage.

Les Expos seront par ailleurs heureux de retrouver le Stade olympique, où ils ont remporté 26 victoires contre cinq revers. L'offensive ne

s'est guère manifestée à Chicago et il est encore heureux que l'équipe ait pu arracher deux victoires aux Cubs. Cette offensive risquée cependant de rouler encore au ralenti puisque Valentine et Parrish ont été blessés hier.

Valentine s'est de nouveau blessé à la hanche en frappant à la quatrième reprise, tandis que Parrish s'est blessé lorsque la balle a ricoché sur sa cheville à la septième manche. Valentine, on le sait, a un seuil de douleur relativement bas, et son retour au jeu se fera Dieu sait quand. Parrish, pour sa part, pourrait être à son poste dès ce soir avec un peu de chance.

Les Expos commencent donc ce soir une série de quatre parties face aux Dodgers, une équipe qui a perdu toute sa superbe cette saison. La formation de Tom LaSorda occupe le dernier rang de la section Ouest et rien ne permet d'espérer un redressement en raison de la faiblesse des lanceurs. Mais les Dodgers jouissent d'une longue tradition et les Expos auraient tort de se fier uniquement au clas-

sement pour juger de la valeur de leurs rivaux.

Ce soir, Dan Schatzeder, 3-1, sera opposé à Jerry Reuss, 2-7.

MONTREAL (1)	CHICAGO (2)
Cromart, cg 4 0 1 0	Djules, ac 3 0 2 0
RScott, 2b 4 0 1 0	Thms, cd 3 2 1 0
Dawson, cc 4 1 2 0	Buckn, 1b 4 0 2 1
Perez, 1b 4 0 1 0	Kingm, cg 3 0 0 0
Carter, r 4 0 0 0	Martin, cc 3 0 0 1
Valentin, cd 2 0 1 1	Ontw, 3b 4 0 1 0
White, cd 1 0 0 0	Foot, r 3 0 0 0
Parrish, 3b 2 0 0 0	Sizemor, 2b 4 0 1 0
Mason, 3b 1 0 0 0	Reuschel, l 1 1 0 0
Speier, ac 3 0 0 0	Sutter, r 0 0 0 0
Sanderson, l 2 0 0 0	
May, l 0 0 0 0	
Hutton, fs 1 0 0 0	
Bahnen, l 0 0 0 0	
Total 32 16 1	Total 28 37 2

Montréal 3, Chicago 1
E-RScott, Carter, DR—Chicago 1
LS—Montréal 5, Chicago 8. 2B—Buckner, S—Reuschel, SS—Martin.

MONTREAL	ml	c	p	pm	bb	rb
Sanderson P, 5-5	6 1/3	6	3	2	3	2
May	2/3	0	0	0	0	1
Bahnen	1	0	0	0	1	0
CHICAGO						
Reuschel G, 7-5	7 1/3	6	1	1	1	2
Sutter VS, 18	1 2/3	0	0	0	0	2
APL—Par Sanderson (Kingman), ML—Bahnen, T—2 h 28 A—22,790						

Helen Vanderburg est la reine de la nage synchronisée à Porto-Rico

SAN JUAN (Porto-Rico) (AFP) — Helen Vanderburg a récidivé hier à Porto-Rico remportant en nage synchronisée une deuxième médaille d'or panaméricaine pour le Canada.

Alors qu'en natation, les Américaines menées par Tracy Caulkins et Cynthia Woodhead dominent les Canadiennes, le contraire se produit en nage synchronisée, où le Canada s'est hissé à la première place mondiale.

Helen Vanderburg, une blonde athlétique de Calgary, âgée de 20 ans, et sa nouvelle coéquipière, Kelly Kryczka, qui aura 18 ans le 8 juillet, ont battu en duo sous une pluie diluvienne les Américaines et les Mexicaines. La pluie a retardé d'une heure le début de la compétition, mais elle n'a pas gêné les nageuses. « Une fois dans l'eau, je ne me rends pas compte s'il pleut, ou si le soleil brille », a souligné la double championne panaméricaine et du monde. « De toute façon, je passe près d'une minute sous l'eau », a-t-elle ajouté avec un large sourire.

L'étudiante en éducation physique avait déjà enlevé les deux titres aux championnats du monde 1978 à Berlin, celui en duo avec Michelle Calkins,

remplacé à Porto-Rico par Kelly Kryczka. « Il nous reste plus qu'à battre les Américaines par équipes, ce que nous avons encore jamais réussi et le triomphe serait total », a conclu l'Esther Williams canadienne.

Elle deviendrait alors la première nageuse depuis Donna Gurr (dos) et Leslie Cliff (4 nages) en 1971 à gagner trois médailles d'or à des Jeux panaméricains.

Le Canada a par ailleurs ajouté une médaille d'argent à son palmarès, terminant au deuxième rang derrière les États-Unis au tir au fusil petit calibre par équipes. La formation canadienne, composée de Alfons Mayer, Arne Sorensen, Hans Adlhoj et Guy Lorian, de Longueuil, a totalisé 4531 points contre 4572 aux Américains. Cuba a fini troisième avec 4502 points. Les Américains ont obtenu les trois premières places au cours de l'épreuve individuelle, mais tenant compte de la réglementation de l'organisation sportive panaméricaine qui n'autorise que deux médailles par pays, celle de bronze a été adjugée à Guy Lorian.

En tennis, Nicole Marois de Québec a facilement disposé de la Brésilienne Andrea Meister 6-3, 6-1, cependant que Hé-

lène Pelletier de Charlesbourg a baissé pavillon devant la Mexicaine Marie Llamas 6-0, 6-4.

La grande finale cycliste de poursuite individuelle entre Claude Langlois de Montréal et le Chilien Fernando Vera a été ajournée de 24 heures hier à cause d'une pluie diluvienne qui a pratiquement inondé le vélodrome de San Juan.

Enfin, après Hasely Craw-

ford, un deuxième champion olympique, le Jamaïcain Donald Quarrie, médaille d'or du 200 m, à Montréal, a déclaré forfait pour les Jeux panaméricains.

Quarrie, qui se remet d'une blessure, ne pourra participer aux relais et il a également renoncé aux 100 et 200 m. Crawford, champion olympique du 100 m, avait annoncé il y a

quelques jours qu'il ne s'alignerait également que dans le relais 4 x 100 m.

À la suite des forfaits des deux champions olympiques, le Cubain Silvio Leonard devient le grand favori du 100 m, tandis que dans le 200 la lutte devrait se circonscire entre Leonard, le Guyanais Gilkes et l'Américain Evans.

Coe pulvérise le record du 800m établi à Montréal par Juantorena



Les Bruins de Boston ont confirmé hier la nomination de Fred Creighton comme entraîneur de l'équipe. Congédié il y a deux mois par les Flames d'Atlanta, Creighton, âgé de 45 ans, a signé un contrat de deux ans comme successeur de Don Cherry. (Photolaser AP)

Scannella retransmet 5 joueurs

Les Alouettes de Montréal ont réduit hier le nombre de joueurs encore avec l'équipe à 37, congédiant cinq aspirants et plaçant le nom de quatre autres sur la liste des joueurs blessés pour une période de 30 jours, en plus d'échanger le demi-défensif Steve Gelly au Blue Bombers de Winnipeg.

Les joueurs dont les services ne sont plus requis sont le second Dan Driscoll, l'ailier-défensif Fred Ford, le flaqueur Richard Fogo, et les porteurs de ballon Phil Colwell et Alvin Walker.

Pour leur part, le demi-défensif Greg Anderson, le demi-offensif Charles Burgess, le second James Reed et l'ailier-défensif Ed Szyptma ont vu leur nom placé sur la liste des blessés. Ils constitueront ni plus ni moins l'équipe de réserve des Alouettes.

Tous ces joueurs congédiés ou « blessés » en sont à leurs premières armes au football professionnel. Quant à Gelly, il a joué 33 parties dans la Ligue canadienne avant cette saison, mais il n'a pu déloger Larry Utech au poste de demi-défensif substitut. Les Alouettes ont obtenu un choix au repêchage de 1980 en retour des services de Gelly.

Toutes les équipes de la LCF ont jusqu'à aujourd'hui 15 heures pour réduire le nombre de leurs joueurs à 33, la saison régulière commençant mardi à Toronto et Winnipeg, où les Alouettes et les Eskimos d'Edmonton respectivement seront les visiteurs.

OSLO (Reuters) — Le Britannique Sébastien Coe a battu le record du monde du 800 mètres au cours d'une réunion internationale à Oslo. Crédité d'une minute 42, 33 secondes, Coe a amélioré de 1,07 seconde le précédent record établi il y a deux ans à Sofia par le champion olympique cubain Alberto Juantorena.

LE HAVRE (Reuters) — L'équipe « Ti-Raleigh » conduite par le Hollandais Gerrie Knetemann a remporté hier l'épreuve contre la montre par équipes, huitième étape du Tour de France cycliste disputée sur 90,2 km entre Deauville et Le Havre. L'équipe « Gitane » du Français Bernard Hinault a pris la deuxième place devant l'équipe « Ijsboerke » de l'Allemand de l'ouest Dietrich Thurau. Hinault conserve le maillot jaune. (D'après AP-CP) — La di-

rection des Red Wings de Detroit a annoncé hier que le joueur de centre d'origine Tchèque, devenu agent libre le 1er juin dernier, avait signé un contrat de plusieurs saisons avec l'équipe. Meilleur pointeur des Red Wings l'an dernier avec 38 buts et 35 passes, Nedomansky aurait conclu une entente de 15 ans, l'assurant d'un poste au sein de l'organisation sa carrière de joueur terminée. Plusieurs équipes avaient manifesté beaucoup d'intérêt pour l'exvedette de la formation nationale de la Tchèque, dont les Rangers de New York et les Capitals de Washington.

WINNIPEG (CP) — Les Jets de Winnipeg ont mis sous contrat l'ailier droit Peter Marsh, obtenu à l'occasion du repêchage de l'expansion le mois dernier. Marsh a joué la saison dernière avec les Stingers de Cincinnati.

BASEBALL

Ligue Nationale	Ligue Américaine
Mercredi	Mercredi
Montréal 2, Chicago 1	Chicago 16, Cleveland 4
Houston 3, Cincinnati 2	Boston 6, Kansas City 4
Pittsburgh 6, St-Louis 4	New York 4, Milwaukee 3
Philadelphie 1, New York 0	Toronto 7, Detroit 6
Atlanta 7, San Francisco 6	Minnesota 7, Seattle 2
San Diego 6, Los Angeles 0	Texas 9, Baltimore 5
Hier	Hier
Chicago 3, Montréal 1	Milwaukee 3, New York 0
New York à Philadelphie	Boston 5, Kansas City 4
Pittsburgh à St-Louis	Seattle 3, Minnesota 0
San Francisco à Atlanta	Toronto à Detroit
Houston à Cincinnati	Chicago à Cleveland
Aujourd'hui	Aujourd'hui
Houston, J. Niekro (12-3) à Chicago, Holtzman (5-6), 14 h 30	Minnesota, Harzell (4-5) à Cleveland, Barker (0-2), 19 h 35
St-Louis, Thomas (0-0) et Denny (3-6) à Atlanta, Solomon (4-3) et M. Mahler (2-8), 2, 18 h 05	Detroit, Morris (6-4) à Milwaukee, Haas (5-5) ou Slaton (8-3), 20 h 30
Los Angeles, Reuss (2-7) à Montréal, Rogers (8-5) ou Schatzeder (3-1), 19 h 05	Toronto, T. Underwood (2-11) à Texas, Johnson (4-8), 20 h 35
San Diego, Jones (6-6) à New York, Falcone (1-6), 20 h 05	Chicago, Farmer (2-3) à Kansas City, Spittorf (9-6), 20 h 35
San Francisco, Montefusco (1-4) à Philadelphie, Espinosa (7-7), 20 h 05	New York, Hunter (1-5) et John (12-3) à Oakland, Hamilton (2-3) et McCatty (5-2), 21 h
Pittsburgh, Robinson (5-4) à Cincinnati, Lacos (8-3), 20 h 05	Baltimore, Palmer (7-3) à Californie, Barr (4-4), 22 h 30
	Boston, Eckersley (8-4) à Seattle, Bannister (3-7), 22 h 35

LIGUE NATIONALE	Section Est	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	45	29	.608	—	
PITTSBURGH	40	34	.541	5	
CHICAGO	39	35	.527	6	
PHILADELPHIE	42	38	.525	6	
ST-LOUIS	38	37	.507	7 1/2	
NEW YORK	30	44	.405	15	
Section Ouest					
HOUSTON	52	31	.627	—	
CINCINNATI	41	40	.506	10	
SAN FRANCISCO	40	41	.494	11	
SAN DIEGO	37	48	.435	16	
ATLANTA	34	46	.425	16 1/2	
LOS ANGELES	34	49	.410	18	

LIGUE AMERICAINE	Section Est	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	54	27	.667	—	
BOSTON	50	29	.633	3	
MILWAUKEE	47	34	.580	7	
NEW YORK	44	38	.537	10 1/4	
DETROIT	36	40	.474	15 1/2	
CLEVELAND	36	44	.450	17 1/2	
TORONTO	28	57	.313	29	
Section Ouest					
TEXAS	47	34	.580	—	
CALIFORNIE	48	35	.578	3	
MINNESOTA	43	36	.544	5	
KANSAS CITY	42	39	.519	6	
CHICAGO	34	45	.430	12	
SEATTLE	36	49	.424	13	
OAKLAND	23	60	.277	25	

Le Suédois affrontera Tanner en finale Bjorn Borg Superman

par Christian Collin

LONDRES (AFP) — Epoustouffant Bjorn Borg. Le champion suédois s'est qualifié de façon magistrale, hier, pour la finale du tournoi de Wimbledon, en pulvérisant l'Américain Jimmy Connors en trois sets. (6/2, 6/3, 6/2) et 106 minutes. Il ne lui reste plus, désormais, qu'à battre un autre Américain, Roscoe Tanner, pour remporter la quatrième fois consécutive, le championnat anglais, ce que personne n'a réussi depuis 1913.

Dans une forme étincelante, Borg n'a laissé aucune chance à Connors, dont l'objectif était de prendre sa revanche de la Finale de l'an dernier, où il avait été écrasé. Or, le champion américain, bien qu'animé d'une volonté féroce, n'a rien pu faire contre la puissance dévastatrice de son adversaire.

« J'ai vraiment bien joué, devait déclarer Borg plus tard, c'est mon meilleur match depuis le début du tournoi. J'ai essentiellement bien servi, et je suis aussi parvenu à maintenir la balle profondément dans le court, ce qui a empêché souvent Connors de prendre sa chance au filet ».

« Je pense que Connors n'a pas joué à son meilleur niveau aujourd'hui, a-t-il ajouté. Quoi qu'il en soit, cette victoire est très importante pour moi. Elle me permet, évidemment, d'atteindre la finale, mais elle est importante aussi, parce qu'obtenue contre Connors, je la voulais la plus rapide possible. C'est pourquoi, je me suis toujours appliqué à maintenir une pression constante sur la balle, car avec Connors, on ne sait jamais. C'est un joueur remarquable, aux réactions imprévisibles ».

Quant à Connors, il ne s'est pas expliqué sur sa défaite. Il a quitté précipitamment le stade de Wimbledon sans donner de conférence de presse pour prendre vraisemblablement le plus rapidement possible le premier avion pour les États-Unis où son épouse attend un enfant pour les jours prochains. Quand on connaît l'orgueil du champion américain, sa rage de vaincre, il est certain qu'il est sorti furieux du « centre court » de Wimbledon...

En réalité, Bjorn Borg a réussi tout ce qu'il a entrepris dans cette partie à sens unique, mais d'une qualité exceptionnelle en raison de la réplique adverse. Service puissant, retours formidablement bien placés, passing-shots imparables, il a constamment dominé

son rival, dérouter par les balles longues, lourdes et liftées du Suédois, qui a réussi deux breaks à chaque fois dans les deux sets initiaux.

Pourtant, Connors ne s'est pas découragé, malgré son impuissance à enrayer la « machine » suédoise. Il a même donné l'impression de pouvoir prendre à son tour l'ascendant en se détachant 2/0 dans le 3ème set, au terme d'actions spectaculaires. Mais cette domination a été fugitive, car Borg a vite repris le dessus en égalisant à 2/2, et il a ensuite aligné les jeux pour remporter, devant un adversaire désarmé, une victoire éblouissante, applaudie par 15,000 spectateurs admiratifs.

Maintenant, Borg va se lancer à l'assaut d'un quatrième titre de Wimbledon, en affrontant, en finale, samedi, Roscoe Tanner, (tête de série numéro 5), vainqueur en demi-finale, de son compatriote, d'origine belge, Pat Dupre, la révélation du tournoi, en trois manches également (6/3, 7/6, 6/3), après un match bien terne. Grâce à son service d'une extrême puissance, mais aussi en réussissant de bons passing-shots, le gaucher Tanner s'est aisément débarrassé de Dupre, qui, visiblement, n'avait pas « digéré » sa victoire en cinq sets au tour précédent contre l'Italien Adriano Panatta.

On ne sait jamais, mais il paraît cependant impensable que Borg, dans sa forme actuelle, puisse laisser échapper le titre, en dépit de toutes les qualités de Tanner. Le Suédois sera le grand favori pour tout le monde. Il le sait, et cela ne lui fait pas peur. Mais qui pourrait bien donner un petit frisson d'appréhension à ce Superman du tennis?

D'autre part, la tenante du titre, l'Apatriote d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova et l'Américaine Chris Evert-Lloyd, se rencontrent aujourd'hui en finale du simple dames dans un match placé sous le signe de la revanche.

Cette partie s'annonce particulièrement équilibrée. Si Evert-Lloyd a remporté 25 des 33 matches qui l'ont opposée à Navratilova depuis 1973, le palmarès est moins flatteur pour l'Américaine, sur gazon, la surface de Wimbledon. En effet, les deux joueuses sont à 2 victoires partout sur herbe. L'année dernière, Navratilova avait battu Evert-Lloyd en finale de Wimbledon 2/6, 6/4, 7/5. Mais il y a deux semaines à Eastbourne, Evert-Lloyd a gagné 7/5, 5/7, 13/11. Autant de scores qui situent la marge très faible séparant les deux meilleures joueuses du monde actuellement.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Mt
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. — Jaime W. Dunton
John Caccia, M.A.N. — M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever — Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron — Marc Charbonneau
Robert Caron — Maurice Trudeau
Emilien Brail, c.r. — conseil

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

LE BRIDGE

L'union des deux partenaires fait leur triomphe

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♦ 972
♥ D 108
♦ V 832
♦ R V 10

OUEST
♦ R D 865
♥ 4
♦ 97654
♦ 42

EST
♦ A V 3
♥ 765
♦ A
♦ 987653

SUD
♦ 104
♥ A R V 932
♥ R D 10
♦ A D

Les enchères:

Sud Ouest Nord Est
1 ♥ passe 2 ♥ passe
4 ♥ passe passe passe

Entame: le Roi de pique par Ouest.

Le bon joueur a toujours l'esprit en éveil et lors de la défense, il doit analyser les enchères et l'entame de son partenaire et s'efforcer de coordonner les deux jeux dans le but d'en tirer le plus de levées défensives possible et ainsi souvent provoquer la chute du contrat adverse. Dans la donne ci-dessus, les enchères étant terminées et n'ayant apporté aucun indice propre à diriger l'attaque, Ouest n'a pas d'autre choix que l'entame du Roi de pique. Cette carte est classique. Du même coup, il avertit son partenaire qu'il détient la Dame.

Le mort s'étale sur la table et Est prenant connaissance de ce jeu, ainsi que de l'entame, fit un peu de réflexion. Le plan de chaque défendeur doit s'élaborer avec auto souci que celui du déclarant. Le saut fait par Sud à quatre coeurs révèle une main de vingt points. Est additionnant les quelque sept points du

mort à ceux de sa main conclut que son partenaire ne possède que le Roi et la Dame de pique comme valeur en hautes cartes. L'oeil de l'aigle voit très rapidement sa proie; il en est de même du bon défenseur.

Est présume donc faire deux levées de défense en pique, une levée à l'As de carreau et une levée de coupe en carreau. Tous les honneurs de pique étant connus, il est positif que la valeur de Sud en cette couleur ne peut être que la force d'une court. Si la court est un singleton, le plan d'Est ne se réalisera pas. Mais si Sud possède deux piques, par quelle stratégie les défenseurs peuvent-ils mettre à court d'une levée ce contrat de grande force. La logique d'Est le porte à croire que si son partenaire non vulnérable avait eu six piques, il aurait certainement gagé un pique en surenchère. Il ne l'a pas fait; Sud doit donc posséder deux piques.

Suivons la marche du jeu: Est s'empara du Roi de son partenaire. Il donnait certainement l'indice que sa main offrait une situation particulière; n'avait-il que deux piques et voulait-il en couper un troisième. Il joua alors son As de carreau et donna la main à son partenaire avec un petit pique. Le tableau était parfait pour Ouest; il comprit très bien qu'une coupe était demandée en carreau par son partenaire. Ouest joua alors un petit carreau et son partenaire remporta une levée en coupant. Le contrat fut à court d'une levée.

Beaucoup des mains que nous jouons, au fil des jours, présentent de tels moyens d'action. Le joueur moyen ne voit pas la grandeur de ces coups; c'est pourquoi il se sent à l'arrière des champions et des experts.